



# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2023



# Rapport d'activité du premier semestre 2023

Dans la continuité de la bonne tendance de l'exercice précédent, VINCI a réalisé au premier semestre 2023 une performance d'ensemble de très grande qualité : outre une nouvelle hausse du chiffre d'affaires et des résultats, il ressort une génération de cash-flow libre positive, en dépit de l'impact défavorable de la saisonnalité de l'activité en début d'année.

Dans les concessions, le trafic de VINCI Autoroutes a continué de progresser grâce à une bonne dynamique des véhicules légers alors que les poids lourds affichent un léger tassement. De son côté, le trafic de VINCI Airports a poursuivi son redressement en retrouvant, hors Asie, son niveau d'avant crise sanitaire. Conjugué à l'intégration d'OMA au Mexique et à la maîtrise des charges, il ressort une forte amélioration de ses résultats opérationnels.

VINCI Construction, dont la nouvelle organisation est maintenant en place depuis deux ans, a enregistré une activité soutenue, tant en France qu'à l'international, tout en améliorant sa marge opérationnelle grâce à une sélectivité renforcée.

Enfin, la branche énergie - portée par les puissantes tendances de fond liées à la transition énergétique - a vu son activité augmenter fortement, avec des marges en hausse tant pour VINCI Energies que pour Cobra IS.

Le niveau des prises de commandes a été élevé sur la période, permettant au carnet de commandes d'atteindre un nouveau record.

En matière de développement, les principales opérations finalisées depuis le début de l'année ont concerné VINCI Energies - avec de nombreuses acquisitions en Europe et en Amérique du Nord - et VINCI Highways, avec une participation dans une concession autoroutière dans l'État de São Paulo au Brésil et la prise de contrôle de l'autoroute Bogotá-Girardot en Colombie.

Ce très bon début d'année illustre une nouvelle fois la force du modèle économique du Groupe, conjuguant des métiers et des cycles complémentaires, ainsi que la formidable capacité d'ancrage et de développement de ses entreprises.

Xavier Huillard  
Président-directeur général de VINCI

## Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022 <sup>(*)</sup>	Variation 1 <sup>er</sup> semestre 2023/2022	Exercice 2022
<b>Chiffre d'affaires<sup>(**)</sup></b>	<b>32 365</b>	<b>28 517</b>	<b>13,5 %</b>	<b>61 675</b>
Chiffre d'affaires réalisé en France <sup>(**)</sup>	14 379	13 466	6,8 %	27 948
% du chiffre d'affaires <sup>(**)</sup>	44,4 %	47,2 %		45,3 %
Chiffre d'affaires réalisé à l'international <sup>(**)</sup>	17 987	15 050	19,5 %	33 727
% du chiffre d'affaires <sup>(**)</sup>	55,6 %	52,8 %		54,7 %
Résultat opérationnel sur activité	3 549	2 826	724	6 824
% du chiffre d'affaires <sup>(**)</sup>	11,0 %	9,9 %		11,1 %
Résultat opérationnel courant	3 393	2 713	680	6 481
Résultat opérationnel	3 410	2 767	643	6 489
<b>Résultat net - part du Groupe</b>	<b>2 089</b>	<b>1 855</b>	<b>234</b>	<b>4 259</b>
% du chiffre d'affaires <sup>(**)</sup>	6,5 %	6,5 %		6,9 %
Résultat net dilué par action (en euros)	3,65	3,26	0,39	7,47
Dividende par action (en euros)	1,05 <sup>(***)</sup>	1,00	0,05	4,00
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>5 309</b>	<b>4 526</b>	<b>783</b>	<b>10 215</b>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(822)	(546)	(276)	(2 456)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>844</b>	<b>93</b>	<b>751</b>	<b>6 270</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(583)	(374)	(209)	(836)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>261</b>	<b>(281)</b>	<b>542</b>	<b>5 433</b>
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	30 849	26 128	4 721	29 409
Endettement financier net	(20 910)	(22 127)	1 217	(18 536)

(\*) Montants retraités par rapport aux comptes publiés suite à la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Cobra IS.

(\*\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*\*) Acompte sur dividende qui sera versé le 16 novembre 2023

Les comptes du premier semestre 2023 font ressortir une forte hausse du chiffre d'affaires et des résultats par rapport au premier semestre 2022, qui s'accompagne d'un cash-flow libre positif.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2023 s'élève à 32,4 milliards d'euros, en hausse de plus de 13 % (croissance organique : +11,6 % ; impacts des changements de périmètre : +2,6 % ; variations de change : -0,6 %). Cette tendance confirme la bonne dynamique des activités du Groupe, tant en France qu'à l'international.

L'Ebitda s'élève à 5 309 millions d'euros (16,4 % du chiffre d'affaires), en forte hausse par rapport à celui du premier semestre 2022 (4 526 millions d'euros et 15,9 % du chiffre d'affaires).

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit en forte croissance à 3 549 millions d'euros (2 826 millions d'euros au premier semestre 2022). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 11,0 % (9,9 % au premier semestre 2022).

Le résultat opérationnel courant (ROC), incluant l'impact des paiements en actions (IFRS 2), la contribution des participations consolidées par mise en équivalence et d'autres éléments opérationnels courants, ressort à 3 393 millions d'euros (2 713 millions d'euros au premier semestre 2022).

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à un niveau record de 2 089 millions d'euros et le résultat net par action<sup>1</sup> ressort à 3,65 euros, en hausse de respectivement 12,6 % et 12,0 % par rapport aux niveaux du premier semestre 2022 (1 855 millions d'euros et 3,26 euros par action).

Le cash-flow opérationnel (avant prise en compte des investissements de développement dans les concessions) s'établit à 844 millions d'euros, en nette amélioration par rapport à celui du premier semestre 2022 (93 millions d'euros).

Après prise en compte des investissements dans les concessions, le cash-flow libre du premier semestre ressort positif à 261 millions d'euros, à comparer à un flux négatif de 281 millions d'euros au premier semestre 2022. Cette excellente performance traduit la progression de l'Ebitda et la maîtrise du besoin en fonds de roulement, qui permettent de compenser la forte hausse des investissements.

L'endettement financier net au 30 juin 2023 s'élève à 20,9 milliards d'euros, en baisse de 1,2 milliard d'euros sur douze mois et en hausse de 2,4 milliards d'euros depuis le 31 décembre 2022. Cette dernière intègre les acquisitions réalisées sur la période, le paiement du solde du dividende au titre de 2022 et un flux net positif au titre des opérations sur le capital (augmentations de capital dans le cadre des plans d'épargne Groupe et rachats d'actions).

En termes de liquidité, VINCI disposait au 30 juin 2023 d'une trésorerie nette gérée de 8,0 milliards d'euros et de lignes de crédit bancaire confirmées non utilisées par VINCI SA pour un total de 10,5 milliards d'euros, dont 8,0 milliards d'euros à échéance novembre 2025 pour la quasi-totalité de ce montant et 2,5 milliards d'euros à échéance juillet 2023. Cette dernière ligne, compte tenu du niveau élevé de la trésorerie disponible du Groupe, n'a pas été reconduite.

Les prises de commandes des branches énergie et construction se sont élevées à 31,2 milliards d'euros au premier semestre 2023 (+ 18 % par rapport au premier semestre 2022).

Au total, le carnet de commandes au 30 juin 2023 atteint le niveau record de 61,5 milliards d'euros. En augmentation de 7 % par rapport au 31 décembre 2022 et de 9 % sur 12 mois, il représente 13,5 mois d'activité moyenne. La part de l'international dans le carnet ressort à 69 % (contre 68 % au 30 juin 2022).

## 1. Faits marquants de la période

### 1.1 Principales variations de périmètre

#### VINCI Concessions

VINCI Highways, filiale de VINCI Concessions, a acquis en avril 2023, auprès de son partenaire colombien Constructora Concreto, une participation complémentaire dans Via 40 Express, société concessionnaire jusqu'en 2046 de l'autoroute Bogotá-Girardot (141 km). Ainsi, VINCI Highways a pris le contrôle de cette société en portant sa participation de 50 % à 75 %. Auparavant mise en équivalence, la société est désormais consolidée par intégration globale dans les comptes du Groupe.

En mai 2023, VINCI Highways a finalisé, auprès du fonds brésilien Patria, l'acquisition d'une participation de 55 % dans Entrevias, société concessionnaire jusqu'en 2047 de deux sections autoroutières à péage au Brésil. Ces deux sections totalisent 570 kilomètres dans l'État de São Paulo. Le groupe VINCI exerce un contrôle conjoint sur Entrevias qui est donc consolidée par mise en équivalence dans les comptes du Groupe.

#### VINCI Energies

Au cours du semestre, VINCI Energies a acquis 14 sociétés, principalement en Europe, représentant un chiffre d'affaires additionnel en année pleine de l'ordre de 280 millions d'euros parmi lesquelles : la société Otera AS, intervenant dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux de transport et de distribution d'électricité en Norvège ; Avanceon LLC, société basée en Pennsylvanie (États-Unis) spécialisée dans l'intégration de systèmes et les automatismes industriels ; Elecso, entreprise québécoise spécialisée en systèmes électriques et en instrumentation

<sup>1</sup> Après prise en compte des instruments dilutifs

pour les infrastructures et l'industrie ; en France, le groupe SITS, intervenant dans le domaine de la signalisation d'infrastructures ferroviaires et Methalac, spécialisée dans la conception, la construction, la mise en service et la maintenance d'unités de méthanisation.

Ces opérations sont mentionnées dans les notes aux comptes consolidés (note A2 - Évolution du périmètre de consolidation).

## 1.2 Succès commerciaux dans les branches énergie et construction

Les prises de commandes des branches énergie et construction se sont élevées à 31,2 milliards d'euros au premier semestre 2023, en hausse de 18 % par rapport au premier semestre 2022. Les prises de commandes de VINCI Energies (11,1 milliards d'euros au premier semestre, +21 % par rapport au premier semestre 2022) ont inscrit un nouveau record sur douze mois glissants. Celles de Cobra IS (5,3 milliards d'euros, +64 %) sont tirées par d'importants contrats liés à la production d'électricité renouvelable, dont le contrat de conception-construction-installation en mer du Nord de deux plateformes offshore de conversion d'énergie électrique d'origine éolienne d'une capacité totale de 4 GW remporté en janvier 2023, pour un montant supérieur à 2 milliards d'euros. Les prises de commandes de VINCI Construction, bénéficiant de la solidité de ses fonds de commerce, sont également en progression (14,9 milliards d'euros, + 6 %).

Parmi les contrats remportés par le Groupe depuis le début de l'année, les plus significatifs sont les suivants :

### VINCI Energies

- Un contrat de conception-construction, au sein d'un groupement avec VINCI Construction, de deux stations terrestres de conversion d'énergie électrique sur une nouvelle interconnexion électrique entre la France et l'Espagne, pour le compte d>Inefe, l'entreprise associant les gestionnaires des réseaux de transport d'électricité espagnol (Red Eléctrica) et français (RTE).
- Le déploiement, en Allemagne, de la fibre optique à Gera et Altenburg (land de Thuringe) pour le compte de Deutsche Telekom.
- La construction d'un *data center* en Malaisie.

### Cobra IS

- Un contrat de conception-construction-installation en mer du Nord de deux plateformes offshore de conversion d'énergie électrique d'origine éolienne, d'une capacité totale de 4 GW, pour l'opérateur allemand Amprion Offshore.
- Un contrat de conception-construction-installation en mer du Nord de trois plateformes offshore de conversion d'énergie électrique d'origine éolienne d'une capacité totale de 6 GW, pour l'opérateur néerlandais TenneT<sup>2</sup>.

### VINCI Construction

- Le premier marché de conception-réalisation du Grand Paris Express, au sein d'un groupement comprenant VINCI Energies, portant sur un tronçon de la ligne 15 Ouest (contrat obtenu en juillet 2023)<sup>2</sup>.
- Un contrat de construction d'une route de 10 km et de 12 ponts dans le cadre du contournement nord de la ville de Prešov en Slovaquie<sup>2</sup>.
- La construction de deux nouveaux projets routiers majeurs en Nouvelle-Galles du Sud en Australie : une section de 5 km de la M1 Pacific Motorway près de la ville de Heatherbrae et une section de 6,5 km sur Mulgoa Road, artère clé du Grand Sydney.
- Le contrat de conception, construction, exploitation et maintenance du futur Hôtel des polices de la ville de Nice en France.
- Un contrat de génie civil d'une nouvelle station d'épuration à Nice<sup>2</sup>.
- Un contrat de réalisation des infrastructures du projet de régénération urbaine de Meridian Water à Enfield (Grand Londres)<sup>2</sup>.

## 1.3 Opérations de financement

### Nouveaux financements

ASF (Autoroutes du Sud de la France) a émis en janvier un emprunt obligataire de 700 millions d'euros à échéance janvier 2033, assorti d'un coupon de 3,25 %.

VINCI Highways a finalisé en avril le financement à long terme de la société concessionnaire Via 40 Express pour un montant de 2 675 milliards de pesos colombiens, soit 535 millions d'euros. Il s'agit d'une des plus importantes opérations financières du secteur des infrastructures en Colombie.

En mai, VINCI SA a réalisé un placement privé de 500 millions d'euros à échéance février 2025, assorti d'un coupon de 3,375 %.

### Remboursements d'emprunts

ASF a remboursé, au cours du semestre, trois emprunts obligataires pour un montant total de 0,8 milliard d'euros.

Au 30 juin 2023, la dette financière brute long terme du Groupe, avant prise en compte de la trésorerie nette, ressort à 28,9 milliards d'euros. Logée principalement chez VINCI Autoroutes, VINCI Airports et VINCI SA, sa maturité moyenne est de 6,7 ans (6,9 ans au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2022) et son coût moyen de 3,0 %<sup>3</sup> (2,1 % au premier semestre 2022 et 2,5 % sur l'ensemble de l'année 2022).

<sup>2</sup> Ces contrats ne sont pas dans le carnet de commandes du Groupe au 30 juin 2023.

<sup>3</sup> Coût moyen porté à 4,2 % hors prise en compte de l'impact positif non récurrent de 167 millions d'euros lié à la restructuration de la dette d'acquisition de l'aéroport de Londres Gatwick.

#### Notations de crédit

- VINCI SA : l'agence Standard & Poor's a confirmé, en mars 2023, sa confiance dans la qualité de la signature du Groupe et maintenu inchangées ses notations (long-terme : A-, court-terme : A2, perspective stable). La notation attribuée à VINCI SA par Moody's (long-terme : A3, court-terme : P-2, perspective stable) a également été confirmée en juillet 2023.
- ASF et Cofiroute : Standard & Poor's a confirmé en juin 2023 leurs notations long terme (A-), avec perspective stable.

## 1.4 Autres faits marquants

#### Partenariat dans le développement de la mobilité hydrogène

En janvier 2023, VINCI Concessions a finalisé un investissement dans Hype, première plateforme intégrée de mobilité hydrogène en France, opérant une flotte de taxis à hydrogène. Cet investissement s'accompagne de la mise en place d'un partenariat stratégique entre VINCI Concessions et Hype destiné à accélérer le développement de la mobilité hydrogène en France et à l'international.

Dans le cadre de ce partenariat, Hype confiera à VINCI Energies la réalisation de nouvelles stations de production et de distribution d'hydrogène en Île-de-France.

#### Décarbonation de la mobilité routière

Un groupement piloté par VINCI Autoroutes, en collaboration avec d'autres partenaires, dont VINCI Construction, a lancé une nouvelle initiative pour contribuer à décarboner la mobilité routière. Sur l'autoroute A10, deux solutions technologiques de recharge dynamique pour véhicules électriques et en particulier les poids lourds - par induction et par rail conducteur - vont être expérimentées sur deux tronçons de 2 km sur une période de trois ans.

## 2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2023 s'élève à 32,4 milliards d'euros, en hausse de 13,5 % à structure réelle et de + 11,6 % à structure comparable par rapport à celui du premier semestre 2022. Les variations de périmètre ont un impact positif sur le chiffre d'affaires de 2,6 %. Les variations de change ont un impact négatif de 0,6 %, en raison de l'appréciation de l'euro par rapport à plusieurs devises, dont la livre sterling.

Le chiffre d'affaires de la branche **concessions** ressort à 5,0 milliards d'euros, en hausse de 20,1 % à structure réelle (12,8 % à structure comparable).

Le chiffre d'affaires de la **branche énergie (VINCI Energies et Cobra IS)** s'établit à 12,2 milliards d'euros, en hausse de 16,9 % par rapport au premier semestre 2022 (13,4 % à structure comparable).

Le chiffre d'affaires de la **branche construction** s'élève à 14,9 milliards d'euros, en hausse de 10,9 % par rapport au premier semestre 2022 (11,7 % à structure comparable).

**En France**, le chiffre d'affaires s'élève à 14,4 milliards d'euros, en hausse de 6,8 % à structure réelle (6,6 % à périmètre constant) par rapport au premier semestre 2022. La croissance organique ressort à + 6,2 % dans les concessions, + 12,6 % dans les métiers de l'énergie et + 6,8 % dans la construction.

**À l'international**, le chiffre d'affaires ressort à 18,0 milliards d'euros, en progression de 19,5 % à structure réelle et de 16,0 % à structure comparable. Les variations de périmètre concernent essentiellement l'intégration d'OMA - société concessionnaire exploitant 13 aéroports au Mexique, dont celui de Monterrey, dans laquelle VINCI Airports a acquis une participation de 29,99 % en décembre 2022 - ainsi que les acquisitions récentes de VINCI Energies, dont Kontron AG (acquise fin 2022) et Otera AS en Norvège (acquise début 2023). Les variations de change ont un impact légèrement négatif sur le chiffre d'affaires en raison de l'appréciation de l'euro par rapport à plusieurs devises, dont la livre sterling. La croissance organique ressort à + 31,2 % dans les concessions, + 13,8 % dans la branche énergie et + 16,3 % dans la construction. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'international représente près de 56 % du chiffre d'affaires total (53 % au premier semestre 2022).

## Chiffre d'affaires par pôle

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Variation 2023/2022	
			Réelle	Comparable
Concessions	4 998	4 161	+ 20,1%	+ 12,8%
VINCI Autoroutes	2 971	2 816	+ 5,5%	+ 5,5%
VINCI Airports	1 781	1 126	+ 58,1%	+ 32,2%
Autres concessions	246	219	+ 12,4%	+ 8,4%
VINCI Energies	9 122	7 755	+ 17,6%	+ 13,0%
Cobra IS	3 061	2 668	+ 14,8%	+ 14,4%
VINCI Construction	14 914	13 454	+ 10,9%	+ 11,7%
VINCI Immobilier	560	726	(22,9%)	(23,1%)
Éliminations intra-groupe	(290)	(247)		
<b>Chiffre d'affaires<sup>(*)</sup></b>	<b>32 365</b>	<b>28 517</b>	<b>+ 13,5%</b>	<b>+ 11,6%</b>
CA travaux des filiales concessionnaires	405	281	+ 44,1%	+ 3,8%
Éliminations intra-groupe	(36)	(19)		
<b>CA travaux des filiales concessionnaires - hors activité Groupe</b>	<b>369</b>	<b>263</b>	<b>+ 40,7%</b>	<b>(2,4%)</b>
<b>Chiffre d'affaires consolidé total</b>	<b>32 735</b>	<b>28 779</b>	<b>+ 13,7%</b>	<b>+ 11,6%</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

### CONCESSIONS : 4 998 millions d'euros (+ 20,1 % à structure réelle ; + 12,8 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2022)

**VINCI Autoroutes** : le chiffre d'affaires s'établit 2 971 millions d'euros en hausse de 5,5 % par rapport au premier semestre 2022. Le trafic des réseaux interurbains affiche une croissance de 2,2 %. Le trafic des véhicules légers affiche une hausse sur le semestre de 2,8%, tandis que celui des poids lourds recule de 1,2 %. Différents effets calendaires - positifs pour le trafic de véhicules légers qui a bénéficié de plusieurs week-ends prolongés supplémentaires, négatifs pour le trafic poids lourds pénalisé par un jour ouvré de moins au premier semestre 2023 par rapport au premier semestre 2022 - viennent impacter la tendance sous-jacente qui reste globalement favorable.

**VINCI Airports** : le chiffre d'affaires s'établit à 1 781 millions d'euros (1 126 millions d'euros au premier semestre 2022). Par rapport au premier semestre 2019, année de référence avant la crise sanitaire, la variation du chiffre d'affaires ressort à + 8 % à périmètre constant. Le redressement du trafic de VINCI Airports s'est poursuivi en 2023, soutenu par une forte demande, l'offre croissante de sièges des compagnies aériennes et l'ouverture de nouvelles routes. Les plateformes au Portugal, à Belgrade (Serbie), au Mexique et en République dominicaine ont même enregistré des taux de fréquentation historiques, supérieurs à leur niveau de 2019.

Au total, 123 millions de passagers ont été accueillis dans les aéroports du réseau au premier semestre 2023 (+ 36 % par rapport au premier semestre 2022). Ils représentent 91 % du niveau du premier semestre 2019 pour l'ensemble des aéroports du réseau, malgré une reprise plus tardive en Asie (96 % pour les filiales consolidées par intégration globale).

**Autres concessions** : le chiffre d'affaires s'établit à 246 millions d'euros ; en hausse de 12 % par rapport au premier semestre 2022 et de 8 % à structure comparable. Les principales entités contributrices au chiffre d'affaires sont Lima Expressa, société concessionnaire d'une section du périphérique de Lima (Pérou), Gefyra, société concessionnaire du pont entre Rion et Antirion (Grèce), VINCI Stadium et MESEA, société chargée de la maintenance et de l'exploitation de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique entre Tours et Bordeaux.

### VINCI Energies : 9 122 millions d'euros (+ 17,6 % à structure réelle et + 13,0 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2022)

La forte dynamique de croissance du pôle traduit l'excellent positionnement de ses entreprises sur des marchés porteurs - transitions énergétique et digitale - tant en France qu'à l'international, outre la grande variété de leurs expertises et l'efficacité de leur maillage. Les quatre secteurs d'activité de VINCI Energies (infrastructures, industrie, *Building Solutions*, ICT<sup>4</sup>) ont enregistré des croissances à deux chiffres. En outre, les dernières acquisitions<sup>5</sup> ont contribué pour environ 380 millions d'euros à la croissance du chiffre d'affaires sur le semestre.

En France (44% du total), le chiffre d'affaires ressort à 3 990 millions d'euros, en progression de 13,2 % à structure réelle par rapport au premier semestre 2022 (12,6 % à structure comparable). Tous les secteurs d'activité affichent une croissance soutenue, et plus particulièrement les *Building Solutions* (tertiaire, *facility management*).

À l'international (56 % du total), le chiffre d'affaires s'établit à 5 131 millions d'euros, en hausse de 21,3 % à structure réelle (13,4 % à structure comparable) par rapport au premier semestre 2022. L'activité est restée très bien orientée dans la plupart des pays où VINCI Energies est implanté, avec une mention particulière pour l'Allemagne, le Benelux, l'Amérique du Nord, le Maroc, Singapour et la Nouvelle-Zélande.

<sup>4</sup> Information Communication Technology

<sup>5</sup> 31 acquisitions ont été réalisées en 2022 et 14 au premier semestre 2023.

**Cobra IS : 3 061 millions d'euros (+ 14,8 % à structure réelle et + 14,4 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2022)**

Le chiffre d'affaires est porté par la montée en puissance des grands projets EPC (*Engineering, Procurement and Construction*) liés en grande partie à la transition énergétique. Par ailleurs, il faut noter la bonne tenue des activités de fonds de commerce (*flow business*) tant en Europe qu'en Amérique latine. En Espagne (47 % du total), le chiffre d'affaires ressort à 1,4 milliard d'euros en hausse de + 17 %. En dehors d'Espagne (53 % du total, dont 32 % en Amérique latine), le chiffre d'affaires s'établit à 1,6 milliard d'euros (+12,7 % à structure réelle ; +12,1 % à structure comparable).

**VINCI Construction : 14 914 millions d'euros (+ 10,9 % à structure réelle et + 11,7 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2022)**

En France (46 % du total), le chiffre d'affaires ressort à 6 824 millions d'euros, en progression de 6,8 % à structure réelle et comparable par rapport au premier semestre 2022. L'activité est restée soutenue dans les infrastructures. Dans le bâtiment, l'activité est tirée par les projets de réhabilitation et par la construction de bâtiments publics, notamment dans le secteur hospitalier.

À l'international (54 % du total), le chiffre d'affaires atteint 8 090 millions d'euros, en hausse de 14,5 % à structure réelle et de 16,3 % à structure comparable par rapport au premier semestre 2022. Cette évolution traduit l'avancement des travaux sur plusieurs grands contrats de génie civil en Europe, en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande, ainsi que l'activité solide des réseaux de spécialité et des réseaux de proximité.

**VINCI Immobilier : 560 millions d'euros (- 23 % à structure réelle et comparable par rapport au premier semestre 2022)**

Le chiffre d'affaires géré - incluant la part du Groupe dans les copromotions - s'établit à 654 millions d'euros, en baisse de 20 % par rapport au premier semestre 2022. Outre une base de comparaison élevée, VINCI Immobilier est pénalisé par une mauvaise conjoncture du secteur en France dans un contexte de taux d'intérêt élevés.

Les réservations de logements en France s'inscrivent à 1 772 lots, en forte baisse (- 36 %) par rapport au premier semestre 2022. Le nombre de logements lancés en travaux s'établit à 1 365 lots (- 32 %) et le nombre de lots actés à 1 673 (- 32 %).

**Chiffre d'affaires par zone géographique**

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	% du total	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Variation 2023/2022	
				Réelle	À taux de change constant
<b>France</b>	<b>14 379</b>	<b>44,4%</b>	<b>13 466</b>	<b>+ 6,8%</b>	<b>+ 6,8%</b>
Royaume-Uni	2 878	8,9%	2 409	+ 19,5%	+ 24,5%
Allemagne	2 057	6,4%	1 718	+ 19,7%	+ 19,7%
Espagne	1 733	5,4%	1 473	+ 17,7%	+ 17,7%
Europe centrale et orientale	1 247	3,9%	1 034	+ 20,6%	+ 18,4%
Autres pays d'Europe	2 940	9,1%	2 411	+ 21,9%	+ 22,5%
<b>Europe hors France</b>	<b>10 856</b>	<b>33,5%</b>	<b>9 046</b>	<b>+ 20,0%</b>	<b>+ 21,2%</b>
Amérique du Nord	2 328	7,2%	2 026	+ 14,9%	+ 15,9%
Dont États-Unis	1 436	4,4%	1 284	+ 11,9%	+ 10,2%
Dont Canada	892	2,8%	742	+ 20,2%	+ 26,4%
Amérique centrale et du Sud	2 006	6,2%	1 602	+ 25,2%	+ 24,6%
Afrique	832	2,6%	763	+ 9,1%	+ 13,5%
Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 965	6,1%	1 614	+ 21,7%	+ 25,5%
<b>International hors Europe</b>	<b>7 131</b>	<b>22,0%</b>	<b>6 005</b>	<b>+ 18,8%</b>	<b>+ 20,5%</b>
<b>Total International</b>	<b>17 987</b>	<b>55,6%</b>	<b>15 050</b>	<b>+ 19,5%</b>	<b>+ 20,9%</b>
<b>Chiffre d'affaires<sup>(*)</sup></b>	<b>32 365</b>	<b>100,0%</b>	<b>28 517</b>	<b>+ 13,5%</b>	<b>+ 14,2%</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

### 3. Résultats

#### 3.1 Résultat opérationnel sur activité/résultat opérationnel

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit à 3 549 millions d'euros, en hausse de près de 26 % par rapport au premier semestre 2022 (2 826 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 11,0 % (9,9 % au premier semestre 2022).

##### Résultat opérationnel sur activité (ROPA)/résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	% CA <sup>(*)</sup>	1 <sup>er</sup> semestre 2022	% CA <sup>(*)</sup>	Variation 2023/2022
Concessions	2 447	49,0%	1 899	45,6%	547
VINCI Autoroutes	1 640	55,2%	1 482	52,6%	158
VINCI Airports	780	43,8%	380	33,8%	400
Autres concessions	26	-	37	-	(11)
VINCI Energies	623	6,8%	507	6,5%	116
Cobra IS	230	7,5%	190	7,1%	40
VINCI Construction	299	2,0%	254	1,9%	46
VINCI Immobilier	(16)	(2,8%)	28	3,8%	(43)
Holdings	(34)	-	(52)	-	18
<b>Résultat opérationnel sur activité (ROPA)</b>	<b>3 549</b>	<b>11,0%</b>	<b>2 826</b>	<b>9,9%</b>	<b>724</b>
Paiements en actions (IFRS 2)	(260)	-	(138)	-	(122)
Résultats des sociétés mises en équivalence	63	-	34	-	29
Autres éléments opérationnels courants	41	-	(9)	-	50
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3 393</b>	<b>10,5%</b>	<b>2 713</b>	<b>9,5%</b>	<b>680</b>
Éléments opérationnels non courants	17	-	54	-	(37)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3 410</b>	<b>10,5%</b>	<b>2 767</b>	<b>9,7%</b>	<b>643</b>

NB : Le ROPA se définit comme le résultat opérationnel avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), de la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence et des autres éléments opérationnels courants et non courants

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

Pm : les états financiers du premier semestre 2022 ont été retraités des effets de la finalisation de l'allocation de prix d'acquisition de Cobra IS.

La contribution de la branche **concessions** s'élève à 2 447 millions d'euros (49,0 % du chiffre d'affaires), en hausse de près de 29 % par rapport à celle du premier semestre 2022 (1 899 millions d'euros et 45,6 % du chiffre d'affaires).

Le ROPA de **VINCI Autoroutes** s'élève à 1 640 millions d'euros et représente 55,2 % du chiffre d'affaires. Il s'améliore de près de 11 % par rapport au premier semestre 2022 (1 482 millions d'euros et 52,6 % du chiffre d'affaires).

Le ROPA de **VINCI Airports** s'établit à 780 millions d'euros. Il est en hausse de 105 % (+ 400 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2022 (380 millions d'euros). Cette évolution traduit notamment la hausse du chiffre d'affaires, la maîtrise des charges et l'intégration d'OMA au Mexique. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'établit à 43,8 % au premier semestre 2023, contre 33,8 % au premier semestre 2022.

Le ROPA de **VINCI Energies** s'élève à 623 millions d'euros et la marge opérationnelle à 6,8 %, en progression de 30 points de base par rapport au premier semestre 2022 (507 millions d'euros et 6,5 %). L'ensemble des activités et zones géographiques contribuent à cette très bonne performance.

Le ROPA de **Cobra IS** s'élève à 230 millions d'euros au premier semestre 2023 et le taux de marge opérationnelle à 7,5 % (respectivement 190 millions d'euros et 7,1 % au premier semestre 2022), évolution traduisant la croissance de l'activité.

Le ROPA de **VINCI Construction** s'élève à 299 millions d'euros (254 millions d'euros au premier semestre 2022). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires ressort à 2,0 % au premier semestre 2023 (1,9 % au premier semestre 2022). Il convient de noter que compte tenu de la forte saisonnalité de certaines activités et géographies qui affecte la couverture des frais généraux, le taux de ROPA/chiffre d'affaires du premier semestre n'est pas représentatif de la performance annuelle du pôle.

**VINCI Immobilier** : le ROPA s'établit à - 16 millions d'euros avec un taux de ROPA/chiffre d'affaires de - 2,8 %, en baisse par rapport au premier semestre 2022 (+ 28 millions d'euros et 3,8 % du chiffre d'affaires).

Le ROPA des **holdings** comprend l'amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'allocation du prix d'acquisition de Cobra IS pour un montant de 64 millions d'euros aux premiers semestres 2022 et 2023.

Le résultat opérationnel courant (ROC) ressort à 3 393 millions d'euros contre 2 713 millions d'euros au premier semestre 2022. Il prend en compte :

- la charge sur paiements en actions (avantages consentis aux salariés dans le cadre des plans d'épargne Groupe et des plans d'actions de performance) pour un montant de 260 millions d'euros (138 millions d'euros au premier semestre 2022) ; cette évolution résulte principalement de la prise en compte de nouvelles hypothèses pour l'évaluation de la charge des plans d'épargne en France ;
- la contribution des sociétés mises en équivalence pour un montant de 63 millions d'euros (34 millions d'euros au premier semestre 2022) ;
- les autres éléments opérationnels courants qui représentent un produit net de 41 millions d'euros (perte nette de 9 millions d'euros au premier semestre 2022).

### Résultat opérationnel courant par pôle

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	% CA <sup>(*)</sup>	1 <sup>er</sup> semestre 2022	% CA <sup>(*)</sup>	Variation 2023/2022
Concessions	2 502	50,1%	1 877	45,1%	625
VINCI Autoroutes	1 631	54,9%	1 475	52,4%	156
VINCI Airports	811	45,5%	363	32,2%	448
Autres concessions	60		39		22
VINCI Energies	558	6,1%	455	5,9%	103
Cobra IS	234	7,6%	195	7,3%	38
VINCI Construction	229	1,5%	207	1,5%	21
VINCI Immobilier	(1)	(0,2%)	37	5,1%	(38)
Holdings	(128)		(58)	-	(70)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3 393</b>	<b>10,5%</b>	<b>2 713</b>	<b>9,5%</b>	<b>680</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

Les éléments opérationnels non courants du premier semestre 2023 s'élèvent à 17 millions d'euros et concernent essentiellement les impacts liés à la prise de contrôle par VINCI Highways de la société Via40 Express en Colombie (voir paragraphe 1 – Faits marquants de la période).

Le résultat opérationnel, après prise en compte des éléments opérationnels courants et non courants, s'élève à 3 410 millions d'euros au premier semestre 2023, en hausse de 23 % par rapport à celui du premier semestre 2022 (2 767 millions d'euros).

## 3.2 Résultat net

Le résultat net consolidé part du Groupe du premier semestre 2023 s'établit à 2 089 millions d'euros, représentant 6,5 % du chiffre d'affaires du semestre. Il progresse de 12,6 % par rapport au premier semestre 2022 (1 855 millions d'euros, retraité de l'impact de l'amortissement des actifs incorporels de Cobra IS suite à l'allocation du prix d'acquisition, soit 6,5 % du chiffre d'affaires).

Le résultat net par action du semestre, après prise en compte des instruments dilutifs, s'élève à 3,65 euros en hausse de 12,0 % par rapport à celui du premier semestre 2022 (3,26 euros par action).

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 340 millions d'euros (265 millions d'euros au premier semestre 2022). La hausse des rendements des placements de trésorerie et l'impact positif d'une opération de débouclage de swaps de taux liés à la dette d'acquisition de l'aéroport Londres Gatwick a permis de neutraliser une partie des effets des fortes hausses des taux d'intérêt sur l'encours de la dette à taux variable ainsi que les impacts du financement des opérations de croissance externe réalisées à l'international notamment dans les concessions.

Au premier semestre 2023, le coût moyen de la dette financière brute long terme s'est élevé à 3,0 %<sup>6</sup> (2,1 % au premier semestre 2022 et 2,5 % sur l'ensemble de l'année 2022).

Les autres produits et charges financiers présentent un solde négatif de 16 millions d'euros (contre un solde positif de 124 millions d'euros au premier semestre 2022). Ils comprennent :

- le coût de l'actualisation des provisions pour remise en état des actifs incorporels concédés et des engagements de retraite pour - 38 millions d'euros (produit net de 43 millions d'euros au premier semestre 2022 suite à la forte hausse des taux projetés) ;
- un produit de 38 millions d'euros au titre des intérêts financiers capitalisés sur les investissements en cours dans les concessions (11 millions d'euros au premier semestre 2022) ;
- les charges financières relatives aux contrats de locations IFRS 16 pour - 30 millions d'euros (- 23 millions d'euros au premier semestre 2022) ;
- une charge d'intérêts sur des avances reçues à caractère long terme de - 38 millions d'euros (0 en 2022) ;
- la variation de juste valeur des instruments de capitaux propres pour un montant positif de 53 millions d'euros, concernant essentiellement la participation dans le groupe ADP (59 millions d'euros au premier semestre 2022).

<sup>6</sup> Coût moyen porté à 4,2 % après prise en compte de l'impact positif non récurrent de 167 millions d'euros lié à la restructuration de la dette d'acquisition de l'aéroport de Londres Gatwick.

La charge d'impôt du semestre s'élève à 816 millions d'euros correspondant à un taux effectif d'impôt de 27,3 %, contre respectivement 741 millions d'euros et 28,6% au premier semestre 2022. Cette évolution traduit l'augmentation des résultats avant impôts du Groupe.

La quote-part de résultat bénéficiaire attribuable aux minoritaires s'élève à 148 millions d'euros (30 millions d'euros au premier semestre 2022) concernant essentiellement l'aéroport Londres Gatwick et le groupe aéroportuaire mexicain OMA.

## 4. Flux de trésorerie

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Variation 2023/2022
<b>Capacité d'autofinancement avant impôt et coût de l'endettement</b>	<b>5 309</b>	<b>4 526</b>	<b>783</b>
<b>% du chiffre d'affaires</b>	<b>16,4%</b>	<b>15,9%</b>	
Variations du besoin en fonds de roulement et des provisions courantes	(1 952)	(2 581)	629
Impôts payés	(1 202)	(771)	(431)
Intérêts financiers nets payés	(313)	(273)	(40)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	66	48	18
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité (avant autres avances à caractère long terme)</b>	<b>1 907</b>	<b>949</b>	<b>958</b>
Investissements opérationnels nets de cessions et des autres avances à caractère long terme	(747)	(546)	(201)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées	(316)	(310)	(6)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>844</b>	<b>93</b>	<b>751</b>
Investissements de développement dans les concessions	(583)	(374)	(209)
<i>dont VINCI Autoroutes</i>	<i>(288)</i>	<i>(288)</i>	-
<i>dont VINCI Airports</i>	<i>(187)</i>	<i>(65)</i>	<i>(122)</i>
<i>dont autres</i>	<i>(108)</i>	<i>(21)</i>	<i>(87)</i>
<b>Cash-flow libre</b>	<b>261</b>	<b>(281)</b>	<b>542</b>
<i>dont concessions</i>	<i>1 649</i>	<i>1 651</i>	<i>(2)</i>
<i>dont VINCI Energies, Cobra IS et VINCI Construction</i>	<i>(1 416)</i>	<i>(1 867)</i>	<i>451</i>
<i>dont VINCI Immobilier et holdings</i>	<i>29</i>	<i>(64)</i>	<i>93</i>
Investissements financiers nets	(676)	(750)	74
Autres	25	2	23
<b>Cash-flow disponible après financement de la croissance</b>	<b>(389)</b>	<b>(1 029)</b>	<b>639</b>
Augmentations et réductions de capital	573	378	195
Opérations sur actions propres	(251)	(905)	654
Dividendes versés	(1 839)	(1 298)	(541)
<b>Sous-total opérations en capital</b>	<b>(1 517)</b>	<b>(1 824)</b>	<b>308</b>
<b>Flux nets de la période</b>	<b>(1 906)</b>	<b>(2 853)</b>	<b>947</b>
Autres variations	(468)	264	(732)
<b>Variation de l'endettement financier net</b>	<b>(2 374)</b>	<b>(2 589)</b>	<b>215</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>(20 910)</b>	<b>(22 127)</b>	<b>1 217</b>

L'Ebitda s'élève à 5 309 millions d'euros au premier semestre 2023 (4 526 millions d'euros au premier semestre 2022). Il représente 16,4 % du chiffre d'affaires (15,9 % au premier semestre 2022).

L'Ebitda des **concessions** s'améliore de 22 % à 3 472 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022 (2 842 millions d'euros). Il représente 69,5 % du chiffre d'affaires (68,3 % au premier semestre 2022).

L'Ebitda de **VINCI Autoroutes** progresse de 7,9 % à 2 280 millions d'euros (2 114 millions d'euros au premier semestre 2022). Le taux d'Ebitda/chiffre d'affaires ressort à 76,7 % (75,1 % au premier semestre 2022).

L'Ebitda de **VINCI Airports** s'élève à 1 083 millions d'euros en hausse de 71 % par rapport au premier semestre 2022 (632 millions d'euros). Le taux d'Ebitda/chiffre d'affaires s'établit à 60,8 % au premier semestre 2023 (56,1 % au premier semestre 2022) et prend en compte l'intégration du groupe aéroportuaire mexicain OMA.

L'Ebitda de **VINCI Energies** s'élève à 726 millions d'euros, soit 8,0 % du chiffre d'affaires, en hausse de près de 18 % par rapport au premier semestre 2022 (respectivement 618 millions d'euros et 8,0 % du chiffre d'affaires).

L'Ebitda de **Cobra IS** s'élève à 297 millions d'euros, représentant 9,7 % du chiffre d'affaires en croissance de près de 27 % par rapport au premier semestre 2022 (respectivement 234 millions d'euros et 8,8 % du chiffre d'affaires).

L'Ebitda de **VINCI Construction** s'élève à 602 millions d'euros, soit 4,0 % du chiffre d'affaires, contre 578 millions d'euros au premier semestre 2022 (4,3 % du chiffre d'affaires).

### Ebitda par pôle

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	% CA <sup>(*)</sup>	1 <sup>er</sup> semestre 2022	% CA <sup>(*)</sup>	Variation 2023/2022
Concessions	3 472	69,5%	2 842	68,3%	630
VINCI Autoroutes	2 280	76,7%	2 114	75,1%	166
VINCI Airports	1 083	60,8%	632	56,1%	451
Autres concessions	109	-	96	-	13
VINCI Energies	726	8,0%	618	8,0%	109
Cobra IS	297	9,7%	234	8,8%	63
VINCI Construction	602	4,0%	578	4,3%	23
VINCI Immobilier	-	-0,1%	42	5,8%	(43)
Holdings	212	-	212	-	1
<b>Ebitda</b>	<b>5 309</b>	<b>16,4%</b>	<b>4 526</b>	<b>15,9%</b>	<b>783</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe.

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes habituellement négative au premier semestre en raison de la saisonnalité des activités des branches énergie et construction génère une consommation de trésorerie de 1 952 millions d'euros, nettement inférieure à celle du premier semestre 2022 (- 2 581 millions d'euros).

Les impôts payés augmentent de 431 millions d'euros à 1 202 millions d'euros (771 millions d'euros au premier semestre 2022).

Les intérêts financiers nets payés s'élèvent à 313 millions d'euros au premier semestre 2023, en hausse de 40 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022 (273 millions d'euros).

Les dividendes versés par les sociétés mises en équivalence s'élèvent à 66 millions d'euros au premier semestre 2023 (48 millions d'euros au premier semestre 2022).

Les **flux de trésorerie liés à l'activité**<sup>7</sup> ressortent ainsi à 1 907 millions d'euros, en forte hausse de 958 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022 (949 millions d'euros).

Les investissements opérationnels, net des cessions et des variations des avances à caractère long terme, sont en hausse de près de 37 % par rapport au premier semestre 2022 (546 millions d'euros) à 747 millions d'euros ; ils comprennent 125 millions d'euros investis par Cobra IS dans les projets d'énergies renouvelables, ainsi que 415 millions d'euros investis par VINCI Construction (313 millions d'euros au premier semestre 2022).

Après prise en compte des remboursements de dettes de location pour 316 millions d'euros (310 millions d'euros au premier semestre 2022), le **cash-flow opérationnel**<sup>7</sup> s'établit à 844 millions d'euros (93 millions d'euros au premier semestre 2022).

Les investissements de développement dans les concessions et les partenariats public-privé se sont élevés à 583 millions d'euros (374 millions d'euros au premier semestre 2022). Ils comprennent 288 millions d'euros investis par VINCI Autoroutes (stables par rapport au premier semestre 2022) et 187 millions d'euros par VINCI Airports (65 millions d'euros au premier semestre 2022), notamment au Mexique, au Portugal et à Belgrade en Serbie.

Le **cash-flow libre**<sup>7</sup> est positif de 261 millions d'euros (contre un flux net négatif de 281 millions d'euros au premier semestre 2022). Il se décompose en :

- un flux net positif de 1 649 millions d'euros dans les concessions (+1 651 millions d'euros au premier semestre 2022), dont + 1 224 millions d'euros chez VINCI Autoroutes et +357 millions d'euros chez VINCI Airports ;
- un flux net négatif de - 27 millions d'euros chez VINCI Energies (- 247 millions d'euros au premier semestre 2022) ;
- un flux net négatif de - 193 millions d'euros chez Cobra IS (- 265 millions d'euros au premier semestre 2022) ;
- un flux net négatif de - 1 196 millions d'euros chez VINCI Construction (- 1 355 millions d'euros au premier semestre 2022).

Il convient de rappeler que l'essentiel du cash-flow libre du Groupe est généré au second semestre de l'exercice.

<sup>7</sup> Voir glossaire

Les investissements financiers, nets des cessions, représentent un montant de 676 millions d'euros, concernant essentiellement les opérations de croissance externe réalisées par VINCI Energies ainsi que la prise de contrôle de Via 40 Express en Colombie et l'acquisition de 55% du capital d'Entrevias au Brésil par VINCI Highways. Au premier semestre 2022, ils s'étaient élevés à 750 millions d'euros.

Les opérations sur le capital ont contribué à une génération nette de trésorerie de 322 millions d'euros (contre un flux net négatif de 527 millions d'euros au premier semestre 2022). Elles comprennent des rachats d'actions VINCI sur le marché pour 250 millions d'euros (2,4 millions d'actions à un prix moyen de 104,22 euros par action) dans le cadre du programme de rachat d'actions, ainsi que les augmentations de capital de VINCI SA pour 570 millions d'euros au titre des plans d'épargne Groupe, représentant 7,0 millions d'actions créées.

Les dividendes versés par le Groupe au cours du semestre se sont élevés à 1 839 millions d'euros (1 298 millions d'euros au premier semestre 2022), dont 1 693 millions d'euros versés par VINCI au titre du solde du dividende 2022 (3,00 euros par action).

L'ensemble de ces flux s'est traduit par une augmentation de l'endettement financier net sur le semestre de 2,4 milliards d'euros, le portant ainsi à 20,9 milliards d'euros au 30 juin 2023.

## 5. Bilan et endettement financier net

Les actifs non courants s'élèvent à 67,2 milliards d'euros au 30 juin 2023 (61,5 milliards d'euros au 30 juin 2022 ; 65,5 milliards d'euros au 31 décembre 2022). Par pôle, ils se répartissent ainsi : 44,1 milliards d'euros pour la branche concessions (40,6 milliards d'euros au 30 juin 2022 ; 42,9 milliards d'euros au 31 décembre 2022), 8,3 milliards d'euros pour VINCI Energies (8,2 milliards d'euros au 31 décembre 2022), 7,1 milliards d'euros pour Cobra IS (6,9 milliards d'euros au 31 décembre 2022) et 6,5 milliards d'euros pour VINCI Construction (6,5 milliards d'euros au 31 décembre 2022). L'augmentation du semestre concerne principalement VINCI Concessions et VINCI Energies.

Après prise en compte d'un excédent net de fonds de roulement, principalement localisé chez VINCI Energies, Cobra IS et VINCI Construction, de près de 11,0 milliards d'euros, en diminution de 2,1 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2022 (13,1 milliards d'euros) et en hausse de plus de 2,3 milliards d'euros par rapport au 30 juin 2022 (8,6 milliards d'euros), les capitaux engagés s'élèvent à 56,3 milliards d'euros au 30 juin 2023 (52,8 milliards d'euros au 30 juin 2022 et 52,5 milliards d'euros au 31 décembre 2022).

Les capitaux engagés de la branche concessions représentent 41,9 milliards d'euros, soit 74 % du total (74 % au 30 juin 2022 et 77 % au 31 décembre 2022).

Les capitaux propres s'établissent à 30,8 milliards d'euros au 30 juin 2023, en augmentation de 4,7 milliards d'euros par rapport au 30 juin 2022 (26,1 milliards d'euros) et de 1,4 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2022 (29,4 milliards d'euros). Ils comprennent les intérêts minoritaires pour 3,8 milliards d'euros (1,9 milliard d'euros au 30 juin 2022 et 3,5 milliards d'euros au 31 décembre 2022), qui concernent essentiellement l'aéroport Londres Gatwick et le groupe aéroportuaire mexicain OMA.

Le nombre d'actions composant le capital s'élève à 596 431 645 au 30 juin 2023 (589 387 330 au 31 décembre 2022). Les actions autodétenues représentent 4,4 % du capital au 30 juin 2023 (4,4 % au 31 décembre 2022).

L'endettement financier net s'élève à 20,9 milliards d'euros au 30 juin 2023, en baisse de 1,2 milliard d'euros sur douze mois (22,1 milliards d'euros au 30 juin 2022) et en hausse de 2,4 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2022 (18,5 milliards d'euros). Il se décompose entre des dettes financières brutes à long terme de 28,9 milliards d'euros (27,8 milliards d'euros au 31 décembre 2022) et une trésorerie nette gérée de 8,0 milliards d'euros (9,2 milliards d'euros au 31 décembre 2022).

L'endettement financier net de la branche concessions, y compris ses holdings, s'élève à 30,0 milliards d'euros, en baisse de près de 1,8 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2022 (31,7 milliards d'euros) conséquence d'une augmentation de capital de VINCI Concessions par VINCI SA pour 1,6 milliard d'euros. VINCI Energies, Cobra IS et VINCI Construction affichent un excédent financier net de 1,7 milliard d'euros (contre un excédent financier net de 1,4 milliard d'euros au 30 juin 2022 et de 3,7 milliards d'euros au 31 décembre 2022). Les holdings et autres activités présentent un excédent financier net de 7,4 milliards d'euros (9,5 milliards d'euros au 31 décembre 2022). Cet excédent comprend à hauteur de 12,9 milliards d'euros le solde net entre les prêts consentis aux filiales du Groupe et les placements réalisés par celles-ci en interne.

Le ratio endettement financier net/fonds propres s'établit à 0,7 au 30 juin 2023 (0,6 au 31 décembre 2022). L'endettement financier rapporté à la Cafice sur 12 mois glissants s'établit à 1,9 à fin juin 2023 (2,4 à fin juin 2022 ; 1,8 au 31 décembre 2022).

La liquidité du Groupe au 30 juin 2023 ressort à 18,5 milliards d'euros (14,0 milliards d'euros au 30 juin 2022 et 19,7 milliards d'euros au 31 décembre 2022). Elle se répartit entre une trésorerie nette gérée de 8,0 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaire confirmées et non utilisées par VINCI SA, pour un total de 10,5 milliards d'euros, dont 8,0 milliards d'euros à échéance novembre 2025 pour la quasi-totalité de ce montant (7,7 milliards d'euros) et 2,5 milliards d'euros à échéance juillet 2023. Cette dernière ligne, compte tenu du niveau élevé de la trésorerie disponible du Groupe, n'a pas été reconduite.

## Excédent (endettement) financier net

(en millions d'euros)	dont			dont			Variation		Variation	
	30/06/2023	EFN externe	EFN /Cafice	30/06/2022	EFN externe	31/12/2022	EFN externe	30/06/2023 / 30/06/2022	30/06/2023 / 31/12/2022	
Concessions	(29 967)	(19 436)	x 4,4	(32 360)	(19 453)	(31 735)	(18 880)	2 393	1 768	
VINCI Autoroutes	(16 374)	(12 381)	x 3,6	(17 088)	(13 257)	(16 985)	(12 578)	714	611	
VINCI Airports	(9 434)	(6 246)	x 4,6	(11 251)	(5 488)	(11 132)	(5 674)	1 817	1 698	
Autres concessions	(4 159)	(809)		(4 021)	(709)	(3 618)	(628)	(138)	(541)	
VINCI Energies	(461)	473	x 0,3	(42)	404	(129)	532	(419)	(331)	
Cobra IS	334	334		(125)	(125)	404	404	459	(69)	
VINCI Construction	1 789	1 778		1 569	1 404	3 460	1 879	219	(1 672)	
Holdings & divers	7 395	(4 059)		8 831	(4 358)	9 464	(2 471)	(1 436)	(2 070)	
<b>Total</b>	<b>(20 910)</b>	<b>(20 910)</b>	<b>x 1,9</b>	<b>(22 127)</b>	<b>(22 127)</b>	<b>(18 536)</b>	<b>(18 536)</b>	<b>1 217</b>	<b>(2 374)</b>	

## 6. Carnet de commandes

Le carnet de commandes de VINCI Energies, Cobra IS et VINCI Construction au 30 juin 2023 s'établit à 61,5 milliards d'euros, plus haut niveau historique, en progression de 7 % par rapport au 31 décembre 2022 (+ 7 % en France ; + 7 % à l'international). Il représente 13,5 mois d'activité moyenne de ces trois pôles. L'international représente 69 % du total à fin juin 2023.

Le carnet de commandes de VINCI Energies au 30 juin 2023 s'établit à 14,7 milliards d'euros, en hausse de près de 18 % depuis le début de l'année (France : + 11 % ; international : + 23 %) et de 16 % sur 12 mois (France : + 7 % ; international : + 23 %). Il représente près de 10 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes de Cobra IS ressort à 13,3 milliards d'euros au 30 juin 2023, en hausse de 20 % depuis le 31 décembre 2022 (Europe : + 49 % ; international hors Europe : - 14 %). Il représente 27 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes de VINCI Construction s'élève à 33,6 milliards d'euros, stable sur six mois (France : + 6 % ; international : - 4 %) et en légère baisse de -2 % sur 12 mois (France : +5 % ; international : - 6 %). Il représente 13 mois d'activité moyenne du pôle.

### Carnet de commandes<sup>(\*)</sup>

(en milliards d'euros)	30/06/2023	dont		30/06/2022	31/12/2022
		France	international		
VINCI Energies	14,7	6,2	8,5	12,7	12,4
Cobra IS	13,3	-	13,2	9,3	11,1
VINCI Construction	33,6	13,0	20,6	34,3	33,8
<b>Total</b>	<b>61,5</b>	<b>19,2</b>	<b>42,4</b>	<b>56,2</b>	<b>57,3</b>
VINCI Immobilier	0,8	0,8	-	1,1	1,2

(\*) Données non auditées

## 7. Evènements post-clôture et perspectives

### 7.1 Evènements post-clôture

#### Grand Paris Express

En juillet 2023, le groupement Intencités15, réunissant plusieurs filiales de VINCI Construction et de VINCI Energies a remporté le premier marché de conception-réalisation du Grand Paris Express, portant sur un tronçon de la ligne 15 Ouest. Celui-ci, situé en zone urbaine très dense, permettra de relier la gare de Pont de Sèvres à La Défense (Hauts-de-Seine). D'un montant de plus de 2,7 milliards d'euros, dont environ 72 % seront effectués par des entreprises du Groupe, le contrat recouvre notamment la conception et la construction tous corps d'état de 14 km de tunnels et de cinq gares.

#### Mise en service de la ferme photovoltaïque de Belmonte au Brésil

La ferme photovoltaïque de Belmonte dans la région du Nordeste au Brésil, développée par Cobra IS et d'une capacité de 570 MW, a été mise en service fin juillet.

Les travaux relatifs à de nouveaux projets de centrales photovoltaïques en Espagne et au Brésil, cumulant une capacité d'environ 1,4 GW, devraient être lancés dans les prochains mois.

**VINCI Airports**

En juillet, VINCI Airports et sa filiale ANA ont finalisé le contrat de concession de 40 ans pour la gestion des sept aéroports de l'archipel du Cap-Vert, ayant accueilli 2,8 millions de passagers en 2019.

**Opérations de financement**

En juillet, VINCI SA a placé un « tap » de 100 millions d'euros sur son émission réalisée en octobre 2022 à échéance octobre 2032.

**7.2 Perspectives**

Les bonnes performances réalisées au premier semestre 2023 confortent les indications présentées en février dernier à l'occasion de la publication des comptes annuels 2022.

Hors événements exceptionnels, le Groupe confirme qu'il envisage pour 2023 :

- une nouvelle progression de son chiffre d'affaires et de son résultat opérationnel, d'une ampleur toutefois plus modeste que celle observée en 2022 ;
- un résultat net légèrement supérieur à son niveau de 2022, malgré la hausse sensible des frais financiers ;
- un cash-flow libre du Groupe - prenant notamment en compte la hausse des investissements dans l'aéroportuaire et dans les énergies renouvelables - dans le haut de la fourchette de 4,0 à 4,5 milliards d'euros précédemment indiquée.

Les tendances 2023 par pôle sont les suivantes :

- VINCI Autoroutes prévoit, sur l'ensemble de l'année, un niveau de trafic du même ordre que celui de 2022 ;
- VINCI Airports anticipe une poursuite du redressement de son trafic passagers - sans pour autant retrouver au global son niveau de 2019 dès 2023 en raison de la reprise plus tardive observée en Asie - et une nouvelle amélioration de ses résultats opérationnels ;
- VINCI Energies devrait bénéficier d'une nouvelle croissance d'activité, toujours tirée par la bonne orientation de ses marchés et l'intégration des dernières acquisitions, et conforter sa marge opérationnelle ;
- Cobra IS, fort d'un carnet de commandes d'un niveau très élevé, table sur un chiffre d'affaires en hausse d'au moins 10 % tirée par la montée en régime des grands projets EPC remportés dernièrement et la bonne tenue de ses activités de fonds de commerce ;
- le portefeuille d'actifs de production d'énergie renouvelable, s'enrichira de nouveaux projets et la capacité totale, en construction ou en exploitation, sera d'au moins 2 GW d'ici la fin de l'exercice ;
- VINCI Construction devrait enregistrer une nouvelle progression de son activité, tout en restant sélectif dans sa prise d'affaires et continuer ainsi d'améliorer sa marge opérationnelle.

Ces différentes indications pourront être précisées dans le cadre de l'information trimestrielle au 30 septembre 2023, en fonction notamment des données de trafic enregistrées au cours de l'été par VINCI Autoroutes et par VINCI Airports.

**8. Acompte sur dividende**

Le Conseil d'administration du 27 juillet 2023 a approuvé le paiement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2023 d'un montant de 1,05 euro par action. Il sera versé le jeudi 16 novembre 2023 (date de détachement du coupon : le 14 novembre 2023).

**9. Principales transactions avec les parties liées**

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note K.28 des comptes consolidés semestriels résumés.

**10. Facteurs de risques**

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note D. Facteurs de risques et procédures de gestion du rapport de gestion du document d'enregistrement universel 2022.

# Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2023

<b>États financiers consolidés semestriels</b>	<b>15</b>
Compte de résultat consolidé de la période	15
État du résultat global consolidé de la période	16
Bilan consolidé	17
Tableau des flux de trésorerie consolidés	19
Variation des capitaux propres consolidés	21
<b>Annexe aux comptes consolidés semestriels</b>	<b>22</b>

---

# États financiers consolidés semestriels

## Compte de résultat consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022 (*)	Exercice 2022
<b>Chiffre d'affaires (**)</b>	<b>1-2</b>	<b>32 365</b>	<b>28 517</b>	<b>61 675</b>
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires		369	263	590
Chiffre d'affaires total		32 735	28 779	62 265
Produits des activités annexes		163	94	249
Charges opérationnelles	4	(29 348)	(26 048)	(55 691)
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1-4</b>	<b>3 549</b>	<b>2 826</b>	<b>6 824</b>
Paiements en actions (IFRS 2)	27	(260)	(138)	(356)
Résultat des sociétés mises en équivalence	4-10	63	34	22
Autres éléments opérationnels courants		41	(9)	(9)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4</b>	<b>3 393</b>	<b>2 713</b>	<b>6 481</b>
Éléments opérationnels non courants	4	17	54	8
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4</b>	<b>3 410</b>	<b>2 767</b>	<b>6 489</b>
Coût de l'endettement financier brut		(523)	(306)	(750)
Produits financiers des placements de trésorerie		183	41	136
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>5</b>	<b>(340)</b>	<b>(265)</b>	<b>(614)</b>
Autres produits et charges financiers	6	(16)	124	279
Impôts sur les bénéfices	7	(816)	(741)	(1 737)
<b>Résultat net</b>		<b>2 238</b>	<b>1 885</b>	<b>4 417</b>
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		148	30	157
<b>Résultat net - part du Groupe</b>		<b>2 089</b>	<b>1 855</b>	<b>4 259</b>
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	8	3,70	3,29	7,55
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	8	3,65	3,26	7,47

(\*) Les états financiers du premier semestre 2022 ont été retraités des effets de la finalisation de l'allocation de prix d'acquisition de Cobra IS. Voir Note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

(\*\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

## État du résultat global consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022 (*)	Exercice 2022
<b>Résultat net</b>	<b>2 238</b>	<b>1 885</b>	<b>4 417</b>
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net (**)	(267)	299	514
Coûts de couverture	62	9	11
Impôts (***)	42	(84)	(110)
Écarts de conversion	557	356	22
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	(12)	234	359
<b>Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>382</b>	<b>813</b>	<b>795</b>
Instruments de capitaux propres	(1)	-	-
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	82	452	362
Impôts	(21)	(106)	(97)
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	-	-	2
<b>Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</b>	<b>60</b>	<b>345</b>	<b>266</b>
<b>Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>443</b>	<b>1 159</b>	<b>1 061</b>
<b>Résultat global</b>	<b>2 680</b>	<b>3 043</b>	<b>5 478</b>
<i>dont part attribuable au Groupe</i>	<i>2 278</i>	<i>2 982</i>	<i>5 361</i>
<i>dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>402</i>	<i>62</i>	<i>117</i>

(\*) Les états financiers du premier semestre 2022 ont été retraités des effets de la finalisation de l'allocation de prix d'acquisition de Cobra IS. Voir Note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

(\*\*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert impacte le résultat.

Au premier semestre 2023, ces variations se décomposent en un impact négatif des couvertures de flux de trésorerie pour 237 millions d'euros et un impact négatif des couvertures d'investissement net pour 30 millions d'euros.

(\*\*\*) Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace) et aux coûts de couverture.

## Bilan consolidé

## Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2023	30/06/2022 <sup>(*)</sup>	31/12/2022
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	28 922	25 437	28 224
Goodwill	9	17 476	16 400	17 360
Autres immobilisations incorporelles	15.1	9 185	8 244	9 045
Immobilisations corporelles	15.2	11 255	10 335	10 805
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 194	1 001	1 014
Autres actifs financiers non courants	11-13	2 820	2 886	2 588
Instruments dérivés actifs non courants		134	220	376
Impôts différés actifs		951	770	883
<b>Total actifs non courants</b>		<b>71 937</b>	<b>65 293</b>	<b>70 294</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks et travaux en cours	16	1 958	1 719	1 785
Clients et autres débiteurs	16	20 314	18 540	18 092
Autres actifs courants	16	7 976	6 992	7 402
Actifs d'impôt exigible		445	332	259
Autres actifs financiers courants		96	96	84
Instruments dérivés actifs courants		129	153	115
Actifs financiers de gestion de trésorerie	23	398	279	755
Disponibilités et équivalents de trésorerie	23	10 760	9 632	12 578
<b>Total actifs courants</b>		<b>42 076</b>	<b>37 744</b>	<b>41 070</b>
Actifs destinés à être cédés		649	699	627
<b>Total actifs</b>		<b>114 662</b>	<b>103 736</b>	<b>111 991</b>

(\*) Les états financiers au 30 juin 2022 ont été retraités des effets de la finalisation de l'allocation de prix d'acquisition de Cobra IS. Voir Note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

## Bilan consolidé

## Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2023	30/06/2022 <sup>(*)</sup>	31/12/2022
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social	20.1	1 491	1 492	1 473
Primes liées au capital		13 271	12 610	12 719
Titres autodétenus	20.2	(2 163)	(2 681)	(2 088)
Réserves consolidées		12 447	11 219	9 872
Réserves de conversion		49	55	(240)
Résultat net - part du Groupe		2 089	1 855	4 259
Opérations reconnues directement en capitaux propres	20.3	(157)	(348)	(56)
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>27 029</b>	<b>24 202</b>	<b>25 939</b>
Capitaux propres - part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	20.4	3 819	1 926	3 470
<b>Total capitaux propres</b>		<b>30 849</b>	<b>26 128</b>	<b>29 409</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions non courantes	17	1 023	1 010	961
Provisions pour avantages du personnel	26	1 077	1 131	1 149
Emprunts obligataires	22	21 320	20 089	20 425
Autres emprunts et dettes financières	22	3 116	2 976	3 205
Instruments dérivés passifs non courants		1 786	1 226	1 939
Dettes de location non courantes	18	1 616	1 614	1 580
Autres passifs non courants		927	1 002	894
Impôts différés passifs		4 273	3 452	4 162
<b>Total passifs non courants</b>		<b>35 138</b>	<b>32 500</b>	<b>34 316</b>
<b>Passifs courants</b>				
Provisions courantes	16	6 656	5 970	6 599
Fournisseurs	16	13 935	12 590	13 088
Autres passifs courants	16	20 562	17 266	20 315
Passifs d'impôt exigible		491	372	607
Dettes de location courantes	18	527	531	522
Instruments dérivés passifs courants		501	473	440
Dettes financières courantes	22	5 613	7 653	6 368
<b>Total passifs courants</b>		<b>48 286</b>	<b>44 857</b>	<b>47 939</b>
Passifs directement associés aux actifs destinés à être cédés		390	252	327
<b>Total passifs et capitaux propres</b>		<b>114 662</b>	<b>103 736</b>	<b>111 991</b>

(\*) Les états financiers au 30 juin 2022 ont été retraités des effets de la finalisation de l'allocation de prix d'acquisition de Cobra IS. Voir Note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022 (*)	Exercice 2022
<b>Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)</b>		<b>2 238</b>	<b>1 885</b>	<b>4 417</b>
Dotations aux amortissements		1 848	1 765	3 613
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		33	(47)	-
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		158	110	162
Résultat sur cessions		(28)	(78)	(68)
Variations de juste valeur des instruments financiers		(1)	(91)	(236)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		(88)	(36)	(42)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	340	265	614
Coûts d'emprunt immobilisés		(38)	(11)	(29)
Charges financières associées aux contrats de location	6	30	23	48
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		816	741	1 737
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>1</b>	<b>5 309</b>	<b>4 526</b>	<b>10 215</b>
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	16	(1 952)	(2 581)	392
Impôts payés		(1 202)	(771)	(1 603)
Intérêts financiers nets payés		(313)	(273)	(563)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		66	48	92
Autres avances à caractère long terme (**)		75	-	854
<b>Flux nets de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>I</b>	<b>1 982</b>	<b>949</b>	<b>9 387</b>
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(889)	(617)	(2 621)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		67	71	165
Investissements opérationnels (nets de cessions)	1	(822)	(546)	(2 456)
Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)		(538)	(385)	(880)
Créances financières (contrats de PPP et autres)		(45)	11	44
Investissements de développement (concessions et PPP)	1	(583)	(374)	(836)
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)		(397)	(323)	(2 131) (***)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		90	6	23
Disponibilités et équivalents de trésorerie des sociétés acquises		111	33	140 (***)
Investissements financiers nets hors dettes financières reprises lors de regroupements d'entreprises		(196)	(284)	(1 967) (***)
Autres		(239)	(255)	(59)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>	<b>II</b>	<b>(1 840)</b>	<b>(1 459)</b>	<b>(5 318)</b>
Augmentations, réductions de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres		570	379	491
Opérations sur actions propres	20.2	(251)	(905)	(1 100)
Augmentations et réductions de capital des filiales souscrites par des tiers		2	-	-
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		1	(2)	(53)
Dividendes payés	21	(1 839)	(1 298)	(1 892)
- aux actionnaires de VINCI SA		(1 694)	(1 266)	(1 830)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(145)	(31)	(62)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts à long terme		1 705	857	2 786
Remboursements d'emprunts à long terme		(1 388)	(1 190)	(3 653)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées		(316)	(310)	(661)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(147)	1 650	1 245
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>III</b>	<b>(1 663)</b>	<b>(817)</b>	<b>(2 836)</b>
Autres variations	IV	62	102	74
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>I+II+III+IV</b>	<b>(1 459)</b>	<b>(1 225)</b>	<b>1 306</b>
<b>Trésorerie nette à l'ouverture</b>		<b>11 495</b>	<b>10 188</b>	<b>10 188</b>
<b>Trésorerie nette à la clôture</b>	<b>23</b>	<b>10 036</b>	<b>8 963</b>	<b>11 495</b>

(\*) Les états financiers du premier semestre 2022 ont été retraités des effets de la finalisation de l'allocation de prix d'acquisition de Cobra IS. Voir Note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

(\*\*) Avances long terme reçues de l'*offtaker* au titre de Polo Carmópolis au Brésil.

(\*\*\*) Incluant l'acquisition des activités du groupe aéroportuaire OMA au Mexique. Voir Note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

## Variation de l'endettement financier net de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022 (*)	Exercice 2022
<b>Endettement financier net en début de période</b>		<b>(18 536)</b>	<b>(19 539)</b>	<b>(19 539)</b>
Variation de la trésorerie nette		(1 459)	(1 225)	1 306
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		147	(1 650)	(1 245)
(Émission) remboursement d'emprunts		(317)	333	867
Autres variations		(745)	(47)	74
<i>Dont dettes financières reprises lors de regroupement d'entreprises</i>		<i>(216)</i>	<i>(209)</i>	<i>(651)</i>
<b>Variation de l'endettement financier net</b>		<b>(2 374)</b>	<b>(2 589)</b>	<b>1 002</b>
<b>Endettement financier net en fin de période</b>	<b>22</b>	<b>(20 910)</b>	<b>(22 127)</b>	<b>(18 536)</b>

(\*) Les états financiers du premier semestre 2022 ont été retraités des effets de la finalisation de l'allocation de prix d'acquisition de Cobra IS. Voir Note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

## Variation des capitaux propres consolidés

## Capitaux propres - part du Groupe

(en millions d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Résultat net (*)	Réserves de conversion	Opérations reconnues directement en capitaux propres	Total part du Groupe (*)	Intérêts minoritaires	Total (*)
<b>Capitaux propres au 01/01/2022</b>	<b>1 481</b>	<b>12 242</b>	<b>(1 973)</b>	<b>9 956</b>	<b>2 597</b>	<b>(304)</b>	<b>(1 117)</b>	<b>22 881</b>	<b>1 889</b>	<b>24 771</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	4 259	-	-	4 259	157	4 417
Autres éléments du résultat global des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	88	653	741	(41)	701
Autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	(25)	386	361	-	361
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 259</b>	<b>63</b>	<b>1 039</b>	<b>5 361</b>	<b>117</b>	<b>5 478</b>
Augmentation de capital	14	477	-	-	-	-	-	491	-	491
Réduction de capital	(22)	-	784	(763)	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(899)	(201)	-	-	-	(1 100)	-	(1 100)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	767	(2 597)	-	-	(1 830)	(62)	(1 892)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	265	-	-	-	265	-	265
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	(32)	-	-	-	(32)	(19)	(50)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	1 550	1 550(**)
Divers	-	-	-	(120)	-	1	22	(98)	(6)	(104)
<b>Capitaux propres au 31/12/2022</b>	<b>1 473</b>	<b>12 719</b>	<b>(2 088)</b>	<b>9 872</b>	<b>4 259</b>	<b>(240)</b>	<b>(56)</b>	<b>25 939</b>	<b>3 470</b>	<b>29 409</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	2 089	-	-	2 089	148	2 238
Autres éléments du résultat global des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	311	(110)	201	254	455
Autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	(22)	10	(12)	-	(13)
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 089</b>	<b>289</b>	<b>(100)</b>	<b>2 278</b>	<b>402</b>	<b>2 680</b>
Augmentation de capital	18	553	-	-	-	-	-	570	2	572
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(75)	(176)	-	-	-	(251)	-	(251)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	2 565	(4 259)	-	-	(1 694)	(145)	(1 839)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	193	-	-	-	193	-	193
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	1	-	-	-	1	2	3
Variations de périmètre	-	-	-	8	-	(3)	2	8	1	9
Divers	-	-	-	(17)	-	2	(2)	(17)	88	71
<b>Capitaux propres au 30/06/2023</b>	<b>1 491</b>	<b>13 271</b>	<b>(2 163)</b>	<b>12 447</b>	<b>2 089</b>	<b>49</b>	<b>(157)</b>	<b>27 029</b>	<b>3 819</b>	<b>30 849</b>
<b>Capitaux propres au 01/01/2022</b>	<b>1 481</b>	<b>12 242</b>	<b>(1 973)</b>	<b>9 956</b>	<b>2 597</b>	<b>(304)</b>	<b>(1 117)</b>	<b>22 881</b>	<b>1 889</b>	<b>24 771</b>
Résultat net de la période	-	-	-	-	1 855	-	-	1 855	30	1 885
Autres éléments du résultat global des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	369	524	893	32	925
Autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	(11)	245	234	-	234
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 855</b>	<b>358</b>	<b>768</b>	<b>2 982</b>	<b>62</b>	<b>3 043</b>
Augmentation de capital	11	368	-	-	-	-	-	379	-	380
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(708)	(197)	-	-	-	(905)	-	(905)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	1 331	(2 597)	-	-	(1 266)	(31)	(1 298)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	103	-	-	-	103	-	103
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	(6)	-	-	-	(5)	(3)	(8)
Variations de périmètre	-	-	-	1	-	(1)	-	-	6	6
Divers	-	-	-	31	-	2	-	33	3	35
<b>Capitaux propres au 30/06/2022</b>	<b>1 492</b>	<b>12 610</b>	<b>(2 681)</b>	<b>11 219</b>	<b>1 855</b>	<b>55</b>	<b>(348)</b>	<b>24 202</b>	<b>1 926</b>	<b>26 128</b>

(\*) Les états financiers au 30 juin 2022 ont été retraités des effets de la finalisation de l'allocation de prix d'acquisition de Cobra IS. Voir Note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

(\*\*) Incluant l'acquisition du groupe aéroportuaire OMA au Mexique. Voir note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

## Annexe aux comptes consolidés semestriels

<b>A. Faits marquants et évolution du périmètre de consolidation</b>	<b>24</b>
1. Faits marquants	24
2. Évolution du périmètre de consolidation	24
<b>B. Principes comptables, méthodes de consolidation, méthodes d'évaluation et dispositions spécifiques</b>	<b>26</b>
1. Principes comptables	26
2. Méthodes de consolidation	27
3. Règles et méthodes d'évaluation	28
4. Dispositions spécifiques	29
<b>C. Indicateurs financiers par pôle et zone géographique</b>	<b>30</b>
1. Informations sectorielles par pôle de métiers	30
2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique	37
3. Réconciliation et présentation des indicateurs de suivi de la performance	38
<b>D. Principales composantes du compte de résultat</b>	<b>39</b>
4. Résultat opérationnel	39
5. Coût de l'endettement financier net	40
6. Autres produits et charges financiers	40
7. Impôts sur les bénéfices	40
8. Résultat par action	41
<b>E. Données relatives aux participations du Groupe</b>	<b>42</b>
9. Goodwill	42
10. Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises	43
11. Autres actifs financiers non courants	44
<b>F. Concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures</b>	<b>45</b>
12. Immobilisations incorporelles du domaine concédé	45
13. Créances financières PPP (sociétés contrôlées)	46
14. Engagements hors bilan des concessions	46
<b>G. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité</b>	<b>48</b>
15. Autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles	48
16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	49
17. Provisions non courantes	50
18. Dettes relatives aux contrats de location	50
19. Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus	51
<b>H. Capitaux propres</b>	<b>52</b>
20. Informations relatives aux capitaux propres	52
21. Dividendes	54

<b>I.</b>	<b>Financement et gestion des risques financiers</b>	<b>55</b>
22.	Données relatives à l'endettement financier net	55
23.	Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	58
24.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	59
25.	Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	60
<b>J.</b>	<b>Avantages du personnel et paiements en actions</b>	<b>62</b>
26.	Provisions pour avantages du personnel	62
27.	Paiements en actions	62
<b>K.</b>	<b>Autres notes</b>	<b>65</b>
28.	Transactions avec les parties liées	65
29.	Note sur les litiges	65
30.	Événements postérieurs à la clôture	67
<b>L.</b>	<b>Autres règles et méthodes de consolidation</b>	<b>68</b>

# A. Faits marquants et évolution du périmètre de consolidation

## 1. Faits marquants

### Appréciation de la performance financière

Les comptes du premier semestre 2023 font ressortir une forte hausse du chiffre d'affaires et des résultats par rapport au premier semestre 2022, qui s'accompagne d'un cash-flow libre positif.

- le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 32,4 milliards d'euros, en hausse de 13,5 % par rapport à celui du premier semestre 2022, dont une croissance organique de 11,6 % ;
- le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit en forte croissance (+ 25 %) à 3 549 millions d'euros. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'élève à 11,0 % (9,9 % au premier semestre 2022) ;
- le résultat opérationnel courant (ROC), incluant l'impact des paiements en actions (IFRS 2), la contribution des participations consolidées par mise en équivalence et d'autres éléments opérationnels courants, ressort à 3 393 millions d'euros (2 713 millions d'euros au premier semestre 2022).
- le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 2 089 millions (1 855 millions d'euros au premier semestre 2022) ;
- l'endettement financier net ressort à 20,9 milliards d'euros au 30 juin 2023, en hausse de 2,4 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2022 et en baisse de 1,2 milliard sur douze mois.

La performance opérationnelle des différents métiers du Groupe est commentée dans le rapport d'activité.

### Opérations de financement et gestion de la liquidité du Groupe

Les principales opérations de financements ont concerné VINCI et ASF et sont présentées en note I. Financement et gestion des risques financiers.

VINCI dispose d'un montant total de liquidités de 18,5 milliards d'euros, dont :

- une trésorerie nette gérée de 8,0 milliards d'euros ;
- une ligne de crédit bancaire confirmée et non utilisée par VINCI SA de 8,0 milliards d'euros dont 7,7 milliards d'euros à échéance novembre 2025 et une de 2,5 milliards d'euros à échéance juillet 2023. Cette dernière ligne, compte-tenu du niveau de trésorerie disponible, n'a pas été reconduite.

## 2. Évolution du périmètre de consolidation

Les principales évolutions du périmètre au premier semestre 2023 sont détaillées ci-dessous.

### VINCI Highways

• Via 40 Express : VINCI Highways a acquis le 19 avril 2023, auprès de son partenaire colombien Constructora Concreto, une participation complémentaire dans Via 40 Express, société concessionnaire jusqu'en 2046 de l'autoroute Bogotá-Girardot (141 kilomètres). Ainsi, VINCI Highways a pris le contrôle de cette société en portant sa participation de 50 % à 75 %. Auparavant mise en équivalence, la société est désormais consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe VINCI.

• Entrevias : VINCI Highways a finalisé le 11 mai 2023, auprès du fonds brésilien Patria, l'acquisition d'une participation de 55 % d'Entrevias, société concessionnaire jusqu'en 2047 de deux sections autoroutières à péage au Brésil. Ces deux sections totalisent 570 kilomètres dans l'État de São Paulo.

VINCI Highways a la capacité de nommer trois des six membres du Conseil d'administration d'Entrevias qui délibèrent à la majorité simple concernant les décisions stratégiques. Le groupe VINCI exerce ainsi un contrôle conjoint sur Entrevias et consolide cette entité par mise en équivalence. Le Groupe dispose par ailleurs d'une option d'achat des participations ne donnant pas le contrôle, uniquement exerçable en 2027. L'analyse du contrôle pourra être revue à cette échéance.

Les exercices d'allocation des prix d'acquisition de Via 40 Express et d'Entrevias sont en cours au 30 juin 2023.

### Autres acquisitions

Au cours du semestre, VINCI Energies a acquis quatorze sociétés, principalement en Europe, et VINCI Construction a réalisé cinq opérations de croissance externe, dont deux en Amérique du Nord, deux en France et une au Royaume-Uni.

Les autres variations sont essentiellement liées à des restructurations juridiques au sein du Groupe.

(en nombre de sociétés)	30/06/2023			30/06/2022			31/12/2022		
	Total	France	International	Total	France	International	Total	France	International
Filiales en intégration globale	2 686	1 137	1 549	2 637	1 155	1 482	2 710	1 158	1 552
Coentreprises (*)	169	97	72	165	88	77	173	104	69
Entreprises associées (*)	59	15	44	95	19	76	61	18	43
<b>Total</b>	<b>2 914</b>	<b>1 249</b>	<b>1 665</b>	<b>2 897</b>	<b>1 262</b>	<b>1 635</b>	<b>2 944</b>	<b>1 280</b>	<b>1 664</b>

(\*) Sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

## Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures

### Cobra IS

Les états financiers consolidés au 30 juin 2022 ont été retraités des effets de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de Cobra IS, effectuée au cours du second semestre 2022. Les impacts sur les principaux agrégats des comptes au 30 juin 2022 sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

(en millions d'euros)	30/06/2022 retraité	30/06/2022 publié	Ajustements
Goodwill	16 400	16 773	(373)
Autres immobilisations incorporelles	8 244	7 473	771
Impôts différés actifs	770	711	59
<b>Total actifs</b>	<b>103 736</b>	<b>103 279</b>	<b>457</b>
Capitaux propres	26 128	26 173	(45)
Impôts différés passifs	3 452	3 225	227
Autres passifs courants et non courants	6 972	6 698	274
<b>Total passifs et capitaux propres</b>	<b>103 736</b>	<b>103 279</b>	<b>457</b>
Résultat opérationnel sur activité	2 826	2 890	(64)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 855</b>	<b>1 900</b>	<b>(45)</b>

### Acquisition de 29,99 % du groupe aéroportuaire mexicain OMA

VINCI Airports a finalisé, le 7 décembre 2022, l'acquisition de 100 % des actions de Seta et Aerodrome, holdings détenant indirectement 29,99 % du groupe OMA qui exploite 13 plateformes aéroportuaires au Mexique. Le Groupe a poursuivi, au cours du premier semestre 2023, l'évaluation des actifs et passifs identifiables acquis. L'exercice d'allocation du prix d'acquisition sera finalisé au second semestre 2023.

### Acquisition de l'essentiel des activités de services informatiques de Kontron AG

Le 29 décembre 2022, VINCI Energies a acquis l'essentiel des activités de services informatiques de Kontron AG en Allemagne, en Suisse et dans huit pays d'Europe centrale et orientale. Le prix définitif de la transaction ressort à 395 millions d'euros. Durant le premier semestre, le Groupe a procédé à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et à l'allocation du prix d'acquisition. Le goodwill définitif ressort à 315 millions d'euros et est affecté aux Unités Génératrices de Trésorerie concernées (cf. note E.9 Goodwill).

### Autres acquisitions et opérations

Les autres mouvements de l'exercice 2022 ont concerné principalement :

- Les prises de contrôle par VINCI Highways de TollPlus Inc. et Strait Crossing Development Inc, deux sociétés précédemment consolidées par mise en équivalence ;
- La cession par VINCI Airports de l'aéroport de Stockholm Skavsta ;
- La scission de CFE et de sa filiale DEME Group.

Pour l'ensemble des acquisitions, VINCI a procédé à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis conformément aux dispositions de la norme IFRS 3.

## B. Principes comptables, méthodes de consolidation, méthodes d'évaluation et dispositions spécifiques

### 1. Principes comptables

Les principes comptables retenus au 30 juin 2023 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2022, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 <sup>(\*)</sup>.

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2023 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 juillet 2023. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces derniers sont présentés dans le document d'enregistrement universel n° D.23-0065 qui a été déposé auprès de l'AMF le 28 février 2023.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

#### Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Les normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de VINCI au 30 juin 2023. Elles concernent principalement :

- IFRS 17 « Contrats d'assurance » : cette norme établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ;
- amendement à IAS 12 – « Impôts différés relatifs aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique » : cet amendement supprime l'exemption de comptabilisation initiale des impôts différés pour les transactions résultant des différences temporaires taxables et déductibles d'un même montant ;
- amendements à IAS 8 – « Définition des estimations comptables » : ces amendements clarifient les différences entre les méthodes comptables et les estimations comptables. Les estimations comptables sont désormais définies comme « des montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à des incertitudes en ce qui concerne leur évaluation ».

#### Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2023

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- amendements à IAS 1 - « Passifs non courants assortis de clauses restrictives » ;
- amendements à IAS 16 - « Passifs de location dans le cadre d'une cession-bail » ;
- amendements à IAS 7 et IFRS 7 - « Accords de financements fournisseurs » ;

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces amendements de normes est en cours. Cependant, ceux-ci ne présentent pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles du Groupe.

- Amendement à IAS 12 – « Réforme fiscale internationale - Règles du Pilier 2 » : cet amendement fournit une exception obligatoire et temporaire à la comptabilisation des impôts différés associés à la réforme fiscale Pilier 2, mais n'a pas encore été adopté par l'Union Européenne en date du 30 juin 2023. Sur la base des travaux préliminaires effectués, le Groupe n'attend pas à ce stade d'impact significatif de cette réforme sur ses comptes.

#### Réforme des retraites en France

La promulgation, le 15 avril 2023, de la loi n° 2023-270 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 a pour effet de relever progressivement l'âge de départ en retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour atteindre 64 ans en 2030, et d'accélérer l'application de la loi « Touraine » en portant la durée de cotisation à 43 ans à partir de 2027 au lieu de 2035. Les impacts de cette modification de régime sont en cours de valorisation par le Groupe et seront comptabilisés au second semestre 2023. Sur la base des premières estimations réalisées sur un échantillon d'entités concernées par la réforme, le Groupe s'attend à une baisse limitée de ses engagements de retraite.

<sup>(\*)</sup> Disponibles sur le site : [http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm)

## 2. Méthodes de consolidation

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, VINCI réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et des droits détenus par les autres actionnaires.

Lorsque cela est nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée. Pour certaines sociétés de projet d'infrastructures dans le cadre de partenariats public-privé dans lesquels VINCI n'est pas seul investisseur en capital, outre l'analyse de la gouvernance établie avec chaque partenaire, le Groupe peut être amené à étudier les caractéristiques des contrats de sous-traitance afin de vérifier qu'ils ne confèrent pas de pouvoirs additionnels susceptibles d'aboutir à une situation de contrôle de fait. Cela concerne généralement les contrats de construction et les contrats d'exploitation/maintenance des ouvrages concédés. Une analyse est menée en cas d'occurrence d'un événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

Selon les dispositions de la norme IFRS 11, les partenariats du Groupe sont classés en deux catégories (activités conjointes et coentreprises) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie en fonction de la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet. Le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'ensemble de ces partenariats.

**Activités conjointes** : la plupart des partenariats des pôles VINCI Energies et VINCI Construction correspond à des activités conjointes en raison de la forme légale des structures juridiques utilisées, comme les sociétés en participation (SEP) auxquelles les parties ont généralement recours en France pour contractualiser leurs activités de travaux en partenariat. Dans certains cas, lorsque les faits et circonstances démontrent que les activités d'une entreprise reviennent à fournir une prestation aux partenaires, la nature d'activité conjointe est avérée alors même que la forme légale du véhicule juridique n'établit pas de transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat. En effet, cela indique que les parties ont droit, en substance, à la quasi-totalité des avantages économiques associés aux actifs de l'entreprise et qu'elles en régleront les passifs. Au sein du groupe VINCI, cette situation concerne certains postes d'enrobage détenus par VINCI Construction destinés à ses activités de construction et de rénovation d'infrastructures routières.

**Coentreprises** : les partenariats de copromotion immobilière contractualisés en France sous la forme de SCCV (société civile de construction vente) correspondent à des coentreprises selon la norme IFRS 11 et sont donc consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Il en est de même pour les autres partenariats du Groupe réalisés via une entité ayant une personnalité morale et dont la production n'est pas uniquement destinée aux partenaires.

**Les entreprises associées** sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux dispositions de la norme IAS 28. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques. Cela s'applique principalement à la participation détenue par le Groupe dans DEME Group et CFE, sociétés dans lesquelles VINCI est représenté au Conseil d'administration.

Le holding portant l'aéroport de Londres Gatwick et celui portant le groupe aéroportuaire mexicain OMA présentent des intérêts minoritaires significatifs (respectivement 49,99 % et 70,01 %). Les informations requises par la norme IFRS 12 sur les intérêts minoritaires sont fournies en note I.23.5 Participations ne donnant pas le contrôle, du document d'enregistrement universel 2022. VINCI ne détient pas d'intérêt dans des entités structurées telles que définies par la norme IFRS 12.

Les comptes consolidés de VINCI regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur certains indicateurs du bilan et du compte de résultat du Groupe.

## 3. Règles et méthodes d'évaluation

### 3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses pouvant affecter les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après :

- évaluation du chiffre d'affaires à l'avancement des contrats de construction et de services ;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises ;
- détermination des taux d'actualisation et des durées de location retenus pour la détermination de la valeur des droits d'utilisation et des dettes liées pour les contrats de location (IFRS 16) ;
- évaluation des amortissements calculés selon le mode des unités de production ;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- risques climatiques.

### 3.2 Évaluation de la juste valeur

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux en cas d'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des titres de participation non consolidés, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (notamment instruments de dette et actifs évalués au coût amorti) sont communiquées en note I.25. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise plusieurs méthodes d'évaluation :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains titres de participation non consolidés (principalement ADP) et les emprunts obligataires cotés sont ainsi valorisés ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : celles-ci font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est effectué sur la base de modèles communément utilisés pour évaluer ces instruments financiers.

Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet, chaque trimestre, de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;

- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

### 3.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêts intermédiaires

#### Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe est structurellement saisonnière. En règle générale, le premier semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans :

- les travaux routiers, dont le volume d'activité est traditionnellement inférieur à celui de la seconde partie de l'année, du fait des conditions climatiques ;
- les sociétés de concessions autoroutières, dont le volume de trafic au premier semestre est structurellement inférieur à celui du second semestre, étant donné le poids élevé du trafic des véhicules légers durant la période estivale.

Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du premier semestre a représenté entre 45 % et 46 % du chiffre d'affaires de l'année.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du premier semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit habituellement par une consommation de la trésorerie d'exploitation au premier semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash-flow opérationnel, dont une grande partie est réalisée au second semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêt semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (par exemple les redevances de brevets et licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés dans les comptes de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison identifiées au cours du premier semestre sont provisionnées en totalité.

#### Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif estimé pour l'exercice 2023 (y compris impôts différés). Ce taux peut être ajusté des incidences fiscales liées à des éléments à caractère inhabituel au cours de la période.

#### Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2023 sur la base des hypothèses actuarielles du 31 décembre 2022. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues au premier semestre 2023 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

## 4. Dispositions spécifiques

#### Risques climatiques

Le Groupe prend en compte, au mieux de sa connaissance, les risques climatiques dans ses hypothèses de clôture et intègre leur impact potentiel dans les états financiers. Le processus mis en place et décrit dans le document d'enregistrement universel en note A.3. Dispositions spécifiques de l'annexe aux comptes consolidés est resté inchangé au 30 juin 2023.

## C. Indicateurs financiers par pôle et zone géographique

### 1. Informations sectorielles par pôle de métiers

L'information sectorielle est présentée par pôle de métiers, conformément à l'organisation du reporting interne du Groupe.

Le Groupe est organisé en six pôles répartis dans trois branches - concessions, énergie et construction - et d'un pôle directement rattaché au holding, VINCI Immobilier.

En conformité avec la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations sectorielles sont présentées selon cette organisation.

#### Concessions

**VINCI Autoroutes** : concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour, Arcos).

**VINCI Airports** : gestion en pleine propriété, par contrats de concession et/ou de gestion déléguée de plateformes aéroportuaires en France et dans onze autres pays.

**Autres concessions** : VINCI Highways (infrastructures autoroutières et routières gérées essentiellement à l'international), VINCI Railways (infrastructures ferroviaires), VINCI Stadium (gestion de stades en France).

#### Énergie

**VINCI Energies** : services à l'industrie, infrastructures, *facility management*, technologies de l'information et de communication.

**Cobra IS** : services liés à l'industrie et à l'énergie, développement de projets de concessions d'énergie renouvelable, réalisation de projets *engineering, procurement, and construction* (EPC) dans le secteur de l'énergie.

#### Construction

##### VINCI Construction :

Le pôle est organisé en trois piliers :

- grands projets : réalisation de projets dont la taille, la complexité ou la typologie nécessitent la mise en œuvre de capacité d'ensemblier ;
- réseaux de spécialité : réalisation de travaux dans la géotechnique, les structures d'ouvrage, le numérique y afférant, et les services dans le nucléaire ;
- entreprises de proximité : constitué d'entreprises locales en France et à l'international opérant dans le bâtiment, le génie civil et les travaux routiers, ferroviaires et hydrauliques.

**VINCI Immobilier** : activités de promotion immobilière (immobilier résidentiel, immobilier d'entreprise), gestion de résidences gérées et services immobiliers.

## 1.1 Informations sectorielles par pôle de métiers

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes des pôles concernés, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec le reste du Groupe.

1<sup>er</sup> semestre 2023

(en millions d'euros)	Concessions		Énergie		Construction		VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	VINCI Autoroutes VINCI Airports Autres concessions	VINCI Energies	Cobra IS	VINCI Construction					
<b>Compte de résultat</b>									
<b>Chiffre d'affaires</b> <sup>(1)</sup>	<b>4 998</b>	<b>9 122</b>	<b>3 061</b>	<b>14 914</b>	<b>560</b>	<b>(290)</b>		<b>32 365</b>	
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	405	-	-	-	-	(36) <sup>(2)</sup>		369	
Chiffre d'affaires total	5 404	9 122	3 061	14 914	560	(326)		32 735	
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>2 447</b>	<b>623</b>	<b>230</b> <sup>(3)</sup>	<b>299</b>	<b>(50)</b> <sup>(3)</sup>	-		<b>3 549</b>	
% du chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>	49,0 %	6,8 %	7,5 %	2,0 %				11,0 %	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 502</b>	<b>558</b>	<b>234</b> <sup>(3)</sup>	<b>229</b>	<b>(129)</b> <sup>(3)</sup>	-		<b>3 393</b>	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 524</b>	<b>552</b>	<b>237</b> <sup>(3)</sup>	<b>226</b>	<b>(129)</b> <sup>(3)</sup>	-		<b>3 410</b>	
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>									
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>3 472</b>	<b>726</b>	<b>297</b>	<b>602</b>	<b>212</b>	-		<b>5 309</b>	
% du chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>	69,5 %	8,0 %	9,7 %	4,0 %				16,4 %	
Dotations aux amortissements	1 004	241	62 <sup>(3)</sup>	436	105 <sup>(3)</sup>	-		1 848	
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(75)	(121)	(200)	(415)	(10)	-		(822)	
Remboursement des dettes de location <sup>(4)</sup>	(19)	(147)	(13)	(118)	(19)	-		(316)	
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>2 159</b>	<b>(27)</b>	<b>(118)</b>	<b>(1 198)</b>	<b>29</b>	-		<b>844</b>	
Investissements de développement (concessions et PPP)	(510)	-	(75)	2	-	-		(583)	
<b>Cash-flow libre</b>	<b>1 649</b>	<b>(27)</b>	<b>(193)</b>	<b>(1 196)</b>	<b>29</b>	-		<b>261</b>	
<b>Bilan</b>									
<b>Capitaux engagés au 30/06/2023</b>	<b>41 882</b>	<b>5 120</b>	<b>4 823</b>	<b>2 171</b>	<b>2 271</b>	-		<b>56 266</b>	
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(29 967)</b>	<b>(461)</b>	<b>334</b>	<b>1 789</b>	<b>7 395</b>	-		<b>(20 910)</b>	

(1) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(2) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par les pôles VINCI Energies et VINCI Construction pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(3) Avant amortissements des actifs incorporels identifiés lors de l'allocation du prix d'acquisition de Cobra IS pour 64 millions d'euros. Ceux-ci sont classés au niveau des holdings.

(4) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

1<sup>er</sup> semestre 2022

	Concessions		Énergie		Construction		Éliminations	Total
	VINCI Autoroutes VINCI Airports Autres concessions	VINCI Energies	Cobra IS	VINCI Construction	VINCI Immobilier et holdings			
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>Compte de résultat</b>								
<b>Chiffre d'affaires <sup>(1)</sup></b>	<b>4 161</b>	<b>7 755</b>	<b>2 668</b>	<b>13 454</b>	<b>726</b>	<b>(247)</b>	<b>28 517</b>	
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	281	-	-	-	-	(19) <sup>(2)</sup>	263	
Chiffre d'affaires total	4 442	7 755	2 668	13 454	726	(266)	28 779	
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 899</b>	<b>507</b>	<b>190 <sup>(3)</sup></b>	<b>254</b>	<b>(24) <sup>(3)</sup></b>	-	<b>2 826</b>	
% du chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>	45,6 %	6,5 %	7,1 %	1,9 %			9,9 %	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 877</b>	<b>455</b>	<b>195 <sup>(3)</sup></b>	<b>207</b>	<b>(21) <sup>(3)</sup></b>	-	<b>2 713</b>	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 930</b>	<b>450</b>	<b>195 <sup>(3)</sup></b>	<b>213</b>	<b>(21) <sup>(3)</sup></b>	-	<b>2 767</b>	
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>								
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>2 842</b>	<b>618</b>	<b>234</b>	<b>578</b>	<b>254</b>	-	<b>4 526</b>	
% du chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>	68,3 %	8,0 %	8,8 %	4,3 %			15,9 %	
Dotations aux amortissements	932	220	45 <sup>(3)</sup>	464	103 <sup>(3)</sup>	-	1 765	
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(57)	(70)	(54)	(313)	(52)	-	(546)	
Remboursement des dettes de location <sup>(4)</sup>	(19)	(149)	(3)	(122)	(17)	-	(310)	
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>2 003</b>	<b>(248)</b>	<b>(237)</b>	<b>(1 361)</b>	<b>(64)</b>	-	<b>93</b>	
Investissements de développement (concessions et PPP)	(352)	1	(29)	6	-	-	(374)	
<b>Cash-flow libre</b>	<b>1 651</b>	<b>(247)</b>	<b>(265)</b>	<b>(1 355)</b>	<b>(64)</b>	-	<b>(281)</b>	
<b>Bilan</b>								
<b>Capitaux engagés au 30/06/2022</b>	<b>38 875</b>	<b>4 531</b>	<b>4 931</b>	<b>2 399</b>	<b>2 108</b>	-	<b>52 843</b>	
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(32 360)</b>	<b>(42)</b>	<b>(125)</b>	<b>1 569</b>	<b>8 831</b>	-	<b>(22 127)</b>	

(1) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(2) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par les pôles VINCI Energies et VINCI Construction pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(3) Avant amortissements des actifs incorporels identifiés lors de l'allocation du prix d'acquisition de Cobra IS pour 64 millions d'euros. Ceux-ci sont classés au niveau des holdings.

(4) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

## Exercice 2022

	Concessions		Énergie		Construction		VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	VINCI Autoroutes VINCI Airports Autres concessions	VINCI Energies	Cobra IS	VINCI Construction					
<i>(en millions d'euros)</i>									
<b>Compte de résultat</b>									
<b>Chiffre d'affaires</b> <sup>(1)</sup>	<b>9 162</b>	<b>16 748</b>	<b>5 520</b>	<b>29 252</b>	<b>1 523</b>	<b>(530)</b>		<b>61 675</b>	
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	663	-	-	-	-	(73) <sup>(2)</sup>		590	
Chiffre d'affaires total	9 825	16 748	5 520	29 252	1 523	(603)		62 265	
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>4 171</b>	<b>1 142</b>	<b>411</b> <sup>(3)</sup>	<b>1 100</b>	<b>-</b> <sup>(3)</sup>	<b>-</b>		<b>6 824</b>	
% du chiffre d'affaires <sup>(1)</sup>	45,5 %	6,8 %	7,4 %	3,8 %				11,1 %	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4 099</b>	<b>1 013</b>	<b>416</b> <sup>(3)</sup>	<b>969</b>	<b>(16)</b> <sup>(3)</sup>	<b>-</b>		<b>6 481</b>	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4 140</b>	<b>1 008</b>	<b>409</b> <sup>(3)</sup>	<b>964</b>	<b>(32)</b> <sup>(3)</sup>	<b>-</b>		<b>6 489</b>	
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>									
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>6 200</b>	<b>1 426</b>	<b>509</b>	<b>1 707</b>	<b>373</b>	<b>-</b>		<b>10 215</b>	
% du chiffre d'affaires <sup>(1)</sup>	67,7 %	8,5 %	9,2 %	5,8 %				16,6 %	
Dotations aux amortissements	1 900	470	97 <sup>(3)</sup>	938	208 <sup>(3)</sup>	-		3 613	
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(123)	(189)	(1 319)	(762)	(63)	-		(2 456)	
Remboursement des dettes de location <sup>(4)</sup>	(36)	(310)	(19)	(261)	(35)	-		(661)	
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>4 871</b>	<b>602</b>	<b>130</b>	<b>599</b>	<b>67</b>	<b>-</b>		<b>6 270</b>	
Investissements de développement (concessions et PPP)	(725)	1	(145)	33	-	-		(836)	
<b>Cash-flow libre</b>	<b>4 146</b>	<b>603</b>	<b>(15)</b>	<b>632</b>	<b>67</b>	<b>-</b>		<b>5 433</b>	
<b>Bilan</b>									
<b>Capitaux engagés au 31/12/2022</b>	<b>40 529</b>	<b>4 540</b>	<b>4 536</b>	<b>827</b>	<b>2 033</b>	<b>-</b>		<b>52 465</b>	
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(31 735)</b>	<b>(129)</b>	<b>404</b>	<b>3 460</b>	<b>9 464</b>	<b>-</b>		<b>(18 536)</b>	

(1) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(2) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par les pôles VINCI Energies et VINCI Construction pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

(3) Avant amortissements des actifs incorporels identifiés lors de l'allocation du prix d'acquisition de Cobra IS pour 128 millions d'euros. Ceux-ci sont classés au niveau des holdings.

(4) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

## 1.2 Informations sectorielles Concessions

1<sup>er</sup> semestre 2023

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	VINCI Highways, VINCI Railways, VINCI Stadium et divers	
<b>Compte de résultat</b>				
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>2 971</b>	<b>1 781</b>	<b>246</b>	<b>4 998</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	260	114	31	405
Chiffre d'affaires total	3 232	1 895	277	5 404
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 640</b>	<b>780</b>	<b>26</b>	<b>2 447</b>
<i>% du chiffre d'affaires (*)</i>	<i>55,2 %</i>	<i>43,8 %</i>	<i>10,8 %</i>	<i>49,0 %</i>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 631</b>	<b>811</b>	<b>60</b>	<b>2 502</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 631</b>	<b>811</b>	<b>82</b>	<b>2 524</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>				
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>2 280</b>	<b>1 083</b>	<b>109</b>	<b>3 472</b>
<i>% du chiffre d'affaires (*)</i>	<i>76,7 %</i>	<i>60,8 %</i>	<i>44,4 %</i>	<i>69,5 %</i>
Dotations aux amortissements	660	289	55	1 004
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(11)	(60)	(5)	(75)
Remboursement des dettes de location (**)	(4)	(12)	(3)	(19)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>1 512</b>	<b>543</b>	<b>103</b>	<b>2 159</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(287)	(187)	(36)	(510)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>1 224</b>	<b>357</b>	<b>68</b>	<b>1 649</b>
<b>Bilan</b>				
<b>Capitaux engagés au 30/06/2023</b>	<b>18 792</b>	<b>19 530</b>	<b>3 560</b>	<b>41 882</b>
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(16 374)</b>	<b>(9 434)</b>	<b>(4 159)</b>	<b>(29 967)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

1<sup>er</sup> semestre 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	VINCI Highways, VINCI Railways, VINCI Stadium et divers	
<b>Compte de résultat</b>				
<b>Chiffre d'affaires<sup>(*)</sup></b>	<b>2 816</b>	<b>1 126</b>	<b>219</b>	<b>4 161</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	245	31	5	281
Chiffre d'affaires total	3 061	1 158	224	4 442
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>1 482</b>	<b>380</b>	<b>37</b>	<b>1 899</b>
% du chiffre d'affaires <sup>(*)</sup>	52,6 %	33,8 %	16,9 %	45,6 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 475</b>	<b>363</b>	<b>39</b>	<b>1 877</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 475</b>	<b>380</b>	<b>75</b>	<b>1 930</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>				
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>2 114</b>	<b>632</b>	<b>96</b>	<b>2 842</b>
% du chiffre d'affaires <sup>(*)</sup>	75,1 %	56,1 %	43,9 %	68,3 %
Dotations aux amortissements	653	233	46	932
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(13)	(41)	(4)	(57)
Remboursement des dettes de location <sup>(**)</sup>	(4)	(12)	(3)	(19)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>1 561</b>	<b>330</b>	<b>112</b>	<b>2 003</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(288)	(65)	1	(352)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>1 273</b>	<b>265</b>	<b>113</b>	<b>1 651</b>
<b>Bilan</b>				
<b>Capitaux engagés au 30/06/2022</b>	<b>19 487</b>	<b>16 370</b>	<b>3 018</b>	<b>38 875</b>
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(17 088)</b>	<b>(11 251)</b>	<b>(4 021)</b>	<b>(32 360)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

## Exercice 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	VINCI Highways, VINCI Railways, VINCI Stadium et divers	
<b>Compte de résultat</b>				
<b>Chiffre d'affaires (*)</b>	<b>6 003</b>	<b>2 679</b>	<b>479</b>	<b>9 162</b>
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	543	111	8	663
Chiffre d'affaires total	6 546	2 791	487	9 825
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>3 127</b>	<b>983</b>	<b>61</b>	<b>4 171</b>
% du chiffre d'affaires (**)	52,1 %	36,7 %	12,8 %	45,5 %
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3 109</b>	<b>941</b>	<b>49</b>	<b>4 099</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3 109</b>	<b>940</b>	<b>90</b>	<b>4 140</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>				
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>	<b>4 419</b>	<b>1 580</b>	<b>200</b>	<b>6 200</b>
% du chiffre d'affaires (**)	73,6 %	59,0 %	41,8 %	67,7 %
Dotations aux amortissements	1 314	481	106	1 900
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(21)	(94)	(8)	(123)
Remboursement des dettes de location (**)	(8)	(21)	(7)	(36)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>3 454</b>	<b>1 224</b>	<b>193</b>	<b>4 871</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(578)	(152)	5	(725)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>2 876</b>	<b>1 072</b>	<b>198</b>	<b>4 146</b>
<b>Bilan</b>				
<b>Capitaux engagés au 31/12/2022</b>	<b>19 019</b>	<b>18 563</b>	<b>2 947</b>	<b>40 529</b>
<b>Excédent (endettement) financier net</b>	<b>(16 985)</b>	<b>(11 131)</b>	<b>(3 618)</b>	<b>(31 735)</b>

(\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*) Y compris charges financières associées.

Nota : Partenariat public-privé (PPP).

## 2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	%	1 <sup>er</sup> semestre 2022	%	Exercice 2022	%
<b>France</b>	<b>14 379</b>	<b>44,4 %</b>	<b>13 466</b>	<b>47,2 %</b>	<b>27 948</b>	<b>45,3 %</b>
Royaume-Uni	2 878	8,9 %	2 409	8,4 %	5 271	8,5 %
Allemagne	2 057	6,4 %	1 718	6,0 %	4 068	6,6 %
Espagne	1 733	5,4 %	1 473	5,2 %	3 005	4,9 %
Europe centrale et orientale <sup>(*)</sup>	1 247	3,9 %	1 034	3,6 %	2 521	4,1 %
Portugal	680	2,1 %	550	1,9 %	1 248	2,0 %
Autres pays d'Europe	2 260	7,0 %	1 861	6,5 %	4 044	6,6 %
<b>Europe hors France</b>	<b>10 856</b>	<b>33,5 %</b>	<b>9 046</b>	<b>31,7 %</b>	<b>20 158</b>	<b>32,7 %</b>
<b>Europe (**)</b>	<b>25 234</b>	<b>78,0 %</b>	<b>22 512</b>	<b>78,9 %</b>	<b>48 106</b>	<b>78,0 %</b>
dont Union européenne	21 663	66,9 %	19 560	68,6 %	41 620	67,5 %
<b>Amérique du Nord</b>	<b>2 328</b>	<b>7,2 %</b>	<b>2 026</b>	<b>7,1 %</b>	<b>4 942</b>	<b>8,0 %</b>
dont États-Unis	1 436	4,4 %	1 284	4,5 %	2 961	4,8 %
dont Canada	892	2,8 %	742	2,6 %	1 981	3,2 %
Amérique centrale et du Sud	2 006	6,2 %	1 602	5,6 %	3 310	5,4 %
Afrique	832	2,6 %	763	2,7 %	1 740	2,8 %
Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 965	6,1 %	1 614	5,7 %	3 577	5,8 %
<b>International hors Europe</b>	<b>7 131</b>	<b>22,0 %</b>	<b>6 005</b>	<b>21,1 %</b>	<b>13 570</b>	<b>22,0 %</b>
<b>International hors France</b>	<b>17 987</b>	<b>55,6 %</b>	<b>15 050</b>	<b>52,8 %</b>	<b>33 727</b>	<b>54,7 %</b>
<b>Total (***)</b>	<b>32 365</b>	<b>100,0 %</b>	<b>28 517</b>	<b>100,0 %</b>	<b>61 675</b>	<b>100,0 %</b>

(\*) Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

(\*\*) Dont zone euro : 20 123 millions d'euros au premier semestre 2023 (62,2% du chiffre d'affaires total), 18 196 millions d'euros au premier semestre 2022 (63,8 % du chiffre d'affaires total) et 38 518 millions d'euros pour l'exercice 2022 (62,5 % du chiffre d'affaires total).

(\*\*\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Le chiffre d'affaires réalisé en France s'établit à 14 379 millions d'euros au premier semestre 2023, en hausse de 6,8 % par rapport au premier semestre 2022.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'établit à 17 987 millions d'euros au premier semestre 2023, en hausse de 19,5 % par rapport au premier semestre 2022. La part de l'international représente 55,6 % du chiffre d'affaires du Groupe sur les six premiers mois de l'année (52,8 % au premier semestre 2022 et 54,7 % sur les douze mois de 2022).

### 3. Réconciliation et présentation des indicateurs de suivi de la performance

#### 3.1 Indicateurs du tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2022
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>1 982</b>	<b>949</b>	<b>9 387</b>
Dont autres avances à caractère long terme	75	-	854
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité, hors autres avances à caractère long terme</b>	<b>1 907</b>	<b>949</b>	<b>8 533</b>
Investissements opérationnels (nets de cessions et des autres avances à caractère long terme)	(747)	(546)	(1 602)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées	(316)	(310)	(661)
<b>Cash-flow opérationnel</b>	<b>844</b>	<b>93</b>	<b>6 270</b>
Investissements de développement (concessions et PPP)	(583)	(374)	(836)
<b>Cash-flow libre</b>	<b>261</b>	<b>(281)</b>	<b>5 433</b>
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)	(397)	(323)	(2 131) <sup>(*)</sup>
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)	90	6	23
Incidence nette des variations de périmètre y compris reprise des dettes nettes	(104)	(176)	(511) <sup>(*)</sup>
Autres flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(264)	(257)	(79)
<b>Investissements financiers nets</b>	<b>(412)</b>	<b>(492)</b>	<b>(2 618)</b>
Autres	25	2	20
<b>Flux d'investissements financiers nets totaux</b>	<b>(651)</b>	<b>(748)</b>	<b>(2 677)</b>

(\*) Incluant l'acquisition des activités du groupe aéroportuaire OMA au Mexique. Voir Note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

#### 3.2 Capitaux engagés

(en millions d'euros)	Note	30/06/2023	30/06/2022 <sup>(*)</sup>	31/12/2022
<b>Capitaux engagés - actifs</b>		<b>97 911</b>	<b>89 042</b>	<b>93 074</b>
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	28 922	25 437	28 224
- Impôts différés sur écarts d'évaluation liés aux regroupements d'entreprises		(3 918)	(3 141)	(3 792)
Goodwill brut	9	17 764	16 702	17 657
Autres immobilisations incorporelles	15.1	9 185	8 244	9 045
Immobilisations corporelles	15.2	11 255	10 335	10 805
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 194	1 001	1 014
Autres actifs financiers non courants	11-13	2 820	2 886	2 588
- Prêts et créances collatéralisés (à plus d'un an)		(5)	(5)	(5)
Stocks et travaux en cours	16	1 958	1 719	1 785
Clients et autres débiteurs	16	20 314	18 540	18 092
Autres actifs courants	16	7 976	6 992	7 402
Actifs d'impôt exigible		445	332	259
<b>Capitaux engagés - passifs</b>		<b>(41 645)</b>	<b>(36 199)</b>	<b>(40 609)</b>
Provisions courantes	16	(6 656)	(5 970)	(6 599)
Fournisseurs	16	(13 935)	(12 590)	(13 088)
Autres passifs courants	16	(20 562)	(17 266)	(20 315)
Passifs d'impôt exigible		(491)	(372)	(607)
<b>Total capitaux engagés</b>		<b>56 266</b>	<b>52 843</b>	<b>52 465</b>

(\*) Les états financiers au 30 juin 2022 ont été retraités des effets de la finalisation de l'allocation de prix d'acquisition de Cobra IS. Voir Note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

## D. Principales composantes du compte de résultat

### 4. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022 (*)	Exercice 2022
<b>Chiffre d'affaires (**)</b>	<b>32 365</b>	<b>28 517</b>	<b>61 675</b>
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires	369	263	590
Chiffre d'affaires total	32 735	28 779	62 265
Produits des activités annexes (***)	163	94	249
Achats consommés	(7 066)	(6 809)	(14 894)
Services extérieurs	(4 504)	(3 477)	(6 684)
Personnel intérimaire	(773)	(658)	(1 561)
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(6 693)	(5 699)	(12 388)
Impôts et taxes	(555)	(521)	(1 223)
Charges de personnel	(8 005)	(7 264)	(14 979)
Autres produits et charges opérationnels	65	79	99
Dotations aux amortissements	(1 848)	(1 765)	(3 613)
Dotations nettes aux provisions	32	67	(448)
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(29 348)</b>	<b>(26 048)</b>	<b>(55 691)</b>
<b>Résultat opérationnel sur activité</b>	<b>3 549</b>	<b>2 826</b>	<b>6 824</b>
% du chiffre d'affaires (**)	11,0 %	9,9 %	11,1 %
Paiements en actions (IFRS 2)	(260)	(138)	(356)
Résultat des sociétés mises en équivalence	63	34	22
Autres éléments opérationnels courants	41	(9)	(9)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3 393</b>	<b>2 713</b>	<b>6 481</b>
Effets de périmètre et résultats de cession sur titres	17	54	8
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3 410</b>	<b>2 767</b>	<b>6 489</b>

(\*) Les états financiers du premier semestre 2022 ont été retraités des effets de la finalisation de l'allocation de prix d'acquisition de Cobra IS. Voir Note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

(\*\*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(\*\*\*) Les produits des activités annexes regroupent principalement les produits locatifs, les ventes de matériel, matériaux et marchandises, les études et les redevances à l'exclusion de celles enregistrées par les sociétés concessionnaires.

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Il exclut les charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), certains éléments opérationnels courants (incluant la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence) ainsi que les éléments opérationnels non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité (ROPA) les charges IFRS 2 associées aux paiements en actions (essentiellement des plans d'épargne Groupe et d'actions de performance), la quote-part du Groupe dans les résultats des filiales consolidées par mise en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants, ceux-ci incluant notamment les produits et charges courants relatifs aux sociétés mises en équivalence ou aux sociétés non consolidées (produits financiers sur les prêts et avances d'actionnaires accordés par le Groupe à certaines filiales, dividendes reçus des sociétés non consolidées). Le résultat opérationnel courant représente la performance opérationnelle du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période.

Le **résultat opérationnel** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits non courants, ceux-ci comprennent principalement les pertes de valeur des goodwill, ainsi que des produits et charges relatifs aux variations de périmètre (plus ou moins-values de cession de titres, impacts des changements de contrôle).

Les éléments opérationnels non courants du premier semestre 2023 sont principalement liés à la prise de contrôle de Via 40 Express – cf. note A.2 Evolution du périmètre de consolidation.

Les éléments opérationnels non courants du premier semestre 2022 étaient composés essentiellement des effets de périmètre concernant les opérations de prise de contrôle de SCDI et Tollplus Inc par VINCI Highways ainsi que la cession de l'aéroport de Stockholm-Skavsta en Suède.

## 5. Coût de l'endettement financier net

Au premier semestre 2023, le coût de l'endettement financier net s'élève à 340 millions d'euros, en hausse de 75 millions d'euros par rapport au premier semestre 2022 (265 millions d'euros).

La hausse des rendements des excédents de trésorerie et l'impact positif de la restructuration de la dette d'acquisition de l'aéroport Londres Gatwick réalisée au premier trimestre 2023 ont permis de neutraliser partiellement les effets des fortes hausses des taux d'intérêts depuis le second semestre 2022 sur l'encours de la dette à taux variable et les impacts des opérations de croissance externe réalisées à l'international, notamment dans les concessions.

Le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2022
Passifs financiers évalués au coût amorti	(536)	(373)	(791)
Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	180	35	120
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	33	68	57
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	(17)	4	-
<b>Total coût de l'endettement financier net</b>	<b>(340)</b>	<b>(265)</b>	<b>(614)</b>

## 6. Autres produits et charges financiers

Les autres charges et produits financiers se répartissent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022	Exercice 2022
Effets d'actualisation	(38)	43	56
Coûts d'emprunts immobilisés	38	11	29
Charges financières relatives aux contrats de location	(30)	(23)	(48)
Résultat de change, variations de juste valeur et autres variations	14	93	243
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>(16)</b>	<b>124</b>	<b>279</b>

L'évolution de la courbe des taux d'actualisation a conduit à constater une charge de 18 millions d'euros au premier semestre 2023 au titre des provisions pour obligations de maintien en l'état du domaine concédé, contre un produit de 57 millions d'euros au premier semestre 2022. Les charges d'actualisation portent également sur les provisions pour engagements de retraite (charge de respectivement 16 et 7 millions d'euros aux premiers semestres 2023 et 2022), et sur les redevances fixes à plus d'un an dues au concédant par l'aéroport de Belgrade en Serbie pour 3 millions d'euros (3 millions d'euros au premier semestre 2022).

Les coûts d'emprunts immobilisés concernent principalement VINCI Autoroutes, les aéroports de Belgrade en Serbie et de Londres Gatwick au Royaume-Uni et l'autoroute Via 40 Express entre les villes de Bogota et Girardot en Colombie.

Les variations de juste valeur s'élèvent à 52 millions d'euros au 30 juin 2023 (contre 59 millions d'euros au 30 juin 2022) et concernent principalement la participation dans le Groupe ADP.

## 7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 816 millions d'euros (741 millions d'euros au premier semestre 2022).

Au premier semestre 2023 et hors éléments non récurrents, le taux effectif d'impôt ressort à 27,2 % en France et à 27,4 % à l'international.

## 8. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution (résultat de base par action) correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de la période, déduction faite du nombre moyen pondéré de titres autodétenus.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions existantes est ajusté pour tenir compte de l'effet potentiellement dilutif de tous les instruments de capitaux propres émis par la société, en particulier les plans d'épargne Groupe et les actions de performance non définitivement distribuées. La dilution est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33. Conformément à cette norme, les plans dont le cours de l'action est supérieur au cours moyen de l'exercice sont exclus du calcul du résultat net par action dilué.

Par ailleurs, pour le calcul du résultat par action avant et après dilution, le résultat est corrigé (le cas échéant) des impacts enregistrés directement en capitaux propres résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs.

Le tableau ci-dessous indique le passage du résultat net par action avant dilution au résultat net dilué par action :

		1 <sup>er</sup> semestre 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2022 (*)	Exercice 2022
<b>Résultat net</b> (en millions d'euros)	I	<b>2 089</b>	<b>1 855</b>	<b>4 259</b>
<b>Total actions</b>		<b>591 649 181</b>	<b>593 750 933</b>	<b>595 524 050</b>
Actions autodétenues		(26 248 191)	(29 538 833)	(31 178 611)
<b>Avant dilution</b>	II	<b>565 400 990</b>	<b>564 212 100</b>	<b>564 345 439</b>
Plans d'épargne Groupe		1 260 677	196 039	189 867
Actions de performance		5 563 128	4 589 671	5 974 715
<b>Après dilution</b>	III	<b>572 224 795</b>	<b>568 997 810</b>	<b>570 510 021</b>
<b>Résultat par action non dilué</b> (en euros)	I / II	<b>3,70</b>	<b>3,29</b>	<b>7,55</b>
<b>Résultat par action dilué</b> (en euros)	I / III	<b>3,65</b>	<b>3,26</b>	<b>7,47</b>

(\*) Les états financiers du premier semestre 2022 ont été retraités des effets de la finalisation de l'allocation de prix d'acquisition de Cobra IS. Voir Note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

## E. Données relatives aux participations du Groupe

### 9. Goodwill

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », une entité doit apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur.

Les valeurs recouvrables sont déterminées sur la base d'un calcul de valeur d'utilité. Dans ce cadre, VINCI a vérifié que les business plans établis à l'occasion de la clôture annuelle 2022 sur la base des hypothèses du management en adéquation avec les prévisions macroéconomiques, n'étaient pas significativement remis en cause. À l'issue de ces analyses, aucune perte de valeur n'a été constatée.

Les méthodologies appliquées par le Groupe ainsi que des informations complémentaires sont décrites en note E.9 Goodwill et tests de perte de valeur des goodwill des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2022, présentée dans le document d'enregistrement universel 2022.

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>17 360</b>	<b>16 099</b>
Goodwill constatés au cours de la période	22	1 270
Sorties de périmètre	-	(4)
Écarts de conversion	82	(18)
Autres mouvements	11	13
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>17 476</b>	<b>17 360</b>

Les principaux goodwill au 30 juin 2023 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2023			31/12/2022
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
Cobra IS	4 156	-	4 156	4 156
VINCI Airports	3 150	-	3 150	3 086
VINCI Energies France	2 527	-	2 527	2 522
Groupe ASF	1 935	-	1 935	1 935
VINCI Energies Allemagne	1 037	-	1 037	920
VINCI Energies Amérique du Nord	746	(90)	657	646
VINCI Energies Benelux	467	-	467	454
VINCI Energies Scandinavie	387	-	387	355
VINCI Highways	341	-	341	311
VINCI Energies "Kontron" (*)	-	-	-	392
Autres	3 018	(199)	2 819	2 585
<b>Total</b>	<b>17 764</b>	<b>(288)</b>	<b>17 476</b>	<b>17 360</b>

(\*) Le goodwill définitif lié à l'acquisition des activités de "Kontron" a été réalloué au 30 juin 2023 entre l'UGT Allemagne pour 106 millions d'euros et plusieurs UGT présentées sur la ligne "Autres" pour 209 millions d'euros.

## 10. Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises

### 10.1 Variations de la période

(en millions d'euros)	30/06/2023			31/12/2022		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
<b>Valeur des titres en début de période</b>	<b>493</b>	<b>521</b>	<b>1 014</b>	<b>438</b>	<b>512</b>	<b>950</b>
dont concessions	78	319	397	32	321	353
dont VINCI Energies	10	5	15	6	6	12
dont Cobra IS	10	15	26	5	13	17
dont VINCI Construction	393	92	486	393	92	485
dont VINCI Immobilier	2	90	91	2	80	82
Augmentation / Réduction de capital des sociétés mises en équivalence	12	(1)	11	7	2	10
Part du Groupe dans les résultats de la période	10	53	63	17	5	22
Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période	4	(17)	(13)	47	313	361
Dividendes distribués	(10)	(57)	(66)	(12)	(80)	(92)
Variations de périmètre et autres	6	131	136	10	2	13
Reclassements (*)	27	21	48	(14)	(235)	(249)
<b>Valeur des titres en fin de période</b>	<b>543</b>	<b>650</b>	<b>1 194</b>	<b>493</b>	<b>521</b>	<b>1 014</b>
dont concessions	81	423	504	78	319	397
dont VINCI Energies	12	5	17	10	5	15
dont Cobra IS	51	21	72	10	15	26
dont VINCI Construction	400	103	502	393	92	486
dont VINCI Immobilier	-	98	98	2	90	91

(\*) Reclassements en provisions pour risques financiers des quotes-parts de situation nette négatives des sociétés mises en équivalence.

Nota : les définitions des entreprises associées et coentreprises sont présentées en note B.2. Méthodes de consolidation.

Au 30 juin 2023, les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence comprennent principalement celles détenues par VINCI Highways dans Entrevias (148 millions d'euros), par VINCI Airports dans Kansai Airports (111 millions d'euros) et par VINCI Construction dans DEME group (267 millions d'euros).

Les montants figurant sur la ligne « Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période » concernent pour l'essentiel l'impact des opérations de couverture de taux d'intérêt sur des projets en concession ou en partenariat public-privé.

### 10.2 Informations financières agrégées

Au cours de la période, la contribution des sociétés mises en équivalence au résultat global consolidé du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2023			1 <sup>er</sup> semestre 2022			Exercice 2022		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
<b>Résultat net</b>	<b>10</b>	<b>53</b>	<b>63</b>	<b>32</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>22</b>
dont concessions	5	(1)	4	19	(23)	(4)	20	(59)	(39)
dont VINCI Energies	1	3	4	1	1	2	4	2	6
dont Cobra IS	1	20	22	5	1	5	7	17	24
dont VINCI Construction	7	11	17	7	12	19	(14)	21	7
dont VINCI Immobilier	(3)	20	16	1	11	11	-	25	25
Autres éléments du résultat global	4	(17)	(13)	15	219	234	47	313	361
dont concessions	6	(22)	(16)	3	221	225	36	326	362
dont Cobra IS	(2)	2	(1)	-	-	-	-	-	-
dont VINCI Construction	1	3	4	12	(3)	9	12	(13)	(1)
<b>Résultat global</b>	<b>15</b>	<b>36</b>	<b>50</b>	<b>48</b>	<b>220</b>	<b>268</b>	<b>65</b>	<b>319</b>	<b>383</b>
dont concessions	10	(22)	(12)	23	199	221	56	267	323
dont VINCI Energies	1	3	4	1	1	2	4	2	6
dont Cobra IS	(1)	22	21	5	1	5	7	17	24
dont VINCI Construction	8	14	21	18	9	28	(3)	8	5
dont VINCI Immobilier	(3)	20	16	1	11	11	-	25	25

## 11. Autres actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022
Actifs financiers évalués au coût amorti	1 392	1 245
Instruments de capitaux propres	1 292	1 197
Part à plus d'un an des créances financières (PPP) (*)	136	146
<b>Autres actifs financiers non courants</b>	<b>2 820</b>	<b>2 588</b>

(\*) Les informations relatives aux « Créances financières (PPP) » sont présentées en note F.13.

### Actifs financiers non courants évalués au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent principalement des créances rattachées à des participations, telles que les avances d'actionnaires aux entités gérant des projets en concession ou partenariat public-privé pour 843 millions d'euros (735 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Au cours de la période, leur évolution s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2023	Exercice 2022
<b>Début de période</b>	<b>1 245</b>	<b>1 161</b>
Acquisitions de la période	248	154
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	2	3
Pertes de valeur	(1)	(36)
Sorties de la période	(45)	(58)
Autres mouvements et écarts de conversion	(57)	21
<b>Fin de période</b>	<b>1 392</b>	<b>1 245</b>

### Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres comprennent principalement la participation de VINCI dans le Groupe ADP, dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, ainsi que d'autres titres de participation de filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

## F. Concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures

### 12. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

<i>(en millions d'euros)</i>	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions (*)	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 01/01/2022</b>	<b>34 964</b>	<b>5 794</b>	<b>2 153</b>	<b>42 912</b>
Acquisitions de la période (**)	547	131	99	777
Sorties de la période	(1)	(2)	(1)	(4)
Écarts de conversion	-	105	186	292
Effets de périmètre et autres mouvements	(3)	3 230	175	3 402
	<b>35 507</b>	<b>9 258</b>	<b>2 613</b>	<b>47 378</b>
Subventions reçues	(22)	-	(8)	(30)
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>35 485</b>	<b>9 258</b>	<b>2 605</b>	<b>47 348</b>
Acquisitions de la période (**)	267	157	68	492
Écarts de conversion	-	432	96	528
Effets de périmètre et autres mouvements	5	164	337	506
	<b>35 758</b>	<b>10 010</b>	<b>3 106</b>	<b>48 874</b>
Subventions reçues	(10)	-	(2)	(12)
<b>Au 30/06/2023</b>	<b>35 748</b>	<b>10 010</b>	<b>3 104</b>	<b>48 862</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
<b>Au 01/01/2022</b>	<b>(15 979)</b>	<b>(1 135)</b>	<b>(469)</b>	<b>(17 583)</b>
Amortissements de la période	(1 186)	(165)	(81)	(1 432)
Pertes de valeur	-	(45)	-	(45)
Reprises de pertes de valeur	-	3	-	3
Sorties de la période	-	2	1	2
Écarts de conversion	-	(30)	(24)	(54)
Autres mouvements	(16)	-	1	(15)
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>(17 182)</b>	<b>(1 369)</b>	<b>(572)</b>	<b>(19 124)</b>
Amortissements de la période	(600)	(136)	(44)	(780)
Pertes de valeur	-	(19)	-	(19)
Reprises de pertes de valeur	-	2	-	2
Écarts de conversion	-	6	(9)	(3)
Autres mouvements	(9)	-	(9)	(18)
<b>Au 30/06/2023</b>	<b>(17 790)</b>	<b>(1 515)</b>	<b>(635)</b>	<b>(19 941)</b>
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 01/01/2022</b>	<b>18 985</b>	<b>4 659</b>	<b>1 684</b>	<b>25 329</b>
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>18 304</b>	<b>7 889</b>	<b>2 032</b>	<b>28 224</b>
<b>Au 30/06/2023</b>	<b>17 957</b>	<b>8 495</b>	<b>2 469</b>	<b>28 922</b>

(\*) Incluant les concessions de Cobra IS.

(\*\*) Y compris coûts d'emprunts immobilisés.

Les acquisitions de la période s'élèvent à 492 millions d'euros (335 millions d'euros au premier semestre 2022).

Elles comprennent les investissements réalisés par VINCI Autoroutes pour 250 millions d'euros et par VINCI Airports pour 147 millions d'euros (respectivement 237 et 50 millions d'euros au premier semestre 2022).

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 1 863 millions d'euros au 30 juin 2023 (1 620 millions d'euros au 31 décembre 2022). Elles concernent essentiellement VINCI Autoroutes pour 1 376 millions d'euros et VINCI Airports pour 474 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, elles concernaient VINCI Autoroutes pour 1 204 millions d'euros et VINCI Airports pour 407 millions d'euros.

Les effets de périmètre correspondent principalement à l'intégration de Via 40 au premier semestre 2023.

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP sont décrites en note F. Concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures du document d'enregistrement universel 2022.

## 13. Créances financières PPP (sociétés contrôlées)

Les créances financières PPP rattachées aux contrats de concession et aux contrats de partenariat public-privé gérés par le Groupe sont présentées à l'actif du bilan consolidé, pour leur part à plus d'un an, au sein du poste « Autres actifs financiers non courants » (voir note E.11 Autres actifs financiers non courants). La part à moins d'un an de ces créances financières est présentée sur la ligne « Autres actifs financiers courants » du bilan et s'élève à 38 millions d'euros au 30 juin 2023.

Au cours de la période, l'évolution de la part à plus d'un an de ces créances s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2023	Exercice 2022
<b>Début de période</b>	<b>146</b>	<b>210</b>
Nouvelles créances	56	7
Remboursements	(12)	(71)
Autres mouvements et écarts de conversion	(54)	(1)
<b>Fin de période</b>	<b>136</b>	<b>146</b>

## 14. Engagements hors bilan des concessions

### 14.1 Sociétés contrôlées par le Groupe

#### Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022
Groupe ASF	1 012	1 039
OMA (Grupo Aeroportuario del Centro Norte - Mexique)	479	488
Cofiroute	321	370
Via 40 Express (Colombie)	231	-
ANA Group (Portugal)	216	199
Aéroports d'Amazonie	175	176
Aéroport de Londres Gatwick (Royaume-Uni)	109	38
Cobra IS	93	143
ADL - Aéroports de Lyon	68	57
Aéroport de Belgrade (Serbie)	45	62
Lima Expresa (Pérou)	34	34
VINCI Highways (Entrevias au Brésil)	-	286
Autres	43	29
<b>Total</b>	<b>2 827</b>	<b>2 922</b>

Les obligations contractuelles d'investissement des sociétés concessionnaires d'autoroutes sont constituées pour l'essentiel des engagements pris dans le cadre des contrats de concession, des contrats de plan pluriannuels, du plan de relance autoroutier 2015, du plan d'investissements autoroutiers de 2018 et de l'avenant concernant le contournement ouest de Montpellier chez ASF.

Au total, les engagements d'investissements de VINCI Autoroutes s'élèvent à 1 333 millions d'euros au 30 juin 2023 (1 409 millions d'euros au 31 décembre 2022). La diminution du premier semestre traduit l'avancement des travaux.

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintien en l'état des infrastructures concédées, qui font l'objet de provisions spécifiques déterminées en fonction des plans d'entretien (voir note G.16.2 Analyse des provisions courantes).

### Sûretés rattachées au financement

Des sûretés réelles (nantissements de titres, hypothèques sur terrains et constructions) sont généralement octroyées en garantie des financements en place dans les filiales concessionnaires. Elles s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Date de départ	Date de fin	30/06/2023
Aéroport Londres Gatwick	2011	2049	2 559
Arcour	2008	2047	571
OMA (Grupo Aeroportuario del Centro Norte - Mexique)	2022	2029	462
Aerodom - Aéroports en République dominicaine	2017	2029	362
Arcos	2018	2045	356
Lima Expressa (Voies express - Pérou)	2016	2037	287
Aéroport de Belgrade	2018	2035	265
ADL - Aéroports de Lyon	2016	2033	220
Gefyra (Pont de Rion-Antirion - Grèce)	1997	2029	109
Autres sociétés concessionnaires			281
<b>Total</b>			<b>5 472</b>

D'autres sûretés liées aux financements des projets concessionnaires sont accordées pour 140 millions d'euros.

## 14.2 Sociétés mises en équivalence

### Obligations contractuelles d'investissement

Au 30 juin 2023, les engagements d'investissement pris par ces sociétés s'élèvent, en quote-part du Groupe, à 933 millions d'euros (1 004 millions d'euros au 31 décembre 2022). Ils concernent principalement les projets d'infrastructures en construction de VINCI Highways, notamment Entrevias – autoroute au Brésil dans l'état de Sao Paulo (130 millions d'euros), Via Salis – autoroute D4 en République tchèque traversant la Bohême (120 millions d'euros) et Via Muhlhausen - route fédérale B247 en Allemagne (94 millions d'euros).

### Sûretés rattachées au financement

Des sûretés réelles ont été accordées sous forme de nantissement de titres de sociétés consolidées par mise en équivalence.

La valeur nette comptable des titres nantis au 30 juin 2023 s'élève à 34 millions d'euros, sans variation significative par rapport au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, des garanties corporate ont été octroyées pour 155 millions d'euros, dont celles données par Cobra IS aux banques finançant quatre projets de lignes à haute tension au Brésil.

### Engagements de mise de fonds

Le Groupe s'est engagé à effectuer des mises de fonds (capital et/ou prêts subordonnés) dans des sociétés mises en équivalence. Au 30 juin 2023, ces engagements s'élèvent à 59 millions d'euros (67 millions d'euros au 31 décembre 2022). Ils concernent principalement le projet autoroutier D4 en République tchèque, l'aéroport de Pudahuel au Chili et la route fédérale B247 en Allemagne.

## G. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

### 15. Autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

#### 15.1 Autres immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Brevets et licences	Logiciels	Autres	Total
<b>Valeur brute</b>				
Au 31/12/2022	254	627	9 061	9 943
Au 30/06/2023	249	652	9 302	10 204
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
Au 31/12/2022	(48)	(466)	(384)	(898)
Au 30/06/2023	(43)	(494)	(481)	(1 018)
<b>Valeur nette</b>				
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>206</b>	<b>161</b>	<b>8 677</b>	<b>9 045</b>
<b>Au 30/06/2023</b>	<b>206</b>	<b>158</b>	<b>8 821</b>	<b>9 185</b>

Au 30 juin 2023, la valeur nette des autres immobilisations incorporelles s'élève à 9 185 millions d'euros (9 045 millions d'euros au 31 décembre 2022). Leur variation résulte essentiellement de l'évolution du taux de conversion de la livre sterling constatée depuis le 31 décembre 2022. Elles comprennent le droit d'exploitation de l'aéroport de Londres Gatwick pour 6 443 millions d'euros au 30 juin 2023. Ce droit d'exploitation étant assimilé à une licence perpétuelle, il ne donne pas lieu à amortissement conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles ». La revue des hypothèses retenues au 31 décembre 2022 n'a pas montré d'indice de perte de valeur.

Les dotations aux amortissements constatées au cours de la période s'élèvent à 135 millions d'euros (112 millions d'euros au premier semestre 2022 et 239 millions d'euros en 2022), comprenant l'amortissement des actifs incorporels de Cobra IS identifiés lors de l'allocation du prix d'acquisition pour 64 millions d'euros (128 millions d'euros en 2022).

#### 15.2 Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions et immeubles de placement	Matériels, installations techniques et agencements	Droits d'usage des contrats de location			Total
					Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Biens immobiliers	Biens mobiliers	
<b>Valeur brute</b>								
Au 31/12/2022	4 804	1 584	4 369	10 726	28	2 130	1 656	25 297
Au 30/06/2023	4 859	1 644	4 669	11 167	30	2 248	1 792	26 410
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>								
Au 31/12/2022	(3 731)	(425)	(1 240)	(7 346)	(16)	(882)	(852)	(14 492)
Au 30/06/2023	(3 805)	(431)	(1 321)	(7 634)	(17)	(992)	(955)	(15 155)
<b>Valeur nette</b>								
<b>Au 31/12/2022</b>	<b>1 073</b>	<b>1 159</b>	<b>3 129</b>	<b>3 380</b>	<b>13</b>	<b>1 247</b>	<b>804</b>	<b>10 805</b>
<b>Au 30/06/2023</b>	<b>1 054</b>	<b>1 213</b>	<b>3 348</b>	<b>3 533</b>	<b>14</b>	<b>1 256</b>	<b>837</b>	<b>11 255</b>

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 1 371 millions d'euros au 30 juin 2023 (1 132 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Au 30 juin 2023, les droits d'usage des contrats de location représentent un montant total de 2 107 millions d'euros (2 064 millions d'euros au 31 décembre 2022).

## 16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

### 16.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2023	30/06/2022 (*)	31/12/2022	Variations 30/06/2023 - 31/12/2022		
				Variations du BFR liées à l'activité	Variations de périmètre	Autres variations (**)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1 958	1 719	1 785	108	24	42
Clients et autres débiteurs	20 314	18 540	18 092	1 940	136	145
Autres actifs courants	7 976	6 992	7 402	518	40	16
- Actifs hors exploitation	(23)	(22)	(20)	(1)	(1)	-
<b>Stocks et créances d'exploitation</b>	<b>I 30 225</b>	<b>27 229</b>	<b>27 259</b>	<b>2 566</b>	<b>199</b>	<b>202</b>
Fournisseurs	(13 935)	(12 590)	(13 088)	(470)	(178)	(199)
Autres passifs courants	(20 562)	(17 266)	(20 315)	(152)	(23)	(73)
- Passifs hors exploitation	1 638	381	1 661	(8)	7	(22)
<b>Fournisseurs et autres dettes d'exploitation</b>	<b>II (32 859)</b>	<b>(29 475)</b>	<b>(31 742)</b>	<b>(629)</b>	<b>(194)</b>	<b>(294)</b>
<b>Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes)</b>	<b>I+II (2 633)</b>	<b>(2 247)</b>	<b>(4 483)</b>	<b>1 937</b>	<b>5</b>	<b>(92)</b>
<b>Provisions courantes</b>	<b>(6 656)</b>	<b>(5 970)</b>	<b>(6 599)</b>	<b>16</b>	<b>(4)</b>	<b>(68)</b>
dont part à moins d'un an des provisions non courantes	(136)	(108)	(146)	10	-	(1)
<b>Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)</b>	<b>(9 290)</b>	<b>(8 217)</b>	<b>(11 082)</b>	<b>1 952</b>	<b>-</b>	<b>(161)</b>

(\*) Les états financiers au 30 juin 2022 ont été retraités des effets de la finalisation de l'allocation de prix d'acquisition de Cobra IS. Voir Note A.2 : Evolution du périmètre de consolidation des périodes antérieures.

(\*\*) Correspondant principalement aux écarts de conversion.

### 16.2 Analyse des provisions courantes

Au cours du premier semestre 2023 et de l'exercice 2022, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
<b>01/01/2022</b>	<b>4 973</b>	<b>2 256</b>	<b>(1 469)</b>	<b>(196)</b>	<b>529</b>	<b>(14)</b>	<b>44</b>	<b>6 123</b>
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	1 024	198	(127)	(29)	95	-	3	1 164
Service après-vente	442	127	(93)	(20)	12	-	(3)	466
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 800	1 147	(989)	(84)	15	-	(2)	1 886
Litiges	678	281	(183)	(33)	1	-	(2)	742
Restructurations	27	5	(13)	(2)	-	-	-	17
Autres risques courants	1 963	851	(569)	(88)	9	-	11	2 178
Reclassement part à moins d'un an des provisions non courantes	188	-	-	-	(4)	(37)	(1)	146
<b>31/12/2022</b>	<b>6 123</b>	<b>2 611</b>	<b>(1 973)</b>	<b>(257)</b>	<b>127</b>	<b>(37)</b>	<b>6</b>	<b>6 599</b>
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	1 164	116	(55)	-	1	-	13	1 239
Service après-vente	466	74	(59)	(4)	1	-	3	481
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 886	616	(697)	(7)	3	-	(4)	1 798
Litiges	742	88	(66)	(37)	8	-	5	740
Restructurations	17	2	(4)	(2)	-	-	-	13
Autres risques courants	2 178	306	(228)	(41)	28	-	7	2 249
Reclassement part à moins d'un an des provisions non courantes	146	-	-	-	-	(10)	1	136
<b>30/06/2023</b>	<b>6 599</b>	<b>1 202</b>	<b>(1 110)</b>	<b>(90)</b>	<b>40</b>	<b>(10)</b>	<b>25</b>	<b>6 656</b>

Les provisions courantes, liées au cycle d'exploitation, concernent principalement les provisions afférentes aux contrats de construction et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés. Celles-ci sont destinées, en particulier, à couvrir les dépenses à effectuer :

- par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour la réparation des chaussées, des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Au 30 juin 2023, elles concernent pour l'essentiel le groupe ASF pour 556 millions d'euros (534 millions d'euros au 31 décembre 2022) et Cofiroute pour 275 millions d'euros (264 millions d'euros au 31 décembre 2022) ;

- par les sociétés concessionnaires de plateformes aéroportuaires (réparation des pistes, voies de circulation et autres surfaces revêtues) pour 371 millions d'euros (333 millions d'euros au 31 décembre 2022) dont 133 millions d'euros pour le groupe ANA (125 millions d'euros au 31 décembre 2022) et 114 millions d'euros pour OMA (94 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Les provisions pour autres risques courants sont majoritairement constituées de provisions ayant une valeur unitaire inférieure à 2 millions d'euros. Elles comprennent les provisions relatives aux remises en état des sites et de repliement de chantiers pour 230 millions d'euros (230 millions d'euros au 31 décembre 2022).

## 17. Provisions non courantes

Au cours du premier semestre 2023 et de l'exercice 2022, les provisions non courantes (hors avantages du personnel) ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an des	Écarts de conversion	Clôture
<b>01/01/2022</b>	<b>1 140</b>	<b>194</b>	<b>(69)</b>	<b>(6)</b>	<b>(137)</b>	<b>14</b>	-	<b>1 137</b>
Risques financiers	933	53	(12)	(2)	(257)	-	-	715
Autres risques	393	134	(107)	(9)	(17)	-	(2)	392
Reclassement part à moins d'un an des provisions non courantes	(188)	-	-	-	4	37	1	(146)
<b>31/12/2022</b>	<b>1 137</b>	<b>188</b>	<b>(119)</b>	<b>(11)</b>	<b>(269)</b>	<b>37</b>	<b>(1)</b>	<b>961</b>
Risques financiers	715	11	(15)	-	39	-	-	751
Autres risques	392	52	(28)	(1)	(10)	-	3	409
Reclassement part à moins d'un an des provisions non courantes	(146)	-	-	-	-	10	(1)	(136)
<b>30/06/2023</b>	<b>961</b>	<b>64</b>	<b>(43)</b>	<b>(1)</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>1 023</b>

### Provisions pour risques financiers

Les provisions pour risques financiers comprennent principalement la quote-part du Groupe dans les situations nettes négatives des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

### Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages, dont certains sont décrits en note K.29 Note sur les litiges.

## 18. Dettes relatives aux contrats de location

Au 30 juin 2023, les dettes relatives aux contrats de location s'élèvent à 2 143 millions d'euros, dont 1 616 millions d'euros au titre de la part à plus d'un an et 527 millions d'euros au titre de la part à moins d'un an.

La variation nette enregistrée au titre de la période écoulée (une augmentation de 41 millions d'euros) se décompose comme suit :

- nouvelles dettes de location : + 284 millions d'euros ;
- remboursements des dettes de location : - 287 millions d'euros ;
- autres variations : + 44 millions d'euros, essentiellement dus aux effets de périmètres.

## 19. Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus

### 19.1 Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022
Obligations d'achat et d'investissement (*)	1 555	1 571
Obligations rattachées à l'exploitation des carrières	99	98

(\*) Hors obligations d'investissement rattachées aux contrats de concession et de PPP (voir note F. Concessions : contrats de PPP, de concession et autres infrastructures du document d'enregistrement universel 2022)

Les autres obligations d'achat et d'investissement, hors celles rattachées aux contrats de concession, concernent principalement les projets photovoltaïques de Cobra IS au Brésil et en Espagne pour 917 millions d'euros et, dans une moindre mesure, les engagements de VINCI Energies, VINCI Construction et VINCI Immobilier.

VINCI Concessions s'est engagé à investir, à travers sa filiale VINCI Concessions Ventures, dans le fonds Clean H2 Infra Fund consacré aux infrastructures d'hydrogène décarboné.

Les obligations rattachées à l'exploitation des carrières regroupent les droits de fortage et contrats de location de carrières chez VINCI Construction.

### 19.2 Autres engagements donnés et reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2023	31/12/2022
Autres engagements donnés	1 592	1 477
Autres engagements reçus	954	781

Ces montants comprennent notamment diverses cautions de nature fiscale et sociale et des sûretés personnelles octroyées en garantie de bonne exécution des travaux des sociétés concessionnaires.

Les engagements hors bilan du Groupe font l'objet d'un reporting spécifique effectué à chaque clôture annuelle et semestrielle. Ils sont présentés selon l'activité à laquelle ils se rattachent, dans les notes annexes correspondantes.

Pour rappel, les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de concession et des éléments non comptabilisés dans le bilan au titre des engagements de retraite figurent respectivement :

- en note F.14 Engagements hors bilan des concessions ;
- en note J.26 Provisions pour avantages du personnel.

Les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de construction et de service sont détaillés en note G.16.3 du document d'enregistrement universel 2022.

## H. Capitaux propres

### 20. Informations relatives aux capitaux propres

#### Politique de gestion du capital

VINCI dispose d'un programme de rachat d'actions approuvé par l'assemblée générale du 13 avril 2023 d'une durée de 18 mois et portant sur un montant maximum d'achat de 4 milliards d'euros au cours maximum de 140 euros. Au cours du premier semestre, VINCI a acquis 2 398 739 actions à un prix moyen de 104,22 euros par action pour un montant total de 250 millions d'euros.

Les actions autodétenues (voir note H.20.2 Actions autodétenues) sont affectées au financement d'opérations de croissance externe, à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et à l'abondement de plans d'actionnariat salarié à l'international. Elles peuvent aussi être annulées.

La politique d'épargne salariale de VINCI vise à faciliter l'accès des salariés du Groupe à son capital. Au 30 juin 2023, plus de 41 % des salariés du Groupe (84 % en France) sont actionnaires de VINCI, au travers des dispositifs d'actionnariat salariés collectifs. Ces fonds détenant 10,37 % du capital de la société, les salariés et anciens salariés du Groupe en sont collectivement le premier actionnaire.

Il n'existe aucun covenant financier portant sur les capitaux propres consolidés du Groupe ou les capitaux propres de la société mère VINCI SA.

#### 20.1 Capital social

Le capital social au 30 juin 2023 est composé de 596 431 645 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros.

#### Évolution du nombre d'actions composant le capital

	30/06/2023	31/12/2022
<b>Nombre d'actions en début de période</b>	<b>589 387 330</b>	<b>592 362 376</b>
Augmentations de capital	7 044 315	5 624 954
Annulation d'actions autodétenues	-	(8 600 000)
<b>Nombre d'actions en fin de période</b>	<b>596 431 645</b>	<b>589 387 330</b>
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	596 431 645	589 387 330
Valeur nominale de l'action (en euros)	2,5	2,5
Actions autodétenues en direct par VINCI	26 241 732	25 790 809
<i>dont actions affectées à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et des plans d'actionnariat salarié</i>	<i>15 100 779</i>	<i>17 048 595</i>

#### 20.2 Actions autodétenues

Les mouvements sur actions autodétenues s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2023	31/12/2022
<b>Nombre d'actions en début de période</b>	<b>25 790 809</b>	<b>24 781 783</b>
Rachats d'actions de la période	2 398 739	11 949 984
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2019)	-	(1 821 638)
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2020)	(1 949 470)	(2 135)
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2021)	(150)	(1 700)
Actions attribuées aux salariés (plan d'actions de performance 2022)	-	(750)
Livraison d'actions dans le cadre de Castor International	1 804	(514 735)
Annulation d'actions autodétenues	-	(8 600 000)
<b>Nombre d'actions en fin de période</b>	<b>26 241 732</b>	<b>25 790 809</b>

Au 30 juin 2023, le nombre total d'actions autodétenues s'élève à 26 241 732 actions, pour un montant de 2 163 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.

15 100 779 actions sont affectées à la couverture des plans d'incitation à long terme et des opérations d'actionnariat salarié et 11 140 953 actions sont destinées à être apportées en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, cédées ou annulées.

## 20.3 Opérations reconnues directement en capitaux propres

Les principales opérations constatées en capitaux propres s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2023			31/12/2022		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
<b>Coûts de couverture</b>						
<b>Réserve à l'ouverture</b>	(27)	-	(27)	(43)	-	(43)
<b>Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture</b>	I 39	-	39	(27)	-	(27)
<b>Couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net</b>						
<b>Réserve à l'ouverture</b>	170	1	172	(879)	1	(878)
Variations de juste valeur attribuables aux sociétés mises en équivalence	4	-	4	505	-	505
Autres variations de juste valeur de la période	(98)	-	(98)	437	1	438
Éléments de juste valeur constatés en résultat	(170)	-	(170)	76	-	76
Variations de périmètre et divers	1	-	1	31	-	31
<b>Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture</b>	II (92)	1	(91)	170	1	172
<i>dont réserve brute rattachée aux sociétés mises en équivalence</i>	(33)	-	(33)	(37)	-	(37)
<b>Réserve brute totale avant effet d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)</b>	I+II (54)	1	(52)	143	1	145
Effet d'impôt associé	(1)	-	(1)	(45)	-	(45)
<b>Réserve nette d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)</b>	III (54)	1	(53)	98	1	99
<b>Instruments de capitaux propres</b>						
<b>Réserve à l'ouverture</b>	(2)	-	(2)	(1)	-	(1)
<b>Réserve nette d'impôt à la clôture</b>	IV (2)	-	(2)	(2)	-	(2)
<b>Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite</b>						
<b>Réserve à l'ouverture</b>	(153)	57	(96)	(394)	31	(362)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	72	10	82	330	34	364
Effet d'impôt associé	(19)	(2)	(21)	(89)	(9)	(98)
<b>Réserve nette d'impôt à la clôture</b>	V (100)	64	(36)	(153)	57	(96)
<b>Réserve nette d'impôt totale (éléments ne pouvant être reclassés en résultat)</b>	IV+V (102)	64	(38)	(155)	57	(98)
<b>Total opérations enregistrées directement en capitaux propres</b>	III+IV+V (157)	65	(91)	(56)	57	1

Les montants inscrits directement en capitaux propres concernent principalement les opérations de couverture (- 91 millions d'euros). Celles-ci comprennent :

- les opérations relatives aux couvertures d'investissement net pour - 72 millions d'euros. Celles-ci concernent principalement les activités concessionnaires à l'étranger ;
- les couvertures du risque de taux pour + 25 millions d'euros ;
- les autres couvertures de change et de matières premières pour - 44 millions d'euros.

Ces opérations sont décrites en note J.27.1.2 Description des opérations de couverture du document d'enregistrement universel 2022.

## 20.4 Participations ne donnant pas le contrôle

Le montant des capitaux propres pour la part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'élève à 3 819 millions d'euros au 30 juin 2023 contre 3 470 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Au 30 juin 2023, le Groupe détient deux filiales présentant des intérêts minoritaires significatifs. Il s'agit de l'aéroport de Londres Gatwick et du groupe aéroportuaire mexicain OMA, dont respectivement 49,99 % et 70,01 % ne sont pas détenus par VINCI.

## 21. Dividendes

L'assemblée générale du 13 avril 2023 a décidé la distribution d'un dividende de 4,00 euros par action au titre de l'exercice 2022, dont un acompte de 1,00 euro avait été versé en novembre 2022, et le solde d'un montant de 3,00 euros a été payé en numéraire le 27 avril 2023.

Les dividendes versés par VINCI SA à ses actionnaires au titre des exercices 2022 et 2021 s'analysent comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Dividende par action</b> <i>(en euros)</i>		
Acompte sur dividende	1,00	0,65
Solde du dividende	3,00	2,25
<b>Dividende net global</b>	<b>4,00</b>	<b>2,90</b>
<b>Montant du dividende</b> <i>(en millions d'euros)</i>		
Acompte sur dividende	565	372
Solde du dividende	1 694	1 266
<b>Dividende net global</b>	<b>2 259</b>	<b>1 638</b>

# I. Financement et gestion des risques financiers

## 22. Données relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2023, l'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, ressort à 20,9 milliards d'euros, en augmentation de près de 2,4 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2022. Il se décompose de la manière suivante :

Analyse par catégorie comptable	(en millions d'euros)	30/06/2023			31/12/2022		
		Non courant	Courant (*)	Total	Non courant	Courant (*)	Total
	Emprunts obligataires	(21 320)	(1 098)	(22 418)	(20 425)	(1 258)	(21 683)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(3 116)	(1 321)	(4 437)	(3 205)	(1 003)	(4 208)
	<b>Dettes financières long terme (**)</b>	<b>(24 436)</b>	<b>(2 418)</b>	<b>(26 854)</b>	<b>(23 629)</b>	<b>(2 262)</b>	<b>(25 891)</b>
	Billets de trésorerie	-	(1 482)	(1 482)	-	(1 947)	(1 947)
<b>Passifs financiers évalués au coût amorti</b>	Autres dettes financières courantes	-	(872)	(872)	-	(977)	(977)
	Découverts bancaires	-	(724)	(724)	-	(1 083)	(1 083)
	Comptes courants financiers passifs	-	(117)	(117)	-	(99)	(99)
	<b>I - Dettes financières brutes</b>	<b>(24 436)</b>	<b>(5 613)</b>	<b>(30 049)</b>	<b>(23 629)</b>	<b>(6 368)</b>	<b>(29 997)</b>
	<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>	1 644	-	1 644	1 804	-	1 804
	<i>dont incidence de la mise à la juste valeur des dettes de l'aéroport de Londres Gatwick</i>	(377)	-	(377)	(382)	-	(382)
<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	Prêts et créances financières collatéralisés	5	-	5	5	12	16
	Comptes courants financiers actifs	-	154	154	-	252	252
	Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	244	244	-	503	503
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat</b>	Équivalents de trésorerie	-	4 012	4 012	-	4 227	4 227
	Disponibilités	-	6 748	6 748	-	8 351	8 351
	<b>II - Actifs financiers</b>	<b>5</b>	<b>11 158</b>	<b>11 163</b>	<b>5</b>	<b>13 345</b>	<b>13 349</b>
	Instruments dérivés passifs	(1 786)	(501)	(2 287)	(1 939)	(440)	(2 379)
<b>Dérivés</b>	Instruments dérivés actifs	134	129	263	376	115	491
	<b>III - Instruments dérivés</b>	<b>(1 652)</b>	<b>(372)</b>	<b>(2 024)</b>	<b>(1 563)</b>	<b>(325)</b>	<b>(1 888)</b>
	<b>Endettement financier net</b>	<b>I+II+III</b>	<b>(26 083)</b>	<b>5 172</b>	<b>(20 910)</b>	<b>(25 188)</b>	<b>6 651</b>
	<i>dont :</i>						
	<i>Concessions</i>	(32 807)	2 840	(29 967)	(33 931)	2 196	(31 735)
	<i>VINCI Energies</i>	(1 801)	1 341	(461)	(1 820)	1 691	(129)
	<i>Cobra IS</i>	(532)	866	334	(664)	1 067	404
	<i>VINCI Construction</i>	(1 160)	2 949	1 789	(1 212)	4 672	3 460
	<i>Holdings et VINCI Immobilier</i>	10 218	(2 824)	7 395	12 439	(2 974)	9 464

(\*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(\*\*) Y compris part à moins d'un an.

Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs (passifs) courants quelle que soit leur maturité.

## Évolution de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	Variations « non cash »									
	Ouverture	Flux de trésorerie	Réf.	Variations de périmètre	Effets de change	Variations de juste valeur	Autres variations	Total « non cash »	Réf.	Clôture
Emprunts obligataires non courants	(20 425)	(1 173)	(3)	22	(183)	(162)	600	278	(4)	(21 320)
Autres emprunts et dettes financières non courants	(3 205)	(203)	(3)	(42)	(68)	-	402	292	(4)	(3 116)
Dettes financières courantes	(6 368)	2 018		(263)	(59)	-	(942)	(1 264)		(5 613)
<i>dont part à moins d'un an des dettes long terme</i>	(1 969)	1 078	(3)	(176)	(45)	-	(1 035)	(1 256)	(4)	(2 147)
<i>dont dettes financières courantes à l'origine</i>	(3 016)	577	(2)	(92)	(7)	-	90	(9)	(4)	(2 448)
<i>dont ICNE sur dettes bancaires</i>	(299)	-	(4)	6	(4)	-	4	6	(4)	(294)
<i>dont découverts bancaires</i>	(1 083)	363	(1)	(1)	(3)	-	-	(4)	(1)	(724)
Prêts et créances collatéralisés	16	(7)	(4)	24	-	-	(27)	(4)	(4)	5
Actifs financiers de gestion de trésorerie	755	(430)		43	6	-	24	73		398
<i>dont actifs financiers de gestion de trésorerie (hors ICNE)</i>	755	(430)	(2)	43	6	-	25	73	(4)	398
<i>dont ICNE sur actifs financiers de gestion</i>	-	-	(4)	-	-	-	-	-	(4)	-
Disponibilités et équivalents de trésorerie	12 578	(1 995)	(1)	112	35	12	18	177	(1)	10 760
Instruments dérivés	(1 888)	(19)		-	5	(65)	(57)	(117)		(2 024)
<i>dont juste valeur des instruments dérivés</i>	(1 941)	(19)	(3)	-	5	(65)	-	(60)	(4)	(2 020)
<i>dont ICNE sur instruments dérivés</i>	53	-	(4)	-	-	-	(57)	(57)	(4)	(4)
<b>Endettement financier net</b>	<b>(18 536)</b>	<b>(1 809)</b>	<b>(5)</b>	<b>(104)</b>	<b>(265)</b>	<b>(214)</b>	<b>19</b>	<b>(565)</b>	<b>(5)</b>	<b>(20 910)</b>

Les flux de trésorerie de la période sont commentés dans le rapport d'activité (voir note 4. Flux de trésorerie). Les variations « non cash » de la période (- 565 millions d'euros) comprennent principalement les variations de change et les variations de juste valeurs des instruments de couverture de la dette.

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les variations de l'endettement financier net avec le tableau des flux de trésorerie.

## Réconciliation de l'endettement financier net avec les flux de financement du tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2023
Variation de la trésorerie nette	(1)	(1 459)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(2)	147
(Émission) remboursement d'emprunts	(3)	(317)
Autres variations	(4)	(745)
Variation de l'endettement financier net	(5)	(2 374)

## 22.1 Détail des dettes financières à long terme par pôle de métier

Les dettes financières à long terme au 30 juin 2023 (y compris la part à moins d'un an) se décomposent, par pôle, de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2023			31/12/2022		
	Emprunts obligataires	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	Total	Emprunts obligataires	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	Total
Concessions	(15 814)	(3 398)	(19 212)	(15 684)	(3 384)	(19 067)
VINCI Energies	-	(44)	(44)	-	(36)	(36)
Cobra IS	-	(909)	(909)	-	(706)	(706)
VINCI Construction	-	(85)	(85)	-	(82)	(82)
Holdings et immobilier	(6 604)	-	(6 604)	(5 999)	-	(5 999)
<b>Total</b>	<b>(22 418)</b>	<b>(4 437)</b>	<b>(26 854)</b>	<b>(21 683)</b>	<b>(4 208)</b>	<b>(25 891)</b>

Les dettes financières à long terme s'élevaient à 26,9 milliards d'euros au 30 juin 2023 en hausse de 1,0 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2022 (25,9 milliards d'euros). Outre les impacts défavorables de change et de justes valeurs des instruments de couvertures de taux, cette variation résulte des opérations suivantes :

- Emission obligataire par ASF de 700 millions d'euros en janvier à échéance janvier 2033, assortie d'un coupon de 3,25 % et remboursement par ASF d'une dette obligataire de 700 millions d'euros émise en 2013 avec un coupon de 2,875 % ainsi que de deux placements privés de 70 millions d'euros en janvier et de 50 millions d'euros en mai, ainsi que de 55 millions d'euros de dettes auprès de la Banque Européenne Internationale au cours du deuxième trimestre 2023 ;
- Emission obligataire par VINCI SA de 500 millions d'euros en mai à échéance février 2025 assorti d'un coupon de 3,375 %.

### Échéancier des dettes

Au 30 juin 2023, la maturité moyenne pondérée de la dette financière à long terme du Groupe est de 6,7 ans (6,9 ans au 31 décembre 2022). Elle est de 7,1 ans pour les concessions, de 6,2 ans pour les holdings et VINCI Immobilier, de 3,8 ans pour VINCI Energies, de 1,6 an pour Cobra IS et de 3,8 ans pour VINCI Construction.

## 22.2 Notations de crédit et covenants financiers

### Notations de crédit

Au 30 juin 2023, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Moody's	A3	Stable	P2
ASF	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Moody's	A3	Stable	P2
Cofiroute	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Standard & Poor's	BBB	Negative	
Gatwick Funding Limited <sup>(*)</sup>	Moody's	Baa2	Stable	
	Fitch	BBB +	Stable	

(\*) Société portant les financements de l'aéroport de Londres Gatwick.

Au cours du premier semestre :

- Fitch a rehaussé sa perspective sur Gatwick Funding Limited à stable (vs négative), tout en maintenant sa note long terme à BBB + ;
- Standard & Poor's a confirmé ses notations sur VINCI SA en mars 2023 (long terme : A - / Court terme A2 / Perspective stable) ;
- Standard & Poor's a confirmé ses notations sur ASF et Cofiroute en juin 2023 (long terme : A - / Perspective stable).

### Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers.

Le Groupe suit régulièrement l'évolution de ces covenants financiers et a mis en place un suivi de ces ratios. A ce jour, l'ensemble des ratios sont respectés.

## 23. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles

Au 30 juin 2023, le Groupe dispose d'un montant de 18,5 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 8,0 milliards d'euros de trésorerie nette gérée et 10,5 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées chez VINCI SA.

### 23.1 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis, s'analyse comme suit :

30 juin 2023

	30/06/2023					Total
	Concessions	Énergie	Construction		VINCI Immobilier et holdings	
	VINCI Autoroutes VINCI Aéroports Autres concessions	VINCI Energies	Cobra IS	VINCI Construction		
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>Équivalents de trésorerie</b>	<b>283</b>	<b>7</b>	<b>918</b>	<b>268</b>	<b>2 535</b>	<b>4 012</b>
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	-	-	-	-	1 517	1 517
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine (*)	283	7	918	268	1 018	2 494
<b>Disponibilités</b>	<b>1 013</b>	<b>517</b>	<b>926</b>	<b>2 158</b>	<b>2 135</b>	<b>6 748</b>
<b>Découverts bancaires</b>	<b>(5)</b>	<b>(103)</b>	<b>-</b>	<b>(587)</b>	<b>(29)</b>	<b>(724)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>1 291</b>	<b>421</b>	<b>1 844</b>	<b>1 839</b>	<b>4 641</b>	<b>10 036</b>
<b>Actifs financiers de gestion de trésorerie</b>	<b>19</b>	<b>103</b>	<b>113</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>244</b>
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	19	65	76	-	3	164
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	-	38	37	5	-	80
<b>Billets de trésorerie émis</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>(1 481)</b>	<b>(1 482)</b>
<b>Autres dettes financières courantes</b>	<b>(144)</b>	<b>(7)</b>	<b>(712)</b>	<b>(8)</b>	<b>(2)</b>	<b>(872)</b>
<b>Solde des comptes courants de trésorerie</b>	<b>3 948</b>	<b>853</b>	<b>-</b>	<b>1 152</b>	<b>(5 915)</b>	<b>37</b>
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>5 115</b>	<b>1 370</b>	<b>1 245</b>	<b>2 988</b>	<b>(2 754)</b>	<b>7 963</b>

(\*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

31 décembre 2022

	31/12/2022					Total
	Concessions	Énergie	Construction		VINCI Immobilier et holdings	
	VINCI Autoroutes VINCI Aéroports Autres concessions	VINCI Energies	Cobra IS	VINCI Construction		
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>Équivalents de trésorerie</b>	<b>265</b>	<b>34</b>	<b>433</b>	<b>122</b>	<b>3 373</b>	<b>4 227</b>
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	-	-	-	-	1 327	1 327
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine (*)	265	34	433	122	2 046	2 900
<b>Disponibilités</b>	<b>1 377</b>	<b>535</b>	<b>1 129</b>	<b>2 709</b>	<b>2 601</b>	<b>8 351</b>
<b>Découverts bancaires</b>	<b>-</b>	<b>(59)</b>	<b>-</b>	<b>(998)</b>	<b>(27)</b>	<b>(1 083)</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>1 642</b>	<b>510</b>	<b>1 562</b>	<b>1 834</b>	<b>5 947</b>	<b>11 495</b>
<b>Actifs financiers de gestion de trésorerie</b>	<b>-</b>	<b>53</b>	<b>447</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>503</b>
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	-	46	417	-	4	467
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	-	6	30	-	-	37
<b>Billets de trésorerie émis</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(20)</b>	<b>-</b>	<b>(1 927)</b>	<b>(1 947)</b>
<b>Autres dettes financières courantes</b>	<b>(79)</b>	<b>(7)</b>	<b>(879)</b>	<b>(10)</b>	<b>(1)</b>	<b>(977)</b>
<b>Solde des comptes courants de trésorerie</b>	<b>3 113</b>	<b>1 149</b>	<b>-</b>	<b>2 872</b>	<b>(6 981)</b>	<b>152</b>
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>4 675</b>	<b>1 704</b>	<b>1 110</b>	<b>4 695</b>	<b>(2 957)</b>	<b>9 227</b>

(\*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

Les supports d'investissement utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des comptes bancaires rémunérés, des dépôts à terme ou des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Au 30 juin 2023, la trésorerie nette gérée par VINCI SA s'élevait à 2,0 milliards d'euros, provenant essentiellement des excédents de trésorerie remontés des filiales françaises au travers d'un système de cash-pooling. Par ailleurs, VINCI Finance International, filiale à 100 % de VINCI SA, qui centralise les excédents de trésorerie des filiales étrangères, gérait au 30 juin 2023 un encours de placements de trésorerie de 1,0 milliard d'euros. Ces dispositifs de centralisation permettent d'optimiser la gestion des ressources financières du Groupe et de mieux maîtriser les risques liés aux contreparties et aux supports de placements utilisés.

Les placements de certaines filiales sont gérés de manière décentralisée dans le respect des lignes directrices et des instructions émises par VINCI, qui définissent notamment les supports de placements et les contreparties autorisés. Au 30 juin 2023, ces placements représentent un encours de 4,9 milliards d'euros, dont 1,2 milliard d'euros pour les concessions et 3,6 milliards d'euros pour VINCI Energies, Cobra IS et VINCI Construction.

## 23.2 Autres ressources disponibles

### Lignes de crédit revolving

VINCI dispose d'une ligne de crédit revolving, syndiquée de 8 milliards d'euros. Après deux extensions d'un an chacune, l'échéance initiale de novembre 2023 a été portée à novembre 2025 pour une autorisation de 7,7 milliards d'euros.

VINCI disposait également au 30 juin 2023 d'une ligne de 2,5 milliards d'euros à échéance juillet 2023, assortie de deux options d'extension de six mois chacune. Cette ligne n'a pas été reconduite.

Aucune de ces lignes ne comporte de clause de défaut relative au non-respect de ratios financiers. Elles n'étaient pas utilisées au 30 juin 2023.

Quelques entités du Groupe détiennent également des lignes de crédit revolving, notamment la société aéroportuaire Londres Gatwick et certaines filiales du groupe Cobra IS. Ces lignes sont partiellement tirées au 30 juin 2023.

### Billets de trésorerie

VINCI SA dispose d'un programme de billets de trésorerie de 5 milliards d'euros noté A2 par Standard & Poor's et P2 par Moody's. Au 30 juin 2023, ce programme est utilisé à hauteur de 1,5 milliard d'euros.

Cobra IS dispose d'un programme de billets de trésorerie de 200 millions d'euros, utilisé à hauteur de 1 million d'euros au 30 juin 2023.

## 24. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques financiers définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note J.27 Informations relatives à la gestion des risques financiers du document d'enregistrement universel 2022. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées au cours du semestre ne modifient pas significativement l'exposition de VINCI aux risques financiers.

Les principaux risques (risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de crédit et de contrepartie et risque actions) sont décrits respectivement aux paragraphes 27.1, 27.2, 27.3 et 27.4 du document d'enregistrement universel 2022.

Le Groupe procède régulièrement à une analyse de ses relations de couvertures afin de s'assurer que les flux couverts demeuraient hautement probables. Les principales expositions de taux couvertes par le Groupe concernent les financements réalisés par VINCI SA, ASF ou Cofiroute. Le Groupe n'anticipe pas de décalage ou de modification des flux couverts pour ces financements.

Les autres expositions couvertes concernent les financements projet, les couvertures de ceux présentant des risques de décalage des échéanciers ont été réajustées pour maintenir un parfait adossement.

Concernant le risque patrimonial, les situations nettes des filiales couvertes ont fait l'objet d'un suivi particulier afin de s'assurer de l'absence de surcouverture.

Les principes de valorisation des instruments financiers prennent en compte l'évolution du risque de crédit des contreparties, ainsi que le risque de crédit propre du Groupe. La politique de gestion de VINCI prévoit des limites strictes en fonction des ratings des contreparties.

Le détail des principales opérations de financement (nominaux et valeurs comptables) concernées par cette réforme est présenté dans le tableau de la note J.25 du document d'enregistrement universel 2022.

## 25. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du premier semestre 2023. Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2023	Catégories comptables						Juste Valeur				
	Rubriques au bilan et classes d'instruments	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables
Instruments de capitaux propres											
Actifs financiers au coût amorti et créances financières (PPP)					1 528		1 528		1 528		1 528
<b>I - Actifs financiers non courants (**)</b>	-	-	<b>1 282</b>	<b>11</b>	<b>1 528</b>	-	<b>2 820</b>	<b>1 042</b>	<b>1 528</b>	<b>250</b>	<b>2 820</b>
<b>II - Instruments dérivés actifs</b>	<b>51</b>	<b>267</b>					<b>318</b>		<b>318</b>		<b>318</b>
Actifs financiers de gestion de trésorerie			244				244	-	244		244
Comptes courants financiers actifs					154		154	154			154
Équivalents de trésorerie			4 012				4 012	1 517	2 494(***)		4 012
Disponibilités			6 748				6 748	6 748			6 748
<b>III - Actifs financiers courants</b>	-	-	<b>11 004</b>	-	<b>154</b>	-	<b>11 158</b>	<b>8 420</b>	<b>2 738</b>	-	<b>11 158</b>
<b>Total actif</b>	<b>51</b>	<b>267</b>	<b>12 286</b>	<b>11</b>	<b>1 682</b>	-	<b>14 297</b>	<b>9 462</b>	<b>4 584</b>	<b>250</b>	<b>14 297</b>
Emprunts obligataires						(22 418)	(22 418)	(20 374)	(1 155)		(21 529)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(4 437)	(4 437)	-	(4 478)		(4 478)
<b>IV - Dettes financières à long terme</b>	-	-	-	-	-	<b>(26 854)</b>	<b>(26 854)</b>	<b>(20 374)</b>	<b>(5 633)</b>	-	<b>(26 007)</b>
<b>V - Instruments dérivés passifs</b>	<b>(451)</b>	<b>(1 864)</b>					<b>(2 315)</b>		<b>(2 315)</b>		<b>(2 315)</b>
Autres dettes financières courantes						(2 354)	(2 354)		(2 354)		(2 354)
Comptes courants financiers passifs						(117)	(117)	(117)			(117)
Découverts bancaires						(724)	(724)	(724)			(724)
<b>VI - Passifs financiers courants</b>	-	-	-	-	-	<b>(3 195)</b>	<b>(3 195)</b>	<b>(841)</b>	<b>(2 354)</b>	-	<b>(3 195)</b>
<b>Total passif</b>	<b>(451)</b>	<b>(1 864)</b>	-	-	-	<b>(30 049)</b>	<b>(32 364)</b>	<b>(21 215)</b>	<b>(10 302)</b>	-	<b>(31 517)</b>

(\*) Juste valeur des titres du Groupe ADP - voir note E.11 Autres actifs financiers non courants.

(\*\*) Voir notes E.11. Autres actifs financiers non courants et F.13. Créances financières (PPP)

(\*\*\*) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et passifs financiers telles que publiées au 31 décembre 2022 selon les catégories définies par IFRS 9 :

31/12/2022	Catégories comptables						Juste Valeur				
	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Instruments de capitaux propres			1 187	10			1 197	992 (*)		205	1 197
Actifs financiers au coût amorti et créances financières (PPP)					1 403		1 403		1 403		1 403
<b>I - Actifs financiers non courants (**)</b>	-	-	<b>1 187</b>	<b>10</b>	<b>1 403</b>	-	<b>2 599</b>	<b>992</b>	<b>1 403</b>	<b>205</b>	<b>2 599</b>
<b>II - Instruments dérivés actifs</b>	<b>35</b>	<b>463</b>					<b>498</b>		<b>498</b>		<b>498</b>
Actifs financiers de gestion de trésorerie			503				503	-	503		503
Comptes courants financiers actifs			-		252		252	252			252
Équivalents de trésorerie			4 227				4 227	1 327	2 900 (***)		4 227
Disponibilités			8 351				8 351	8 351			8 351
<b>III - Actifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 081</b>	<b>-</b>	<b>252</b>	<b>-</b>	<b>13 333</b>	<b>9 930</b>	<b>3 403</b>	<b>-</b>	<b>13 333</b>
<b>Total actif</b>	<b>35</b>	<b>463</b>	<b>14 268</b>	<b>10</b>	<b>1 654</b>	<b>-</b>	<b>16 430</b>	<b>10 922</b>	<b>5 303</b>	<b>205</b>	<b>16 430</b>
Emprunts obligataires						(21 683)	(21 683)	(19 738)	(1 187)		(20 924)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(4 208)	(4 208)	-	(4 245)		(4 245)
<b>IV - Dettes financières à long terme</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(25 891)</b>	<b>(25 891)</b>	<b>(19 738)</b>	<b>(5 432)</b>	<b>-</b>	<b>(25 169)</b>
<b>V - Instruments dérivés passifs</b>	<b>(409)</b>	<b>(1 984)</b>					<b>(2 393)</b>		<b>(2 393)</b>		<b>(2 393)</b>
Autres dettes financières courantes						(2 923)	(2 923)		(2 923)		(2 923)
Comptes courants financiers passifs						(99)	(99)	(99)			(99)
Découverts bancaires						(1 083)	(1 083)	(1 083)			(1 083)
<b>VI - Passifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(4 106)</b>	<b>(4 106)</b>	<b>(1 183)</b>	<b>(2 923)</b>	<b>-</b>	<b>(4 106)</b>
<b>Total passif</b>	<b>(409)</b>	<b>(1 984)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(29 997)</b>	<b>(32 391)</b>	<b>(20 920)</b>	<b>(10 749)</b>	<b>-</b>	<b>(31 669)</b>

(\*) Juste valeur des titres du Groupe ADP - voir note E.11 Autres actifs financiers non courants.

(\*\*) Voir notes E.11. Autres actifs financiers non courants et F.13. Créances financières (PPP)

(\*\*\*) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

## J. Avantages du personnel et paiements en actions

### 26. Provisions pour avantages du personnel

#### 26.1 Provisions pour engagements de retraite

Au 30 juin 2023, les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 1 042 millions d'euros, dont 992 millions d'euros à plus d'un an (1 117 millions d'euros au 31 décembre 2022, dont 1 064 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La baisse constatée au premier semestre 2023 est liée à la hausse des taux d'actualisation constatée sur l'ensemble des zones monétaires concernées sur cette même période.

La part à moins d'un an de ces provisions (50 millions d'euros au 30 juin 2023 et 53 millions d'euros au 31 décembre 2022) est présentée au bilan en autres passifs courants.

La charge comptabilisée au premier semestre 2023 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2023 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2022 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

Le détail des avantages dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en note K.29.1 Provisions pour engagements de retraite du document d'enregistrement universel 2022.

#### 26.2 Autres avantages du personnel

Les provisions pour autres avantages du personnel comprennent principalement les médailles du travail et les primes de jubilé. Au 30 juin 2023, ces provisions s'élèvent à 99 millions d'euros (98 millions d'euros au 31 décembre 2022).

### 27. Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés s'élève à 260 millions d'euros au premier semestre 2023 (138 millions d'euros au premier semestre 2022), dont 87 millions d'euros au titre des plans d'actions de performance (80 millions d'euros au premier semestre 2022) et 173 millions d'euros au titre des plans d'épargne salariale en France et à l'international (58 millions d'euros au premier semestre 2022).

Les caractéristiques des différents plans en cours sur la période sont décrites ci-après.

#### 27.1 Actions de performance

##### Informations sur l'évolution des plans d'actions de performance en cours

	30/06/2023	31/12/2022
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période</b>	<b>7 178 209</b>	<b>7 173 432</b>
Actions attribuées	2 590 167	2 489 710
Actions acquises par les bénéficiaires	(1 949 620)	(1 826 223)
Actions annulées	(445 069)	(658 710)
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance non définitivement acquises en fin de période</b>	<b>7 373 687</b>	<b>7 178 209</b>

##### Informations sur les caractéristiques des plans d'actions de performance en cours

Plan	Plan du 13/04/2023	Plan du 12/04/2022	Plan du 08/04/2021	Plan du 09/04/2020
Nombre de bénéficiaires à l'origine	4 390	4 114	3 960	3 529
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	13/04/2026	12/04/2025	08/04/2024	09/04/2023
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance à l'origine (*)</b>	<b>2 590 167</b>	<b>2 489 710</b>	<b>2 489 680</b>	<b>2 365 032</b>
Actions annulées	(17 190)	(60 110)	(115 095)	(410 942)
Actions acquises par les bénéficiaires	-	(750)	(2 725)	(1 954 090)
<b>Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en fin d'exercice</b>	<b>2 572 977</b>	<b>2 428 850</b>	<b>2 371 860</b>	-

(\*) Ce nombre comprend les allocations d'actions attribuées au dirigeant mandataire social dans les conditions de droit commun et soumises aux mêmes conditions de performance.

Le Conseil d'administration de VINCI du 8 février 2023 a décidé de fixer à 10 % (au lieu de 20 %) le poids du critère économique externe dans le plan du 9 avril 2020 et d'augmenter de 10 % le poids du critère environnemental. Il a également décidé d'attribuer de façon définitive 90 % des actions de performance du plan 2020 (soit 1 925 068 actions) aux bénéficiaires remplissant le critère de présence dans le Groupe (soit à 3 132 collaborateurs). Ce taux traduit le fait que le critère de performance économique externe n'a pas été atteint : l'écart entre le TSR VINCI calculé entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2022 (s'élevant à + 2 %) et le TSR du CAC 40 sur la même période (+ 17 %) ressortait à - 15 %, conduisant à une absence d'attribution au titre de ce critère. Le critère de performance économique interne et le critère environnemental externe (comptant respectivement pour 65 % et 25 % de la pondération) étaient, quant à eux, remplis à 100 %.

Le Conseil d'administration de VINCI du 13 avril 2023 a décidé de mettre en place un nouveau plan d'actions de performance consistant à attribuer de manière conditionnelle à 4 390 collaborateurs 2 590 167 actions de performance. Elles ne seront acquises définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans sous réserve de la présence dans le Groupe des bénéficiaires jusqu'à la fin de la période d'acquisition et de la réalisation des conditions de performances suivantes :

- un critère économique (comptant pour 50 % de la pondération) correspondant à la création de valeur. Celle-ci est mesurée par le rapport entre le taux de rendement des capitaux employés (ROCE, déterminé après déconsolidation de l'activité aéroportuaire jusqu'à ce qu'un retour du trafic aérien mondial au niveau de 2019 - sur une année pleine, selon les données de l'IATA - soit constaté) calculé sur une moyenne de trois années et le coût moyen pondéré du capital (WACC) également calculé sur une moyenne de trois années. Le niveau au-dessous duquel aucune attribution n'aurait lieu sera fixé à 1,0x et celui permettant une attribution à 100 % sera fixé à 1,25x, avec interpolation linéaire entre ces deux bornes ;
- des critères financiers (comptant pour 25 % de la pondération) incluant :
  - a) une performance boursière relative (12,5 %) mesurant la performance de l'action VINCI par rapport à un indice sectoriel composite, calculé sur la base des valorisations boursières d'une liste de sociétés intervenant dans des secteurs d'activités comparables. Cette performance relative correspond à l'écart constaté au 31 décembre 2025 entre :
    - le rendement total de l'action VINCI, sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025 ;
    - et le rendement total de l'indice sectoriel composite, sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025.
 Ce rendement total (ou « Total Shareholder Return ») s'entend dividendes inclus.  
Le niveau au-dessous duquel aucune attribution n'aurait lieu sera fixé à - 5 % et celui permettant une attribution à 100 % sera fixé à + 5 %, avec interpolation linéaire entre les bornes ;
  - b) la capacité du Groupe à maîtriser son endettement et à générer des flux de trésorerie en adéquation avec son niveau d'endettement. Cet objectif sera mesuré par le ratio FFO (*Funds From Operations*)/Dette Nette - tel que déterminé selon la méthodologie de l'agence de notation Standard & Poor's - calculé sur une moyenne de trois années. Le niveau au-dessous duquel aucune attribution n'aurait lieu sera fixé à 15 % et celui permettant une attribution à 100 % sera fixé à 20 %, avec interpolation linéaire entre les bornes ;
- un critère environnemental, social et gouvernance (comptant pour 25 % de la pondération) comprenant :
  - a) un critère environnemental externe (15 % de la pondération) mesuré par la note « Changement Climatique » délivrée chaque année par CDP Worldwide à VINCI au titre des exercices 2023, 2024 et 2025 ;
  - b) un critère sécurité (5 % de la pondération) mesurant la performance du Groupe en matière de sécurité au travers de l'évolution du taux d'accidents avec arrêt de plus de 24 heures pour un million d'heures travaillées du personnel salarié du groupe VINCI dans le monde ;
  - c) un critère lié à la féminisation (5 % de la pondération) mesurant l'augmentation du taux de féminisation des nouveaux managers par promotion ou recrutement au sein du Groupe sur l'ensemble du périmètre.

Le Conseil pourra adapter les conditions de performance en cas de mouvement stratégique affecterait de manière structurante le périmètre des activités du Groupe ou en cas de circonstances exceptionnelles.

### Informations sur la juste valeur des plans d'actions de performance

Les justes valeurs des actions de performance ont été calculées par un actuaire externe, aux dates d'attribution respectives des actions, sur la base des caractéristiques et hypothèses suivantes :

	Plan 2023	Plan 2022	Plan 2021	Plan 2020
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (en euros)	109,20	90,91	90,70	76,50
Juste valeur par action de performance à la date d'attribution (en euros)	92,89	76,85	78,64	61,69
Juste valeur par rapport au cours à la date d'attribution	85,06 %	84,53 %	86,70 %	80,64 %
Maturité à l'origine (en années) - période d'acquisition	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Taux d'intérêt sans risque <sup>(*)</sup>	2,79 %	0,52 %	(0,64 %)	(0,44 %)

(\*) Taux à trois ans des obligations d'État de la zone euro.

## 27.2 Plans d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription aux plans d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

### Plan d'épargne Groupe France

En France en règle générale, VINCI procède trois fois par an, en janvier, avril et octobre, à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de bourse précédant le prix de souscription fixé par le Conseil d'administration.

Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise, plafonné à 3 500 euros par personne et par an. La période de souscription de chaque augmentation est d'environ quatre mois. Les titres souscrits et abondés sont indisponibles pour une période de cinq ans.

Compte tenu des discussions normatives en cours sur la manière d'appréhender ou non le caractère incessible des actions souscrites et abondées dans la valorisation de l'avantage accordé, le Groupe a retenu au 30 juin 2023 de nouveaux critères d'évaluation de la charge en se plaçant du point de vue d'un participant de marché. Ces critères pourront être affinés au second semestre 2023.

### Plan d'épargne Groupe International

Au cours du premier semestre 2023, VINCI a mis en œuvre, conformément aux autorisations données au Conseil d'administration par l'assemblée générale, de nouveaux plans d'épargne destinés aux salariés de certaines filiales étrangères (plan Castor International). 46 pays sont désormais concernés, couvrant 94 % du chiffre d'affaires réalisé à l'international et 88 % de l'effectif.

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

- période de souscription : du 15 mai au 2 juin 2023 pour l'ensemble des pays sauf le Royaume-Uni (sept périodes successives entre mars et septembre 2023) ;
- abondement versé sous forme d'actions gratuites, avec livraison différée à trois ans – en règle générale – ou livraison immédiate avec acquisition définitive dans trois ans ;
- pas d'indisponibilité postérieure à l'acquisition définitive des actions gratuites après trois ans.

<b>Plan Castor International (hors Royaume-Uni)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Cours de souscription ( <i>en euros</i> )	109,73	91,71	91,72	73,41
Cours de clôture à la date de fin de la période de souscription ( <i>en euros</i> )	107,58	90,14	93,45	90,32
Taux de distribution du dividende espéré	4,01 %	4,06 %	2,97 %	2,51 %
Juste valeur de l'action gratuite à la date de fin de période de souscription ( <i>en euros</i> )	95,37	79,81	85,47	83,78

## K. Autres notes

### 28. Transactions avec les parties liées

Les transactions du Groupe avec des parties liées concernent essentiellement :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction ;
- les opérations avec les sociétés sur lesquelles VINCI exerce une influence notable ou les coentreprises sur lesquelles VINCI exerce un contrôle conjoint.

Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Il n'y a pas eu, au cours du premier semestre 2023, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec ses parties liées par rapport au 31 décembre 2022. Ces dernières sont mentionnées en note E.10.3 Transactions des filiales contrôlées avec les entreprises associées et coentreprises et en note L.31 Transactions avec les parties liées du document d'enregistrement universel 2022.

### 29. Note sur les litiges

Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges dans le cadre de leurs activités. Les risques y afférents ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet, le cas échéant, de provisions déterminées en conséquence.

Les principales procédures judiciaires, administratives ou arbitrales en cours à la date du 30 juin 2023 sont les suivantes :

- Après que le tribunal de grande instance de Paris, par un jugement du 17 décembre 2013, a déclaré prescrite et irrecevable une demande de la Région Île-de-France portant sur l'indemnisation du préjudice prétendument subi par elle en raison de pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par le Conseil de la concurrence<sup>(\*)</sup> le 9 mai 2007 dans le cadre du programme de rénovation des lycées d'Île-de-France mis en œuvre de 1989 à 1996, le tribunal des conflits a, le 16 novembre 2015, déclaré les juridictions de l'ordre judiciaire incompétentes pour trancher ce litige qui opposait la Région à diverses entreprises du secteur de la construction. En 2017, la Région a saisi le tribunal administratif de Paris de 88 requêtes portant sur autant de marchés de rénovation de lycées et réclame 293 millions d'euros en principal à 14 entreprises, dont plusieurs sociétés du Groupe, et 11 personnes physiques. Le tribunal administratif de Paris a, fin juillet 2019, débouté la Région de ses demandes. Cette dernière a interjeté appel de ces 88 jugements. Par des arrêts dans deux des 88 instances engagées, la cour administrative d'appel de Paris a considéré le 19 février 2021 que l'action de la Région n'était pas prescrite, que la Région serait donc fondée à demander la condamnation solidaire des défendeurs, que ses fautes exonèrent cependant les défendeurs pour un tiers et a ordonné une expertise visant à déterminer l'éventuel préjudice subi par la Région. Les défendeurs ont formé un pourvoi en cassation contre ces deux arrêts devant le Conseil d'État, les 86 autres instances restant en suspens. Par deux arrêts en date des 9 et 17 mai 2023 le Conseil d'État a rejeté ces pourvois. L'expertise poursuit actuellement son cours. Le Groupe considère que ce litige constitue un passif éventuel dont il n'est pas actuellement en mesure d'évaluer l'incidence.

- Suite à la notification par l'État de son intention de résilier de façon anticipée le contrat pour la concession des aéroports de Notre-Dame-des-Landes, Nantes-Atlantique et Saint-Nazaire-Montoir, la société Aéroports du Grand Ouest (AGO) a sollicité à deux reprises, au mois d'août 2019, l'engagement de la procédure de conciliation prévue à l'article 94 du contrat de concession. L'État a refusé d'y donner suite et, par arrêté du 24 octobre 2019, a prononcé la résiliation pour motif d'intérêt général du contrat de concession. Afin de préserver ses droits à indemnisation, AGO a adressé à l'État, le 5 décembre 2019, une demande indemnitaire préalable et a par ailleurs déposé, le 6 décembre 2019, une requête auprès du tribunal administratif de Nantes à l'encontre de l'arrêté de résiliation. Dans sa requête, AGO a rappelé qu'elle était disposée à entamer, de manière alternative, une procédure de médiation en application de l'article L. 213-7 du code de justice administrative, afin de tenter de parvenir à un accord équilibré qui mettrait ainsi un terme au différend. Le 3 juin 2021, AGO a reçu le mémoire en défense de l'État, communiqué par le tribunal administratif de Nantes. Le 30 juin 2021, le président du tribunal administratif de Nantes a proposé aux parties une médiation sur la base des articles L213-7 du code de justice administrative. La société AGO a accepté cette démarche de médiation mais celle-ci n'a pu avoir lieu compte tenu du refus de l'État de la mettre en œuvre. Le contentieux est donc toujours en cours devant le tribunal administratif de Nantes. En l'état actuel du dossier, le Groupe n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence de cette situation.

<sup>(\*)</sup> Devenu Autorité de la Concurrence

- La société Eurovia CS, filiale d'Eurovia en République tchèque, ainsi que d'autres entreprises n'appartenant pas au Groupe, font l'objet de plusieurs réclamations émanant de la Direction des routes et des autoroutes de la République tchèque (RSD). Ces réclamations concernent la réalisation de travaux entre 2003 et 2007 dans le cadre de la construction de l'autoroute D47. Depuis fin 2012, le RSD a engagé plusieurs procédures arbitrales et judiciaires visant principalement à la réparation de malfaçons affectant, selon lui, les ouvrages routiers ou les ouvrages d'art réalisés et accessoirement à la réparation de divers préjudices annexes. Des réparations sont intervenues depuis le début de l'année 2014 pour des montants substantiellement inférieurs aux demandes du RSD. Une décision d'arbitrage partielle a été rendue en juin 2021. Les travaux correspondants ont été réalisés courant 2022 pour des montants également sensiblement inférieurs aux demandes du RSD. Deux autres sections routières sont en attente d'une décision d'arbitrage et une quatrième fait l'objet d'une procédure au civil. Concernant les réclamations portant principalement sur les malfaçons et faisant l'objet des procédures encore en cours, le RSD a évalué sa demande de réparations à 2,6 milliards de couronnes tchèques (la quote-part d'Eurovia CS représentant environ 85 % de ce montant). Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier et de ses derniers développements, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.
- Le 6 novembre 2019, la Municipalité de Lima (Pérou) a initié à l'encontre de la société Lima Expresa, concessionnaire de l'autoroute désignée « Linea Amarilla », une requête en arbitrage devant la chambre arbitrale internationale de Paris. La demande principale de la Municipalité de Lima, en sa qualité de concédant, porte sur l'annulation du contrat de concession du 12 novembre 2009 ainsi que sur ses avenants successifs. La société Lima Expresa conteste les demandes de la Municipalité de Lima basées sur des allégations de faits de corruption antérieurs à l'acquisition en 2016 de la société Lima Expresa par le Groupe et a présenté des demandes reconventionnelles. Par ailleurs, dans le cadre d'une procédure à l'encontre d'un ancien fonctionnaire de la Municipalité de Lima, Lima Expresa a été condamnée en première instance à payer environ 25 millions de PEN à titre de réparation civile. Dans le cadre de deux autres procédures pénales en cours, à l'encontre d'une ex-maire de Lima, les procureurs ont demandé à ce que la responsabilité de la société Lima Expresa soit mise en cause. La société Lima Expresa conteste ces demandes dans chacune de ces procédures. Le Groupe considère que ces litiges constituent un passif éventuel dont il n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence.
- VINCI Construction Grands Projets a constitué le 12 mai 2015 un groupement momentané d'entreprises (*non incorporated joint-venture*) avec la société italienne Astaldi. Ce groupement a pour objet la réalisation des travaux de construction du nouvel aéroport de Santiago du Chili dans le cadre d'un contrat de conception, fourniture et construction (*engineering, procurement and construction contract*) conclu le 18 novembre 2015 avec le concessionnaire, la Sociedad Concesionaria Nuevo Pudahuel. VINCI Construction Grands Projets et Astaldi disposent, au sein de ce groupement, de quotes-parts d'intérêts égales. Un différend oppose VINCI Construction Grands Projets et Astaldi, portant sur (i) des allégations de mauvaise gestion (*mismanagement*) d'Astaldi à l'encontre de VINCI Construction Grands Projets que cette dernière réfute intégralement, d'une part ; et (ii) sur l'exclusion de la gouvernance de ce groupement, par VINCI Construction Grands Projets, pour faute d'Astaldi, que cette dernière conteste, d'autre part. Une procédure arbitrale a été initiée le 14 décembre 2020 par Astaldi contre VINCI Construction Grands Projets devant la Chambre de commerce internationale. Astaldi a indiqué, par courrier en date du 28 décembre 2020, que le montant qu'elle réclamait était de l'ordre de 150 millions d'euros. Pour sa part, VINCI Construction Grands Projets réfute entièrement la compensation prétendue par Astaldi et lui oppose des demandes reconventionnelles qui ont pour but de (i) contraindre Astaldi à payer sa quote-part dans la perte enregistrée par le groupement au moment de son exclusion et (ii) contraindre Astaldi à lui rembourser sa quote-part dans les appels de fonds effectués pendant les travaux, s'élevant à un montant global de 59,6 millions d'euros. Un premier tribunal arbitral, dont le siège est à Genève, avait été constitué le 14 juin 2021. Ultérieurement, à la suite de l'acquisition d'Astaldi par Webuild, VINCI Construction Grands Projets a introduit le 25 novembre 2021 une nouvelle procédure arbitrale à l'encontre de Webuild sans avoir renoncé à ses demandes reconventionnelles à l'encontre d'Astaldi. VINCI Construction Grands Projets considère en effet que depuis la date de l'acquisition susmentionnée (01/08/2021), Webuild, qui le conteste, est devenue redevable des compensations qu'elle réclame à Astaldi dans le cadre de la construction de ce projet d'aéroport. Par la suite, le 11 mars 2022, la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale a prononcé la consolidation des deux procédures jusqu'alors en cours dans une nouvelle procédure. Le tribunal arbitral a alors démissionné et le 3 juin 2022, la même Cour internationale d'arbitrage précitée, constatant l'absence d'accord des parties pour désigner de nouveaux arbitres, les a elle-même désignés pour ainsi constituer un nouveau tribunal arbitral qui, depuis, a la charge de reconduire la nouvelle procédure tripartite. Du fait et dans le cadre de cette nouvelle procédure tripartite, VINCI Construction Grands Projets a soumis son mémoire en demande à l'encontre de Webuild et Astaldi pour les contraindre à payer (i) leur quote-part dans la perte enregistrée par le groupement au moment de l'exclusion d'Astaldi et (ii) lui rembourser leur quote-part dans les appels de fonds effectués pendant les travaux, s'élevant à un montant global de 59,6 millions d'euros. Cette procédure tripartite est encore en cours. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.
- Le 23 juin 2022, l'Autorité de la concurrence a adressé à Nuvia Process (en tant qu'auteur), Soletanche Freyssinet et VINCI (en tant que sociétés mères) une notification de griefs relative à des pratiques prohibées par l'article L. 420-1 du Code de commerce dans le secteur des services d'ingénierie, de maintenance, de démantèlement et de traitements de déchets d'installations nucléaires et concernant plusieurs marchés attribués par le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives pour son site de Marcoule. Cette procédure est en cours. Le Groupe considère que ce litige constitue un passif éventuel dont il n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence.

Il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## 30. Événements postérieurs à la clôture

### Nouveau placement privé

VINCI a réalisé le 10 juillet 2023 un « tap » dans le cadre d'un placement privé de 100 millions d'euros sur son émission d'octobre 2022 à échéance octobre 2032.

### Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration du 27 juillet 2023 a approuvé le paiement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2023 d'un montant de 1,05 euro par action. Il sera versé le 16 novembre 2023 (date de détachement du coupon : le 14 novembre 2023).

## L. Autres règles et méthodes de consolidation

### Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une coentreprise ou une entreprise associée consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

### Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères font partie des actifs acquis et, à ce titre, sont libellés dans la monnaie fonctionnelle de la société et convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

### Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change liés sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés de couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés en écarts de conversion en capitaux propres.

### Regroupements d'entreprises

En application d'IFRS 3, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en contrepartie du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont inclus dans le coût du regroupement d'entreprises et sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. À compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'événements postérieurs à la prise de contrôle est constatée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de due diligence et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Ils sont présentés au sein du poste « effets de périmètre et résultat de cession sur titres » du compte de résultat. Les intérêts minoritaires de l'entreprise acquise, lorsqu'ils confèrent à leurs porteurs des droits de propriété actuels dans l'entité (droits de vote, participation aux résultats...) ainsi qu'un droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation, sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

À la date de prise de contrôle, le coût d'acquisition est affecté en comptabilisant les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs et passifs d'impôt ou des avantages du personnel qui sont évalués selon leur norme de référence (respectivement IAS 12 et IAS 19) ainsi que des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente qui sont comptabilisés, selon IFRS 5, à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du goodwill complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est évaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat.

### Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres. Les flux de trésorerie liés aux transactions entre actionnaires sont présentés en flux de trésorerie liés aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

## Engagements de rachat accordés à des actionnaires minoritaires

Les engagements de rachat consentis à des actionnaires minoritaires de certaines filiales du Groupe sont comptabilisés en autres passifs non courants pour la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option avec pour contrepartie une diminution des capitaux propres consolidés (intérêts minoritaires et capitaux propres part du Groupe, pour l'excédent, le cas échéant).

## Actifs destinés à être cédés et activités abandonnées

### Actifs destinés à être cédés

Les actifs (ou groupes d'actifs) non courants sont classés comme détenus en vue de la vente et comptabilisés à la valeur la plus basse entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, si leur valeur comptable doit être recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Les actifs non courants (y compris ceux qui font partie d'un groupe destiné à être cédé) classés comme détenus en vue de la vente ne sont pas amortis.

### Activités abandonnées

Les activités abandonnées arrêtées, cédées ou en cours de cession, dès lors qu'elles :

- représentent une ligne d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
  - ou font partie d'un plan unique de vente d'une ligne d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
  - ou correspondent à une filiale acquise uniquement dans un but de revente,
- sont présentées sur une ligne séparée du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés à la date de clôture de l'exercice.

Le caractère significatif est apprécié par le Groupe selon différents critères qualitatifs (marché, produit, zone géographique) ou quantitatifs (chiffre d'affaires, rentabilité, flux de trésorerie, actifs). Les actifs rattachés aux activités abandonnées, s'ils sont détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur nette des coûts relatifs à la cession.

**Rapport  
des commissaires  
aux comptes  
sur l'information  
financière  
semestrielle  
2023**

# Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

-l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société VINCI S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

-la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 juillet 2023

PricewaterhouseCoopers Audit

DELOITTE ET ASSOCIES

Bertrand Baloche

Jean-Romain Bardoz

Marc de Villartay

Amnon Bendavid

# Attestation du responsable du rapport financier semestriel

# Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 1 à 13) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Xavier HUIILLARD

Président-directeur général

# Glossaire

**Cafice - Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôt (Ebitda)** : la Cafice correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations aux amortissements, des variations de provisions non courantes et des dépréciations d'actifs non courants, des résultats sur cessions d'actifs ; elle comprend également les charges de restructuration incluses dans les éléments opérationnels non courants.

**Carnet de commandes :**

- Dans les métiers de VINCI Energies, VINCI Construction et Cobra IS, il représente le volume d'affaires restant à réaliser pour les chantiers dont le contrat est entré en vigueur (notamment, après l'obtention des ordres de service ou la levée des conditions suspensives) et est financé.
- Chez VINCI Immobilier : il correspond au chiffre d'affaires à l'avancement restant à réaliser à une date donnée au titre des ventes de biens immobiliers constatés par un acte notarié ou au titre des contrats de promotion immobilière (CPI) dont l'ordre de service a été donné par le maître d'ouvrage.

**Cash-flow libre** : le cash-flow libre est composé du cash-flow opérationnel et des investissements de développement dans les concessions et les partenariats public-privé (PPP).

**Cash-flow opérationnel** : le cash-flow opérationnel permet de mesurer les flux de trésorerie dégagés par l'activité courante du Groupe. Il est constitué de la Cafice, de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes, des intérêts financiers et des impôts payés, des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence, des investissements opérationnels nets de cession et des remboursements de dettes de location et charges financières associées. Le cash-flow opérationnel ne comprend pas les investissements de développement dans les concessions et les PPP.

**Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confié à des entreprises extérieures au Groupe** : cet indicateur correspond à la prestation de construction remplie par les sociétés concessionnaires en tant que maîtres d'ouvrage pour le compte des concédants.

La contrepartie de ces travaux est comptabilisée en actif incorporel ou en créance financière selon le modèle comptable appliqué au contrat de concession, conformément aux dispositions de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services ». Il s'entend après éliminations des prestations réalisées par les pôles VINCI Energies et VINCI Construction.

**Coût de l'endettement financier net** : le coût de l'endettement financier net comprend l'ensemble des charges et des produits financiers relatifs à l'endettement financier net, tel que défini ci-dessous. Il inclut ainsi les charges d'intérêts et le résultat des produits dérivés de taux affectés à la dette brute, ainsi que les produits financiers des placements et des équivalents de trésorerie. La réconciliation de cet indicateur avec le compte de résultat est détaillée dans les notes aux comptes consolidés du Groupe.

**Éléments opérationnels non courants** : les charges et produits non courants comprennent principalement les pertes de valeur des goodwill ou d'actifs significatifs, les charges de restructuration, ainsi que des produits et charges relatifs aux variations de périmètre (plus ou moins-values de cession de titres, impacts des changements de contrôle).

**Évolution du chiffre d'affaires à structure comparable** : il s'agit de mesurer la variation du chiffre d'affaires à périmètre et change constants.

Périmètre constant : l'effet périmètre est neutralisé avec la méthodologie suivante :

- le chiffre d'affaires de l'année N est retraité des sociétés entrantes au cours de l'année N ;
- le chiffre d'affaires de l'année N-1 est calculé en intégrant le chiffre d'affaires en année pleine des sociétés entrantes en N-1, et en excluant les contributions des sociétés sortantes de l'année N et N-1.

Change constant : l'effet change est neutralisé en appliquant les taux de change utilisés en N au chiffre d'affaires en devises de l'année N-1.

**Excédent/endettement financier net** : cet indicateur correspond à la différence entre les actifs financiers et les dettes financières.

Selon que ce solde soit débiteur ou créditeur, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net. Les dettes financières comprennent les emprunts obligataires et les autres emprunts et dettes financières (y compris dérivés et autres instruments de couverture passifs). Les actifs financiers comprennent les disponibilités et équivalents de trésorerie, ainsi que les instruments dérivés actifs.

En application de la norme IFRS 16, le Groupe comptabilise en actifs non courants des droits d'usage relatifs aux biens pris en location, en contrepartie d'un passif correspondant à la valeur actualisée des loyers restant à payer. Ce passif n'est pas inclus dans l'Excédent/endettement financier net, tel que défini par le Groupe, il est présenté en lecture directe dans le bilan.

**Partenariats public-privé - contrats de concessions et contrats de partenariat** : les partenariats public-privé sont des formes de contrats publics de longue durée par lesquels une autorité publique fait appel à un partenaire privé pour concevoir, construire, financer, exploiter et entretenir un équipement ou une infrastructure publique et/ou gérer un service.

En France, on distingue les contrats de concession (concession de travaux ou concession de services) et les contrats de partenariat.

À l'international, on rencontre, sous des appellations différentes, des catégories de contrats publics qui correspondent sensiblement aux caractéristiques respectives des contrats de concession ou des contrats de partenariat.

Dans un contrat de concession, le concessionnaire perçoit un péage (ou autre forme de rémunération) directement de la part de l'utilisateur de l'infrastructure ou du service, selon des conditions définies dans le contrat avec l'autorité publique concédante ; le concessionnaire supporte donc un risque de fréquentation ou « risque trafic », lié à l'utilisation de l'infrastructure.

Dans un contrat de partenariat, le partenaire privé est rémunéré par l'autorité publique, au moyen d'un loyer lié à des objectifs de performance, indépendamment du niveau de fréquentation de l'infrastructure par les usagers. Il en résulte que le partenaire privé ne supporte pas de risque de fréquentation.

**Prise de commande :**

- Dans les métiers de VINCI Energies, VINCI Construction et Cobra IS : une prise de commande est reconnue dès lors que le contrat est non seulement signé mais aussi entré en vigueur (par exemple, après obtention de l'ordre de service ou levée de l'ensemble des conditions suspensives) et que le financement du projet est mis en place. Le montant enregistré en prise de commande correspond au chiffre d'affaires contractualisé.

- Chez VINCI Immobilier : une prise de commande correspond à la valeur des biens immobiliers vendus en l'état futur d'achèvement ou vendus après achèvement conformément à un acte définitif notarié ou au chiffre d'affaires des contrats de promotion immobilière dont l'ordre de service a été donné par le maître d'ouvrage.

Pour les opérations immobilières réalisées en copromotion :

- si VINCI Immobilier détient le contrôle exclusif de la société support du programme, celle-ci est comptabilisée par intégration globale. Dans ce cas, 100 % de la valeur du contrat est incluse dans le montant de la prise de commande ;

- si la société support du programme est cocontrôlée, elle est consolidée par mise en équivalence sans prise en compte du montant de la prise de commande de la société cocontrôlée.

**RO - Résultat opérationnel** : cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant (ROC) les charges et produits non courants (voir ci-dessous).

**ROPA - Résultat opérationnel sur activité (Ebit)** : cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel sur activité correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Il exclut les charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), les autres éléments opérationnels courants (incluant la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence) ainsi que les éléments opérationnels non courants.

**ROC - Résultat opérationnel courant** : cet indicateur est présenté en lecture directe dans le compte de résultat.

Le résultat opérationnel courant est destiné à présenter la performance opérationnelle du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité (ROPA) les charges IFRS 2 associées aux paiements en actions (plans d'épargne Groupe, actions de performance), la quote-part du Groupe dans les résultats des filiales consolidées par mise en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants, ceux-ci incluant notamment les produits et charges courants relatifs aux sociétés mises en équivalence ou aux sociétés non consolidées (produits financiers sur les prêts et avances actionnaires accordés par le Groupe à certaines de ses filiales, dividendes reçus des sociétés non consolidées notamment).

**Taux d'Ebitda/chiffre d'affaires, ou de ROPA/chiffre d'affaires, ou de ROC/chiffre d'affaires** : ratio rapportant l'Ebitda, le ROPA ou le ROC au chiffre d'affaires hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires confiés à des entreprises extérieures au Groupe.

**Trafic autoroutier chez VINCI Autoroutes** : il représente le nombre de kilomètres parcourus sur le réseau autoroutier géré par VINCI Autoroutes sur une période définie, par les véhicules légers (VL) et les poids lourds (PL).

**Trafic passagers (PAX) chez VINCI Airports** : il représente le nombre de passagers ayant effectué un vol commercial à partir d'une ou vers une plateforme aéroportuaire de VINCI Airports sur une période définie, indicateur pertinent pour estimer les revenus d'un aéroport, tant aéronautiques que non-aéronautiques.





LES VRAIES  
RÉUSSITES  
SONT CELLES  
QUE L'ON  
PARTAGE

VINCI  
1973, boulevard de La Défense  
CS 10268  
92757 Nanterre Cedex - France  
Tél. : +33 1 57 98 61 00

[www.vinci.com](http://www.vinci.com)

